

# L'Observateur<sup>ocde</sup>

L'économie  
du terrorisme

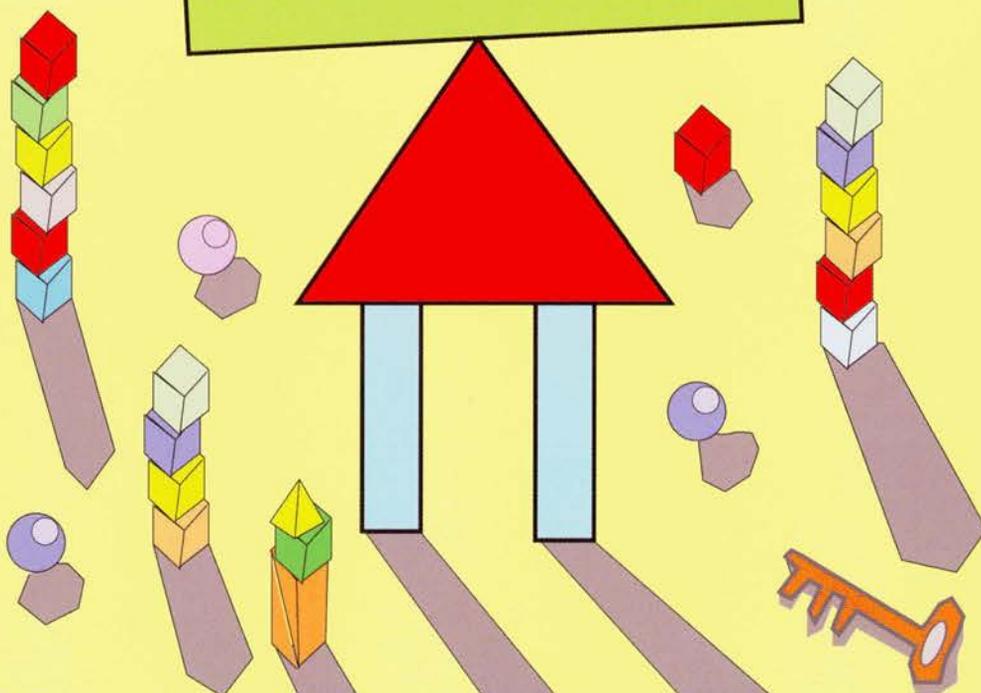
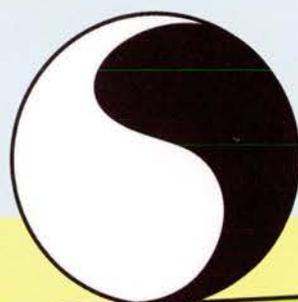
Techno-sécurité

Investir  
en Chine

Forger la paix :  
Pensées d'un prix Nobel

N° 231/232 - Mai 2002

www.observateurocde.org



## En quête de l'équilibre

OCDE



rob '02

Forum 2002 de l'OCDE : Les grands enjeux  
Sécurité • Équité • Éducation • Croissance

## Real Internet Security:

# People and processes protect your data, not technology

With near ubiquitous use of the Internet to conduct business and communicate, organizations tend to place too much faith in technology to protect their vital data. Technologies alone such as firewalls and Virtual Private Networks (VPNs) are seen as panaceas for security problems. But such a narrow focus misses the real requirements for information security. This is about balancing the risks of openness with the rewards of tighter relationships with suppliers, partners and customers. However, as both opportunities and vulnerabilities are constantly changing, security becomes a never-ending process. Only skilled people and clearly defined processes can help safeguard information in a meaningful way, with technology as a complement.

The Internet has become an attractive target for hackers or others with malicious intent, as the web has grown more business critical. All organizations need to protect themselves against the financial, reputation, and productivity losses, as well as downtime caused by information security breaches. In the past, large organizations had a massive advantage vis-a-vis their attackers when it came to technical resources and skills, but now these are often more evenly matched for both computing and brain power. The question is not if, but when you will get a security breach.

### Genuity's Industry milestones:

- Developed the ARPAnet, the precursor to the Internet (as BBN in 1969)
- Sent the first encrypted email
- Pioneered the development of PKI (Public Key Infrastructure)
- Introduced the @ symbol to enable multi-address email
- Built the first router
- Built the first Virtual Private Network, VPN (for the US Navy)
- Pioneered managed hosting services in the US in 1995

Indeed, a survey from the CERT, Coordination Center (operated by Carnegie Mellon University), for 2001 shows:

- 90% of respondents (primarily large corporations and government agencies) detected computer security breaches
- 70% reported incidents such as theft of proprietary information, financial fraud, system penetration, denial of service attacks and sabotage of data or networks.
- 74% acknowledged financial losses due to computer breaches.

Organizations are placing greater emphasis on protecting their vital data by employing many of the available security technologies and physical measures (i.e. firewalls, VPN's, PKI, badge readers, biometrics, cameras). However, the real challenge for many organizations is trying to make all of these complex technologies and components work together in the context of a comprehensive security policy.

To ensure reliable operations and communications, organizations are increasingly relying on managed services providers to assess and enhance information security in a cost efficient manner. According to a survey from Infonetics Research, European end-user spending on Managed security services is expected rise six-fold to \$3.1 billion in 2004 from \$0.5 billion in 2002.

Genuity, a leading provider Managed Internet services, helps multinational organizations run secure, dependable Internet communications from virtually anywhere in the world by applying decades of experience in managing, maintaining and protecting their electronic assets 24x7x365, against known and unknown threats. Genuity has a unique history in providing secure solutions for governments and public

sectors through its development of the ARPAnet, the precursor to the Internet, for the US Department of Defence in the 1960s.

Current and future information security challenges demand comprehensive and proactive security strategies. Without them critical business and communications can be compromised instantly. This means going beyond VPNs, firewalls, and access control solutions. Organizations should adopt the same comprehensive approach to information security challenges as they did when dealing Y2K; scan all parts of their systems and processes for potential vulnerabilities. To be sure, a qualified staff, well-defined processes and clear strategies are crucial to successful information security. With this in place the Internet becomes a true enabler of improved business and communications.

*Beyond technology,  
it takes people!*

## GENUITY™

Corporate Headquarters  
Genuity, Inc.  
225 Presidential Way  
P.O. Box 4100  
Woburn, MA 01888-4100 - USA  
Tel: +1 781-865-2000

European Headquarters:  
Genuity  
1 Transcentral  
Bennet Road  
Reading, Berkshire RG2 0QX  
United Kingdom  
Tel: +44 118 916 9900

Visit us on the web: [www.genuity.com](http://www.genuity.com)  
or [www.genuity-europe.com](http://www.genuity-europe.com)

# Sommaire

N° 231/232 – MAI 2002

## COURRIER DES LECTEURS

- 2 Trop tard pour l'Amazonie ? ; Une conduite intolérable

## ÉDITORIAL

- 3 Développement : cette fois-ci agissons dans le bon sens!  
*Donald J. Johnston*

## COMMENTAIRE

- 4 Vers une mondialisation éthique  
*Guy Verhofstadt*

## EN BREF

- 6 Coopération fiscale globale ; La reprise en bonne voie ; Éloges mitigés ; Éliminer les navires hors normes ; Des problèmes durs comme l'acier ; Verbatim

## ÉCONOMIE

- 9 Les retombées économiques du terrorisme  
*Patrick Lenain, Marcos Bonturi et Vincent Koen*
- 11 Un passager chargé

## ÉCHANGES

- 13 Développement régional en Chine  
*Mehmet Ögütçü et Markus Taube*
- 19 Les États-Unis ont besoin de la Trade Promotion Authority  
*R. Glenn Hubbard*

## DÉVELOPPEMENT

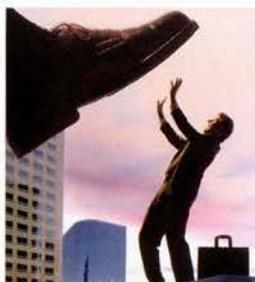
- 23 Taxe Tobin : une solution viable ?  
*Helmut Reisen*
- 24 James Tobin
- 25 Une aide plus efficace : l'après-Monterrey  
*Brian Hammond*
- 27 Objectif : Jubilé 2010 – Démantèlement des barrières douanières  
*Jagdish Bhagwati et Arvind Panagariya*
- 30 Les enfants : premières victimes de guerre  
*Carol Bellamy*



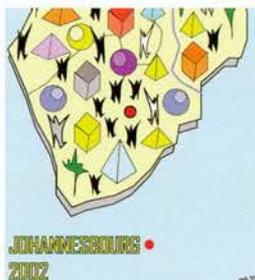
Les retombées économiques du terrorisme, page 9



Développement en Chine, page 9



Travail temporaire, page 41



Au-delà de Johannesburg, page 50

## SOCIÉTÉ & GOUVERNEMENT

- 33 PISA : Les conséquences pour l'Allemagne  
*Edelgard Bulmahn*
- 34 Le rôle clé de l'éducation  
*Kader Asmal*
- 36 Rétablir la paix : comment appliquer les principes  
*John Hume*
- 38 Mondialisons les droits de l'homme  
*Amnesty International*
- 39 La lutte contre le financement du terrorisme  
*Clarie Lo*
- 41 Travail temporaire : dissiper quelques mythes  
*John P. Martin et Elena Stancanelli*
- 44 Le vieillissement : L'approche néerlandaise  
*David Carey*
- 45 La mondialisation : la place des travailleurs  
*John Evans*

## SCIENCE & TECHNOLOGIE

- 47 La sécurité dans la nouvelle économie  
*Iain Gillespie et Taizo Nakatomi*

## RESSOURCES

- 50 Développement durable : Au-delà du Sommet  
*Joke Waller-Hunter*
- 52 La guerre des diamants  
*Charmian Gooch*
- 56 Énergie mondiale : Nouvelles réalités, nouveaux défis  
*Fatih Birol et Teresa Malyshev*
- 58 L'électrification contre la pauvreté

## OCDE.ORG

- 60 Stock options ; Corée entre à l'AIE ; Partenaires commerciaux ; La Chine et la science ; Forum 2002 ; Bourse d'études Norman Bowers
- 62 Calendrier
- 63 Dernier mot : L'Argentine, économie et football

## LIVRES

- 64 Cybermonnaie, l'avenir ; Stop au crime sur la route ; Le gazoduc de la prospérité ; Prix de l'Académie russe ; L'Afrique face à la modernisation
- 67 Nouvelles publications

## BANQUE DE DONNÉES

- 69 La carte de la sécurité ; @cheter malin ; Pouvoir d'achat ; Service national
- 70 Indicateurs

## L'Observateur<sup>ocde</sup>

www.observeurocde.org  
© OCDE 2002

Abonnement 2002 :  
€45 - US\$50 - £30 - ¥5 900  
ISSN 0304-3390  
Tel.: +33 (0) 1 45 24 82 00  
Fax: +33 (0) 1 45 24 82 10  
sales@ocde.org

Créé en 1962  
Le magazine de l'Organisation de coopération  
et de développement économiques

Les éditions de l'OCDE  
2 rue André-Pascal  
75775 Paris, cedex 16, France  
observer@ocde.org  
www.ocde.org

Publié en français et en anglais  
par l'OCDE et Financial Times Business Ltd,  
Maple House, 149 Tottenham Court Road,  
London W1T 7LB. Tel: +44 (0)20 7896 2525

### RÉDACTEUR EN CHEF :

Rory Clarke

### RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT :

Sue Kendall-Bilicki

### RÉDACTEUR STATISTIQUES

Eileen Capponi

### SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Carine de Barbeyrac

### ASSISTANTS

Marie-Dominique Aponte, Alison Benney,  
Deborah Plane, Antoine Rappoport

### RECHERCHE PHOTOGRAPHIQUE :

Silvia Thompson

### VERSION INTERNET :

Rory Clarke, Sue Kendall-Bilicki

### MARKETING :

Jill Colonna

### LOGO ET CONCEPTION GRAPHIQUE :

Café Crème, Peggy King

### CHEF DE PRODUCTION (FTB) :

Mhairi Swann

### MISE EN PAGE (FTB) :

Celine Bijleveld, Kay Burton

### GRAPHISTE (FTB) :

Gaelyn Quixley

### RESPONSABLE D'ÉDITION (FTB) :

Angus Cushley

### RESPONSABLE DE LA PUBLICITÉ (FTB) :

Adrian Northey, +44 (0)20 7896 2109

Ceri Williams, +44 (0)20 7896 2594

### IMPRESSION :

PRÉ-PRESSE : Facsimile Graphics

IMPRESSION : St Ives

Les demandes de reproduction ou de traduction totales ou partielles des articles de l'Observateur de l'OCDE doivent être adressées au chef des éditions de l'OCDE : 2 rue André-Pascal, 75775 Paris, cedex 16, France.

Les articles reproduits ou traduits doivent être accompagnés de la mention « Reproduit (ou traduit) de l'Observateur de l'OCDE » et de la date du numéro. Les articles signés ne peuvent être reproduits ou traduits qu'avec leur signature. Deux exemplaires significatifs doivent être envoyés au rédacteur en chef. Les articles signés expriment l'opinion de leurs auteurs et non pas nécessairement celle de l'OCDE. Toute correspondance doit être adressée au rédacteur en chef. La rédaction n'est pas tenue de rendre des manuscrits non sollicités.

**FT Business**  
FINANCIAL TIMES

## Trop tard pour l'Amazonie ?

Le grand débattage mondial sur l'environnement ne va pas tarder – je veux parler du sommet sur le développement durable qui doit commencer à Johannesburg en août 2002. Et Rio, alors ? C'était il y a 10 ans. Si j'en crois les comptes rendus de réunions préparatoires des Nations unies (et quelques articles de l'OCDE), le message sera « le moment est venu d'agir » – sans délai dans le cas de la déforestation. J'y souscris entièrement. Mais faut-il vraiment dépenser US\$50 millions de dollars et faire déplacer 65 000 personnes pour passer à l'action ? Je m'inquiète surtout pour l'Amazonie, où se trouvent 40 % des forêts tropicales humides de la planète et le plus grand espace naturel encore vierge. Il y a plus d'un an, une équipe de scientifiques brésiliens et américains ont fait les prévisions suivantes : d'ici à 2020, la forêt primitive ne représentera plus que 5 % environ en Amazonie, et en 10 ans le recul pourrait devenir irréversible. S'il a fallu une décennie (depuis Rio) pour que la communauté internationale prenne position sur des questions d'environnement telles que le changement climatique et la déforestation, est-ce qu'il n'est pas déjà trop tard pour l'Amazonie ?

Les débats des Nations unies et de l'OCDE témoignent d'un intérêt véritable pour les points névralgiques de l'environnement. Pourquoi donc sommes-nous si aveugles au problème de l'Amazonie ? Je crois que nous avons tout simplement renoncé. Nous préférons plutôt discuter que de chercher à mettre en pratique des solutions qui existent déjà sur le papier. Quand on pense qu'en septembre dernier, le Congrès brésilien a partiellement approuvé un nouveau projet de

révision du Code forestier pour permettre aux propriétaires terriens d'Amazonie de multiplier par plus de deux les coupes de bois autorisées, il ne reste peut-être plus qu'à lever les bras au ciel. Faut-il se résigner ? Bien sûr que non.

Nous devons consacrer des fonds beaucoup plus importants à des projets sur le terrain, faire reculer la pauvreté, dispenser l'enseignement nécessaire et engager des travaux de vaste portée pour aider le gouvernement brésilien à préserver l'Amazonie. La détermination et les connaissances ne manquent pas ; encore faut-il cesser de parler pour passer aux actes.

**Hugo Fay,**  
Londres, Royaume-Uni

## Une conduite intolérable

Votre dernier numéro abordait la question de la tarification routière. L'argument d'Anthony Ockwell semble a priori convaincant, mais existe-t-il vraiment un seuil optimal de tarification routière qui permette de tenir à l'écart de nos routes le trafic superflu ? J'ai parfois l'impression que même si la tarification routière était intégrée à notre système, les gens s'y adaptent. Il suffit de prendre l'exemple du tabac : est-ce que l'augmentation des prix a réellement fait baisser le nombre de fumeurs ? Existe-t-il un pays où les gens ne vont pas travailler sous prétexte que l'impôt sur le revenu est trop élevé ? Il faut en effet agir contre la congestion routière – mais je ne suis pas sûr que les solutions axées sur le marché puissent être efficaces dans ce cas. Il serait certainement préférable de durcir la réglementation : si la pollution est dommageable, la réglementation se justifie. Par ailleurs, les entreprises, où la

voiture de fonction est considérée comme un avantage courant quel que soit le lieu de résidence de son bénéficiaire, devraient soutenir davantage les transports en commun en incitant plus résolument leurs cadres supérieurs à les utiliser. Les gens aiment leur voiture. Les habitudes ont la vie dure et nous avons ce que nous méritons. Il faut que les attitudes changent. Je dirais que plus que tout autre facteur, c'est la pression sociale qui a fait reculer l'usage du tabac aux États-Unis. S'agissant de circulation, nous pouvons aussi faire appel à la technologie. Pour autant que je sache, les carburants de remplacement sont une réalité. On nous dit que les prix sont trop élevés, mais dans quelle mesure cela n'est-il pas lié aux pressions exercées par le secteur de l'automobile, syndicats et constructeurs confondus ? Curieux, certains services d'autobus financés par les pouvoirs publics fonctionnent déjà avec ces carburants de substitution, par exemple dans de plusieurs villes françaises. Les constructeurs automobiles suivent la situation, ce qui montre bien que lorsque les pouvoirs publics donnent l'exemple, le marché peut suivre.

**R.J. Doyle,**  
Paris, France

## À la une

Dans *En quête de l'équilibre*, Ruairi O'Brien décrit un monde en mouvement perpétuel vers l'équilibre et l'harmonie, un monde structuré dans lequel l'éducation et la sécurité sont essentielles. C'est la deuxième couverture que M. O'Brien fait pour *L'Observateur* – il a déjà créé la couverture de notre numéro du Forum 2001. M. O'Brien est architecte, peintre et professeur d'université. Il réside en Allemagne. Voir : [www.robarchitects.com](http://www.robarchitects.com)



# Développement : cette fois-ci agissons dans le bon sens!

Donald J. Johnston, Secrétaire général de l'OCDE

Cette année est celle du développement! La Conférence de Monterrey sur le financement du développement, la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres, la Nouvelle initiative africaine du G8 et le Sommet mondial de Johannesburg sur le développement durable, tous sont essentiellement centrés sur la réduction de la pauvreté et sur l'efficacité de l'aide au développement. Voici une stratégie en 10 points qui pourrait se révéler utile : 1. Créer un cadre garantissant la liberté et l'équité des échanges internationaux. 2. Promouvoir des courants d'investissements privés étrangers, mutuellement bénéfiques. 3. Renforcer les partenariats, préciser la finalité et augmenter la cohérence de l'aide au développement. 4. Accroître le volume de l'aide. 5. S'attaquer au problème de la croissance des niveaux d'endettement. 6. Améliorer l'efficacité de la gestion de l'aide. 7. Opérer une réorientation de l'assistance technique. 8. Ralentir la croissance démographique. 9. Relancer l'aide à l'éducation et à la recherche. 10. Consolider le système d'aide multilatéral.

J'aimerais pouvoir me prévaloir de la paternité de cette judicieuse stratégie, mais ce n'est pas possible. Elle est tirée du Rapport de la Commission d'étude du développement international intitulé « Partners in Development » remis, en 1969, à Robert S. McNamara alors qu'il présidait la Banque mondiale. Si elle nous semble familière, c'est que bon nombre des idées sur lesquelles elle repose, notamment l'importance des ONG et de l'investissement direct étranger (IDE), se retrouvent dans les « nouvelles » stratégies de développement préconisées aujourd'hui. À l'évidence, les recommandations formulées dans le Rapport restent valables.

La même Commission avait suggéré que les pays développés augmentent leur aide publique au développement (APD) à 0,7 % de leur revenu national brut pour, au plus tard, 1980. En 2000, cinq pays seulement avaient atteint cet objectif.

Il ne fait aucun doute que certains programmes d'aide portent des fruits, mais quelle est en réalité l'efficacité de la plupart de ces programmes ? Plutôt limitée. C'est pourquoi le développement continue d'occuper un rang si élevé sur l'échelle des priorités mondiales. En Afrique subsaharienne, le revenu par habitant s'est certes accru dans les années 1960 et 1970, mais il n'a cessé de reculer depuis lors au point qu'il est maintenant revenu à un niveau qui n'est supérieur que d'environ US\$80 à celui de 1960 (aux prix de 1995). Même si l'on tient compte de la croissance démographique, cette performance est lamentable. En quoi nos stratégies de développement ont-elles failli ?

De nombreux défenseurs du développement prônent aujourd'hui un accroissement de l'aide, certains allant même jusqu'à préconiser qu'elle soit doublée, c'est-à-dire portée à quelque US\$100 milliards. Si nous nous engageons dans cette voie, il faut nous assurer que, cette fois-ci, nous employons les bonnes méthodes. Pour cela, il nous faut tirer les leçons du passé. L'une de ces leçons est qu'il faut éviter le piège de faire de l'aide un moyen de « s'acheter une conscience », comme nous l'avons, me semble-t-il, fait le plus souvent depuis 40 ans. Lorsque j'étais ministre au sein du gouvernement canadien de Pierre Elliot Trudeau, nous discussions peu de la qualité de l'aide publique. Notre principal souci était de savoir quelle était notre performance par rapport à celle des autres pays. M. Trudeau était pourtant un ardent partisan du développement mais lorsque la contribution d'une nation est mesurée à l'aune de son PNB et non de son efficacité, elle devient le prix de la bonne conscience et non le financement du développement. Nous pouvions légitimement prétendre avoir « rempli notre rôle », mais l'avions nous fait ?

En 1998, j'ai participé aux travaux d'une commission parlementaire chargée d'examiner les programmes d'aide du Canada, notamment du point de vue des fournisseurs nationaux. Nous avons publié un rapport

complet mais peu connu, intitulé « Qui doit en profiter ? ». Cette importante question n'a toujours pas reçu de réponse. Une de nos recommandations était que le Canada adopte une charte énonçant les objectifs de son aide au développement, à savoir : aider les pays et les peuples les plus pauvres ; s'appliquer en permanence à renforcer les capacités des pays en développement à résoudre leurs propres problèmes en respectant leur environnement naturel ; veiller à ce que les priorités du développement prévalent systématiquement dans la fixation des objectifs assignés au programme d'APD.

Les déclarations bien intentionnées de ce genre abondent mais, au vu des faits, je me permets un peu de cynisme. Cela dit, il y a de bonnes raisons de croire qu'un effort renouvelé peut être fructueux. Depuis 1969, l'économie s'est mondialisée. Des possibilités énormes s'offrent aux entreprises dans les pays en développement, dès lors que les conditions sont favorables. L'APD pourrait être concentrée sur la mise en place de ces conditions par le biais du renforcement du capital humain et des institutions au service de la bonne gouvernance. Il en résultera une progression de l'IDE à un rythme qu'on n'aurait jamais pu imaginer il y a 30 ans.

Je suis convaincu que les dirigeants de nos institutions internationales sont conscients de l'opportunité déterminante qui s'offre à nous. Les Objectifs du millénaire pour le développement appellent les donateurs à centrer leur aide sur la construction des capacités humaines qui constituent le fondement même du développement. Jim Wolfensohn, à la Banque mondiale, propose un cadre de développement intégré pour assurer l'efficacité de l'APD, à commencer par une « vraie bonne gouvernance ». Mark Malloch Brown, à la tête du PNUD, a su donner l'impulsion nécessaire pour faire entrer le développement dans une nouvelle phase. Enfin, le succès de la conférence de l'OMC à Doha souligne l'importance de mettre les courants multilatéraux d'échange et d'investissement au service du développement.

Le titre du premier chapitre du rapport de 1969 était « A question of will » (Une question de volonté). J'inviterais nos dirigeants politiques à faire preuve de cette volonté, s'ils sont vraiment soucieux de faire refluer la pauvreté et de soutenir le développement. À ce propos, j'aimerais formuler une suggestion, que certains jugeront provocatrice, voire même extrême, à savoir que nous acheminions la totalité de notre aide financière par l'intermédiaire des institutions multilatérales, en particulier la Banque mondiale et les banques régionales de développement. Cela présenterait de nombreux avantages : de substantielles économies pour les administrations nationales chargées de la gestion de l'aide bilatérale, un allègement de la charge qu'impose aux pays en développement le respect des exigences complexes des donateurs, une amélioration de l'efficacité de l'aide, une diminution de la pression politique sur les gouvernements pour les inciter à lier l'aide afin de satisfaire les fournisseurs nationaux, etc. Le Comité d'aide au développement (CAD) pourrait offrir aux donateurs un lieu où se rassembler pour assurer le suivi des programmes d'aide mis en œuvre par les institutions multilatérales et la coordination de l'assistance technique indispensable. Une autre mesure que pourraient prendre les pays donateurs serait de nommer au développement un ministre de haut niveau afin de bien montrer la priorité qu'ils accordent au développement et à l'obtention de résultats dans ce domaine. Le Royaume-Uni offre à cet égard un bon exemple.

Il est dans notre intérêt à tous d'améliorer l'efficacité de l'aide. Nous devons laisser derrière nous le temps où l'aide au développement servait à nous acheter une bonne conscience. ■



# Vers une mondialisation éthique

Guy Verhofstadt, Premier ministre de Belgique et Président de la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres de 2002

Le monde a changé radicalement depuis l'an dernier. C'est pourquoi, lorsque le Conseil de l'OCDE se réunira à Paris au niveau des ministres les 15 et 16 mai, juste après le Forum annuel de l'OCDE ouvert au public, il nous faudra également réorienter notre débat.\*

Les événements à l'origine de ce changement sont, bien entendu, les attentats terroristes du 11 septembre. Le monde entier a réagi, avec la formation d'une vaste coalition contre le terrorisme. Partout dans le monde les mesures de sécurité ont été renforcées. En Afghanistan, le régime taliban, qui avait hébergé l'organisation responsable des attentats, a été renversé en l'espace de deux mois.

Pourtant, le sentiment prévaut que la tâche ne fait que commencer. La menace de nouvelles attaques terroristes demeure.

---

## **PAIR, ma nouvelle initiative d'allègement de la dette, vise à amorcer un flux régulier d'aide financière des 850 millions d'habitants des 29 pays les plus riches vers les 850 millions d'habitants des 49 pays les moins avancés.**

---

Mais par-dessus tout un fil logique se révèle. Certes, Oussama Ben Laden est un fanatique sans scrupules qui doit être pourchassé et emprisonné jusqu'à la fin de ses jours. Mais il n'a pu perpétrer ses actes que dans un monde où certains États sont réduits à une telle situation de pauvreté et de faiblesse que des riches criminels peuvent en prendre le contrôle.

Ben Laden n'a pas été le premier à mettre un État en voie de désintégration au service de ses activités criminelles. Mais il est le premier à nous avoir fait prendre pleinement conscience des dangers qui en résultent. Le 11 septembre 2001, le terrorisme est devenu planétaire.

La mondialisation n'est plus simplement un thème économique. Elle est aussi fondamentalement une question politique. C'est le problème du gouffre entre les riches et les pauvres, qui risque fort d'engendrer un monde instable et dangereux. C'est le principal enjeu politique de notre génération.

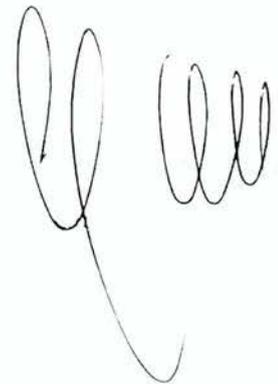
La lutte contre la pauvreté doit donc être notre première priorité. Tout d'abord, nous devons accroître notre aide aux pays les plus démunis. Respectons enfin la promesse faite il y a plus de 30 ans mais jamais encore tenue, de porter le niveau de l'aide publique au développement à 0,7 % du PIB. La récente Conférence sur le financement du développement, qui a eu lieu à Monterrey en mars dernier, a permis de progresser quelque peu mais n'a pas été assez loin. C'est pourquoi j'ai proposé une

nouvelle initiative d'allègement de la dette, appelée PAIR, (Prospective Aid and Indebtedness Relief, assistance prospective et réduction de l'endettement) qui vise à amorcer un flux régulier d'aide financière des 850 millions d'habitants des 29 pays les plus riches vers les 850 millions d'habitants des 49 pays les moins avancés.

L'équité des échanges est la seconde priorité. Depuis plusieurs décennies, nous, les pays de l'OCDE, défendons à juste titre la liberté du commerce, mais nous n'avons pas toujours mis en pratique ce que nous prêchions. Nous devons cesser de protéger nos marchés textiles et agricoles et de subventionner nos produits pour les vendre moins cher dans les pays pauvres.

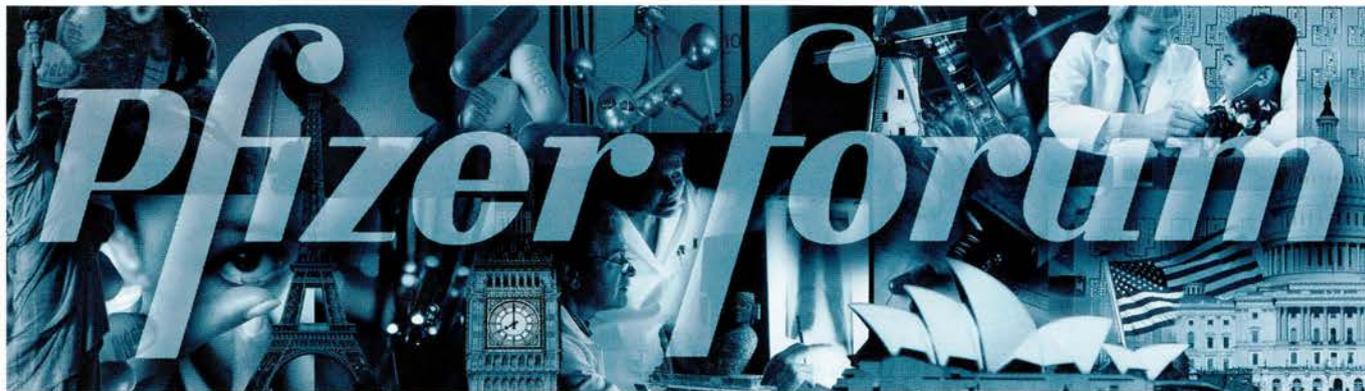
Ouvrons nos marchés et renonçons à subventionner nos produits à l'exportation. Après tout, comment imaginer que les agriculteurs du monde en développement croiront que le commerce mondial leur apportera la liberté, la justice et la prospérité quand par nos subventions, nous les empêchons de vendre leurs produits sur des marchés situés aux portes mêmes de leurs villes ? Par nos subventions à l'exportation, nous chassons les produits locaux des marchés des villes du tiers monde. Si nous voulons promouvoir la liberté des échanges, faisons en sorte qu'ils soient équitables.

Enfin, et surtout, il nous faut une structure politique pour organiser le monde et donner corps à ce que j'appellerai la « mondialisation éthique ». À mes yeux, un partenariat fondé sur les structures de coopération régionale dans les différents continents est le moyen le plus approprié de créer un véritable dialogue politique à l'échelle mondiale et de faire entendre plus clairement la voix des continents les plus pauvres. Créons un forum dans lequel les grands partenariats continentaux pourront tous s'exprimer sur un pied d'égalité et trouver des réponses mondiales aux problèmes mondiaux.



Guy Verhofstadt

\*Cet article a été écrit pour le Forum annuel de l'OCDE, des 13, 14 et 15 mai 2002.



## ***New Hope For AIDS Sufferers in Africa***

*by Merle A. Sande, M.D.*

**S**ub-Saharan Africa faces enormous problems as it struggles with the AIDS pandemic, but the Western world can lend a vital helping hand. Today, most observers acknowledge that the biggest challenge facing the continent is not the availability or price of anti-retroviral and other drugs, but the lack of an adequate primary healthcare infrastructure. Throughout Africa, medical professionals must operate within hard-pressed healthcare systems that cannot cope with the enormous challenges facing them. By bringing resources to bear on this deficit, Western healthcare providers and industry – in partnership with Western governments – can improve these conditions.

An international coalition the Academic Alliance for AIDS Care and Prevention in Africa – will break ground in 2002 on the first large-scale HIV/AIDS clinic in Africa. The Academic Alliance consists of five professors of medicine from North American medical schools and eight professors of medicine, pediatrics, and public health from Makerere University Medical School in Kampala, Uganda. Pfizer Inc and the Pfizer Foundation are providing \$11 million over three years to fund construction and staffing of the clinic, which will be located at Makerere University. Pfizer is also donating its antifungal medicine Diflucan® (*fluconazole*) for use in treating HIV/AIDS patients suffering from cryptococcal meningitis and esophageal candidiasis.

---

### A world of ideas on public policy.

---

Expected to open in early 2003, the new clinic will provide state-of-the-art diagnosis and treatment of HIV, tuberculosis, opportunistic infections, and sexually-transmitted diseases.

***The new HIV/AIDS clinic being established by the Academic Alliance and Makerere University exemplifies the vital role that public-private partnerships play in checking the AIDS pandemic***

These capabilities will allow a quantum leap in training in AIDS care by giving clinicians access to previously unavailable information about levels of immune competence and HIV viral load. Once the facility is fully operational, it will treat many thousands of AIDS patients annually according to the latest standards of care. The clinic will also train approximately eighty clinicians each year in the most advanced techniques for treating AIDS. These medical professionals will then return to their own institutions to train many more, multiplying the new facility's impact. The clinic will hopefully serve as a model for the establishment of many others like it throughout the continent.

The establishment of the Makerere clinic is a vital first step in the larger project of strengthening Africa's medical infrastructure, replicating it across the continent, and bringing the latest

medicines to bear on treating this disease. Pharmaceutical companies have expanded access to needed medicines in Africa through donations and price reductions. But the continent continues to need a better delivery system for medical services to ensure proper dosing, education, and treatment of HIV/AIDS patients.

The training provided at the clinic will pave the way for wider access to anti-retroviral therapies throughout Africa. And it will help African medical professionals provide their AIDS patients the same enhanced care that developed-world patients have come to expect.

The programme will also conduct critical operational research to determine the most effective ways to prevent HIV transmission, as well as to treat the infection and its complications. In addition to training African clinicians in HIV/AIDS care, the programme will provide training in translational and clinical science for African students and physicians.

Anti-retroviral drugs are an essential part of the solution to the AIDS pandemic, but they are only part of that solution. The new HIV/AIDS clinic being established by the Academic Alliance and Makerere University exemplifies the vital role that public-private partnerships play in checking the AIDS pandemic. This initiative offers new hope and a brighter future to Africa's 25 million HIV-infected people.

*Merle A. Sande, M.D., is co-chairman of the Academic Alliance for AIDS Care and Prevention in Africa, and Professor of Medicine at the University of Utah.*

• En bref •

# Coopération fiscale globale

L'OCDE a publié en avril une liste de sept pays ou territoires considérés comme des paradis fiscaux non coopératifs : Andorre, Liechtenstein, Libéria, Monaco, Îles Marshall, Nauru et Vanuatu.

Mais la « vraie réussite de nos travaux jusqu'ici, c'est le fait d'avoir reçu l'engagement de 31 pays ou territoires en faveur des principes de transparence et d'échange efficace de renseignements », a souligné Gabriel Makhoulf, président du Comité des affaires fiscales de l'OCDE.

Après la publication d'une liste de paradis fiscaux en 2000, l'OCDE a engagé des discussions bilatérales et multilatérales avec un certain nombre de pays, ce qui a amené 31 d'entre eux à prendre des mesures pour mettre un terme à diverses pratiques fiscales

dommageables. « Cela marque une étape importante de ce projet », a déclaré M. Makhoulf. « Mais ce n'est pas une fin en soi. Nous comptons travailler avec tous les pays ou territoires pour atteindre notre double objectif de transparence et d'échange de renseignements. Nous sommes déçus que certains pays ou territoires aient choisi de ne pas prendre d'engagements et nous entendons maintenir le contact avec eux pour les encourager à le faire dès que possible ».

Les paradis fiscaux non coopératifs disposent encore d'un an pour accepter cette offre – les éventuelles mesures défensives à l'encontre des paradis fiscaux non coopératifs ne devraient pas être appliquées avant avril 2003, a précisé M. Makhoulf.

Par ailleurs, l'OCDE a publié le texte d'un

modèle de convention sur l'échange efficace de renseignements en matière fiscale, établi en coopération avec plusieurs pays ou territoires non membres de l'Organisation (Aruba, Bermudes, Bahreïn, Îles Caïman, Chypre, l'Île de Man, Malte, Maurice, les Antilles néerlandaises, les Seychelles et San Marin). Ce texte traduit les premiers résultats de la collaboration de l'OCDE avec les pays et territoires coopératifs concernant les pratiques fiscales dommageables. L'un des critères déterminants pour la mise en évidence de telles pratiques réside dans l'absence d'échange efficace de renseignements. ■

- Pour plus de précisions sur les travaux de l'OCDE consacrés aux pratiques fiscales dommageables, voir le site : [www.oecd.org/taxation/](http://www.oecd.org/taxation/)

## La reprise en bonne voie

La zone OCDE renoue avec la croissance à mesure que s'estompent les causes du ralentissement récent. Au début, la vigueur de la reprise sera sans doute inégale selon les régions, d'après les dernières *Perspectives économiques de l'OCDE*. Si la confiance s'est raffermie plus rapidement qu'on ne l'avait d'abord pensé après les attentats du 11 septembre et si les risques de fléchissement de l'activité se sont atténués, les décideurs demeurent confrontés à des incertitudes.

Après une contraction au second semestre de 2001, la croissance du PIB de la zone OCDE devrait atteindre près de 2 % en 2002 et 3 % en 2003, les États-Unis jouant un rôle moteur. Aux États-Unis, la croissance du PIB devrait plus que doubler pour s'établir à 2,5 % en 2002 contre 1,2 % en 2001, avant d'atteindre 3,5 % en 2003, un raffermissement progressif de l'investissement des entreprises venant soutenir la reprise au second semestre de 2002 et en 2003.

Dans la zone euro, la reprise semble devoir être plus graduelle. L'activité économique va sans doute rester peu soutenue au premier semestre de 2002 mais devrait s'accélérer ensuite. La croissance du PIB de la zone euro devrait atteindre 1,3 % en 2002 et 2,9 % en

2003, contre 1,6 % en 2001. Au Japon, l'activité devrait bientôt cesser de se contracter, les exportations réagissant à la dépréciation du taux de change et au raffermissement de la demande mondiale et les stocks ayant retrouvé des niveaux plus normaux. Cependant, la croissance restera sans doute très faible. Le PIB devrait baisser de 0,7 % cette année, après s'être contracté de 0,4 % en 2001, avant d'afficher une croissance de 0,3 % en 2003.

En dehors de la zone OCDE, l'activité devrait s'accélérer, les économies asiatiques n'ayant pas trop souffert du tassement de la conjoncture. En Chine, la croissance devrait se maintenir aux alentours de 7 % et l'activité de l'ensemble de la région Asie-Pacifique semble devoir se raffermir. L'économie russe, même si elle a connu un ralentissement, a relativement bien résisté. En Amérique latine, la situation est contrastée, mais la crise en Argentine n'a eu que des retombées limitées. Globalement, sous l'effet de la reprise mondiale, le rythme d'expansion des échanges mondiaux devrait passer de 2,5 % en 2002 à 9,5 % en 2003. ■

- *Perspectives économiques*, N° 71, version préliminaire, 2002. Un résumé sur le site [www.oecd.org/macro/economics](http://www.oecd.org/macro/economics)

## Éloges mitigés

On peut lire dans l'examen des politiques énergétiques des États-Unis, récemment publié par l'Agence internationale de l'énergie (AIE), que la démarche unilatérale adoptée par le plus gros émetteur de gaz à effet de serre du monde pour lutter contre le changement climatique « ne peut aboutir à une réduction absolue des gaz à effet de serre émis par le secteur énergétique ». Les États-Unis ont annoncé leurs objectifs pour les émissions de gaz à effet de serre par unité de PIB. L'AIE déclare qu'il serait de l'intérêt des États-Unis, et de l'AIE dans son ensemble, que les politiques dans ce domaine soient définies dans la logique de la participation future de ce pays au système international d'échange de permis d'émission de gaz à effet de serre. Ce système est prévu dans le Protocole de Kyoto sur le changement climatique. Néanmoins, l'AIE se félicite de l'accent mis à présent sur la politique énergétique par l'administration Bush mais ajoute que les mesures destinées à agir sur la demande bénéficieraient d'une plus grande précision. ■

- *Energy Policies of IEA Countries – The United States, 2002 Review*, IEA 2002.
- Consulter : [www.iea.org](http://www.iea.org)

## ● En bref ●

### Éliminer les navires hors normes –

Les pays de l'OCDE sont parvenus à un accord sur les actions à mener pour promouvoir des transports maritimes plus sûrs et plus respectueux de l'environnement en éliminant les navires hors normes dans le monde.

Ils préconisent notamment de renforcer l'efficacité des contrôles pour l'identification et l'élimination des navires hors normes, améliorer la formation et les conditions de travail du personnel navigant et renforcer les incitations en faveur des armateurs responsables. Ils conseillent aussi d'amplifier l'effet dissuasif de la divulgation d'informations sur les navires hors normes et sur leurs propriétaires et d'élaborer un cadre juridique permettant d'établir la preuve des fautes commises par les armateurs, les affréteurs, les chargeurs ou autres acteurs ayant intentionnellement bénéficié de l'exploitation de navires hors normes.

La déclaration de portée non contraignante, adoptée par le Comité des transports maritimes de l'OCDE, souligne que le secteur des transports maritimes doit jouer un rôle de

premier plan si l'on veut réussir à éliminer le recours aux navires hors normes. Le système international ne doit pas permettre aux exploitants et aux utilisateurs irresponsables de tirer injustement avantage de leurs agissements. En revanche, les armateurs responsables devraient être reconnus et encouragés au moyen d'incitations efficaces. ■

- Le texte de cette déclaration est sur : [www.oecd.org/pdf/M00028000/M00028292.pdf](http://www.oecd.org/pdf/M00028000/M00028292.pdf)

### – et renforcer la concurrence

Une nouvelle étude de l'OCDE sur les transports maritimes de lignes régulières fait valoir que le secteur ne devrait plus bénéficier d'exemptions des règles de la concurrence accordée pour la fixation des tarifs et les discussions sur les taux de fret, l'analyse n'ayant pas permis de prouver de manière convaincante que ces pratiques offrent aux chargeurs des avantages supérieurs aux coûts. Toutefois, prenant acte des divergences de vues entre les différents acteurs maritimes, le rapport demande aux pays de s'attacher à surmonter ces désaccords en renforçant les dispositions protégeant la confidentialité des contrats de

transport de lignes régulières. Le rapport préconise aussi un examen attentif des accords de capacités et il propose trois principes pour orienter la politique à l'égard des transports de lignes régulières même s'ils continuent à bénéficier d'exemptions des règles de la concurrence : la liberté de négocier les taux sur des bases individuelles et confidentielles ; la liberté pour les transporteurs et les chargeurs de protéger les termes essentiels des contrats, y compris les informations sur les taux ; et la liberté pour les transporteurs de conclure des accords d'exploitation et/ou de capacité avec d'autres transporteurs tant que ces accords ne confèrent pas un pouvoir de marché excessif aux parties intéressées. ■

- Voir : <http://www.oecd.org/pdf/M00020000/M00020755.pdf>

### Des problèmes durs comme l'acier

Les producteurs d'acier devraient réduire leurs capacités de production de quelque 91 à 95 millions de tonnes d'ici la fin 2002 et 23 à 33 millions de tonnes supplémentaires devraient être définitivement fermées d'ici 2005. Telle est la conclusion annoncée à l'issue d'une réunion à haut niveau sur l'acier organisée par l'OCDE à laquelle participaient les pays membres et non membres producteurs d'acier. Les participants ont aussi reconnu que les tensions qui se renforcent actuellement sur les marchés mondiaux de l'acier sont révélatrices de la gravité des problèmes structurels de la sidérurgie. Herwig Schlögl, Secrétaire général adjoint de l'OCDE, qui présidait la réunion, a déclaré que les conversations menées à l'OCDE n'avaient pas pour finalité de résoudre des désaccords particuliers mais plutôt de trouver une

solution à long terme afin d'éviter de voir le même cycle se répéter. « Le Secrétariat considère qu'il n'est pas possible de régler le problème des capacités excédentaires par de telles mesures commerciales », a rappelé M. Schlögl lors d'une conférence de presse à l'issue de la réunion. « Il s'agit d'un processus... par lequel nous contribuerons à remédier aux causes profondes des tensions commerciales, à savoir les excédents de capacité. » Ces discussions ont été engagées à l'OCDE en septembre 2001 et se sont poursuivies en dépit des actions engagées devant l'OMC par des producteurs d'acier. Les participants à la réunion d'avril se sont montrés préoccupés de la prolifération des mesures commerciales restrictives qui pourraient retarder la nécessaire restructuration de la sidérurgie. Ils ont convenu de la nécessité d'accélérer le processus engagé à l'OCDE. ■

- Pour plus de précisions menées sur les travaux de l'OCDE sur l'acier : [www.oecd.org/entreprise/steel/](http://www.oecd.org/entreprise/steel/)

## Verbatim

### Le bon sens dans le monde

« Il y a seulement 10 ans, il était de bon ton de dire que l'Amérique était sur le déclin. On trouvait dans les listes des meilleures ventes des ouvrages décrivant la chute de l'Amérique. Le Japon allait bientôt être le nouveau « Numéro un ». Cette opinion était fautive à l'époque... Mais celle qui voudrait aujourd'hui que l'Amérique soit invincible est tout aussi dangereuse... »

- Joseph Nye, auteur de « *The Paradox of American Power : Why the World's Only Superpower Can't Go It Alone* », Oxford University Press, 2002, cité dans *The Economist*, 23 mars 2002, Vol. 362, N° 8265.

### Le bon sens au travail

« Plus vous travaillez, moins vous êtes efficace. Travailler malin, c'est travailler moins. »

- Christian Boiron, PDG des Laboratoires homéopathiques Boiron, entretien radio à la BBC, 12 mars 2002

### Le bon sens en Afrique

« Ce n'est pas l'aide publique qui aidera nos pays à se développer... Seul un afflux massif de capitaux privés permettra d'enclencher le cercle vertueux de la croissance... L'aide est utile quand elle s'attaque à des problèmes que le secteur privé ne peut résoudre, comme l'éducation ou la santé. Mais doubler l'aide au développement ne changera rien... La solution ne peut venir que de nous-mêmes. »

- Le Président Abdoulaye Wade du Sénégal, dans *La Tribune*, 25 mars 2002.

# Globalisation and its enemies

If the 1990s will be remembered for the rapid spread of new technology and free-market ideas, the first decade of the 21st century will be viewed as a period in which the seemingly inevitable process of economic globalisation faltered

A number of events – the emergence of terrorist groups with global reach, the wrenching problems of introducing economic reforms in emerging markets such as Argentina, and the massive attention paid in more developed economies to Enron-type corporate governance failures – all seemed to come together in a way that spelled the end of rapid growth and worldwide market liberalisation.

For many media observers, the symbol of the international economy in the 1990s was the annual business conference in Davos, Switzerland, where thousands of corporate executives and politicians gathered from around the world to network. Today, however, this symbol has been replaced by a rag-tag coalition of protestors, ranging from trade unionists to environmental activists, who regularly disrupt annual meetings of the WTO or the IMF.

But beyond this media-fed conclusion lies a more complex reality: the process of globalisation is still under way, but in a different manner. A decade ago, the major companies in the OECD world – the engines behind globalisation – took the spread of international trade and investment for granted. Today, this is not the case. Indeed, in a recent survey conducted with a group of our key clients, we found that the problem is not that



Left to right: William Webster, Richard Burt

globalisation no longer holds important business opportunities. Rather, it is that in order to capture these opportunities, companies must become far more sophisticated about how to operate in a more open, but also more risky environment.

The clients we surveyed do business in a range of areas, including the natural resources sector, financial services, high technology and consumer products. They all agreed that in doing business in challenging markets, reliable information was at a higher premium than ever before. They reported that despite all the media attention focused on global terrorism and regional crises in trouble spots, such as the Middle East, they are more preoccupied with mastering a narrower range of business risks. In particular, six key risk areas were highlighted:

■ **Local corruption in business and government.** This has emerged as a primary concern of our clients in the US and Western Europe, particularly in working in emerging markets. The ranges are from petty corruption, endemic in India and other south Asian markets, to more organised and dangerous criminal groups in countries such as the Ukraine.

■ **Lack of transparency in accounting and banking practices and standards.** Many countries have failed to adopt either US or international accounting standards, which creates real difficulties for foreign investors to reliably measure financial performance. "The lack of transparency is one of the single biggest impediments to doing cross-border deals," a senior investment bank manager told us.

■ **Bias in local government regulations.** In many markets, regulatory rules are not consistently enforced or conveniently bent as a result of political pressure. The operations of

central banks are also at times politicised, which can severely complicate financial transactions.

■ **Predatory business practices by competitors.** Many clients complained of the lack of a "level playing field" in various markets, as a result of unfair behaviour by competitors, both foreign and local. Bribery was the most visible manifestation of such practices.

■ **The danger of picking the 'wrong' partner.** While clients told us they recognise the strategic importance of entering high-potential markets, such as China, they are deterred by questions concerning possible local partners. Standard, Western-style due-diligence techniques are often inadequate in the face of complicated offshore financial structures, or the origins of funds murky. Partner selection can result in reputational damage. The general counsel of a client in the energy industry noted: "We learned our lesson after rushing into a joint venture without properly reviewing our business partner. We now have a very thorough process for evaluating individuals and companies".

■ **Physical security threats.** After 9-11, companies are highly sensitive to the risks of terrorism and related forms of political violence. This is true for "traditional" problems, such as in southern Russia, Columbia, Pakistan and parts of south-east Asia, but our clients now also express concern about central Asia, northern Africa and, of course, the Middle East.

All in all, our clients recognise that a combination of factors – the growth of terrorism, the Argentine crisis and even the Enron affair – have come together to complicate the globalisation process. At the same time, their appetite for international expansion has not diminished. They also recognise, as we do, that companies can succeed in challenging markets if they have the information they need to fashion prudent and effective strategies. Hard-to-get information will be a key factor for success in the new, more risky international business environment, and this is precisely what companies like Diligence LLC are committed to delivering.

*Richard Burt, a former assistant secretary of state and US ambassador, is the chairman of Diligence LLC. William Webster, the former director of the FBI and the CIA, chairs the firm's Senior Advisory Group. Visit Diligence LLC at: [www.diligencellc.com](http://www.diligencellc.com).*

## Top 10 Globalisation Issues List

Issue	Rank
■ Corruption within business and government sectors	1
■ Local accounting and banking practices	2
■ Effectiveness and fairness of local government regulations	3
■ Behaviour and business practices of competitors operating in the region, ie. is there a level playing field?	4
■ The credibility and/or transparency of a potential local partner or local investor	5
■ Local crime concerns and general security of the environment	6
■ Possible influence of local organised crime	7
■ Local labour issues, including stability, availability of necessary skills within local labour force etc.	8
■ Currency stability	9
■ Quality of existing infrastructure, ie. transportation, power, water	10

Source: Diligence LLC © Globalisation Survey April 2002

# Les retombées du terrorisme

## Sécurité et économie

Patrick Lenain, Marcos Bonturi et Vincent Koen,  
Département des affaires économiques de l'OCDE

L'économie mondiale s'est remarquablement redressée depuis les attentats de septembre 2001, mais il faut s'attendre à des effets économiques pendant un certain temps.

## Vers la reprise



La reprise semble bien s'amorcer

Les attentats terroristes perpétrés aux États-Unis le 11 septembre ont infligé des pertes humaines et matérielles sans commune mesure avec les attentats survenus ailleurs au cours des dernières années. Le passif est avant tout humain, avec plus de 3 000 personnes tuées, dont des employés de bureau, des passagers d'avions et des centaines de sauveteurs. Il est aussi matériel, les dommages étant estimés dans les comptes nationaux à US\$14 milliards pour les entreprises privées, US\$1,5 milliard pour les États et collectivités locales concernés et US\$0,7 milliard pour l'État fédéral. Le coût des opérations de sauvetage et de déblaiement et les dépenses connexes sont évalués à au moins US\$11 milliards. La pointe de Manhattan a perdu environ 30 % de ses superficies de bureaux et de nombreuses entreprises ont été anéanties. Près de 200 000 emplois ont été détruits ou délocalisés hors de New York City, au moins temporairement.

Peu après les attentats, le bioterrorisme a frappé : des spores mortelles d'anthrax ont contaminé les services postaux et provoqué plusieurs décès. On a également craint que les centrales nucléaires, les complexes chimiques, le réseau d'adduction d'eau et d'autres infrastructures cruciales ne soient pris comme cibles.

L'horreur de ces événements ne pouvait

que faire douter l'investisseur même le plus optimiste et, tout naturellement, les prévisions pour l'économie mondiale ont été révisées à la baisse. En vérité, la confiance des entreprises aux États-Unis et dans la plupart des autres pays de l'OCDE s'était déjà fortement dégradée en septembre 2001 par rapport à 2000. Les attentats l'ont encore entamée et la prévision de consensus pour la croissance réelle du PIB américain a été sur le champ révisée en baisse de 0,5 point pour 2001 et de 1,2 point pour 2002. La perte totale cumulée de revenu national associée se monte à US\$500 milliards.

Comme on s'y attendait, le PIB réel s'est contracté au 3ème trimestre, mais il s'est bien maintenu au 4ème, la forte baisse de l'investissement des entreprises ayant été compensée par une consommation soutenue et de fortes dépenses publiques. Les dépenses militaires ont en particulier augmenté de 9 % en termes réels. Plusieurs secteurs ont néanmoins été durement touchés. Les compagnies aériennes, déjà en difficulté, ont souffert d'une chute de la demande et le trafic s'est effondré. Les commandes d'avions ont été revues à la baisse. Le secteur des assurances a dû faire face à une catastrophe sans précédent. La demande a également diminué fortement pour l'hôtellerie-restauration, les agences de voyages et les autres activités liées au

tourisme. Mais le problème des uns peut être l'aubaine des autres ; tel a été le cas dans le domaine de la sécurité et des technologies de l'information.

Wall Street n'a pas souffert que physiquement. Les opérateurs sur les marchés financiers ont cherché refuge dans une « fuite vers la qualité » et les écarts de rendement se sont creusés entre obligations de sociétés et obligations publiques et entre obligations des économies émergentes et obligations américaines. Pourtant, les cours se sont rapidement redressés, dépassant souvent leurs niveaux antérieurs au 11 septembre. Les écarts se sont de nouveau resserrés et la volatilité s'est atténuée.

Tout cela amène à se poser deux grandes questions : comment l'économie s'est-elle rétablie si vite après le choc ? Est-on revenu partout à la normale ou bien certains secteurs ont-ils subi des dommages durables ?

Pour ce qui est de la reprise, l'action rapide et énergique des pouvoirs publics a indéniablement joué un grand rôle. Prenons l'exemple du marché financier de New York, qui a été quasiment détruit et a dû fermer pendant plusieurs jours. La Réserve fédérale a immédiatement fait savoir qu'elle était prête à injecter des liquidités pratiquement illimitées pour éviter les incidents et cessations de paiement. Le taux effectif des fonds fédéraux est tombé à des niveaux qu'il

n'avait pas connus depuis le début des années 1960. La Fed a coopéré avec la Banque centrale européenne, la Banque d'Angleterre et la Banque du Canada pour approvisionner le monde en dollars. Cette action et la prompte reconstruction des réseaux de télécommunications et d'électricité ont permis de rouvrir les marchés dans de bonnes conditions et de revenir rapidement à une situation normale. Les prêts ont été remboursés et le bilan de la Fed, temporairement gonflé, s'est vite contracté. Le système a bien fonctionné.

La politique monétaire et la politique budgétaire, elles aussi, ont aidé. Les banques centrales du monde entier ont nettement réduit les taux d'intérêt. Aux États-Unis, trois jours seulement après les attentats, le Congrès a autorisé des dépenses d'urgence d'un montant de US\$40 milliards pour financer les secours à New York, à Washington et en Pennsylvanie et le début de la guerre contre le terrorisme. Quelques jours plus tard, il a accordé US\$5 milliards de subventions directes et US\$10 milliards de garanties de prêts fédéraux en faveur des compagnies aériennes américaines.

Au total, grâce à une bonne gestion de la crise, notamment par le biais de la coopération internationale, l'impact économique à court terme des attentats de septembre a été moins marqué qu'on ne le craignait au départ. De fait, les résultats économiques reviennent au niveau des prévisions d'avant septembre (voir le graphique). D'où notre deuxième question, qui concerne le moyen terme. La réponse est cette fois moins certaine, car les conséquences économiques du terrorisme dans la durée ont été peu étudiées. Ce qui est sûr, c'est que les attentats de septembre n'ont pas seulement provoqué des pertes humaines et matérielles ; ils ont révélé la vulnérabilité de l'économie de marché aux menaces hostiles. Cette prise de conscience a créé un choc psychologique aux États-Unis et dans le reste du monde. Il n'est donc pas surprenant que les principaux effets durables des attentats du 11 septembre se situent dans le domaine de la protection et de la sécurité.

En dehors du renforcement de la coopération pour la lutte contre le financement du terrorisme (voir l'article de Clarie Lo page 39), l'effet le plus visible a été le retour à l'augmentation des dépenses de défense aux États-Unis mais aussi

ailleurs. L'accroissement des dépenses dans ce domaine ampute le « dividende de la paix » qui, selon de nombreux experts, a contribué à la forte croissance américaine de ces 10 dernières années.

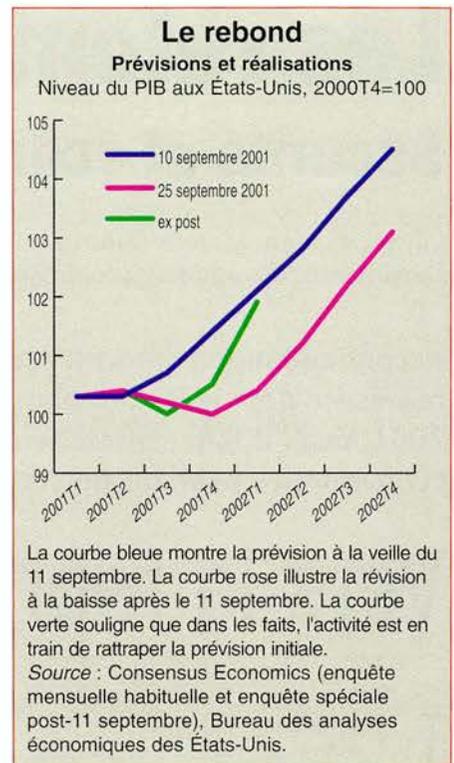
Bien sûr, les dépenses pour la défense et la sécurité peuvent stimuler brièvement, mais fortement, l'économie en créant des emplois et en gonflant les marchés publics, mais à moyen terme cela se fera au détriment d'autres activités dans le reste de l'économie. (Ces aspects seront traités dans un document de travail à paraître, référencé au bas de cet article.)

En dehors du gonflement des dépenses de défense, une plus forte menace terroriste a au moins deux autres conséquences économiques : dans les assurances, il est plus difficile et plus coûteux, depuis septembre 2001, de se couvrir contre le risque lié au terrorisme ; et le renforcement de la sécurité, en particulier aux frontières, a conduit à une surveillance plus stricte des mouvements de marchandises (et de travailleurs) dans un certain nombre de pays.

## L'assurance en question

Les pertes subies par le secteur des assurances (y compris la réassurance) sont estimées à un chiffre qui se situe entre US\$30 et US\$58 milliards. On ne sait pas très bien quel sera le montant des indemnités pour l'assurance responsabilité civile, mais même si le coût est en définitive proche de l'estimation basse, les sinistres dus aux attentats de septembre seront vraisemblablement les plus élevés de toute l'histoire, dépassant les US\$21 milliards de dommages subis par la Floride en 1992 avec l'ouragan Andrew. Ce sont jusqu'à présent les émeutes de Los Angeles de 1992 qui avaient représenté les plus fortes indemnités (US\$0,8 milliard) pour une catastrophe due à l'homme et il s'agissait alors essentiellement de dommages sur des biens. Dans le cas des attentats du 11 septembre, toute une série de branches d'assurances sont en cause : vie, dommages, automobiles, aviation, rémunération et pertes d'exploitation.

Malgré l'ampleur de ce coût, il n'y a pas eu de grande faillite dans le secteur des



assurances, notamment parce que le risque était étalé sur un certain nombre de sociétés et de pays. On estime que les réassureurs, dont la plupart sont européens, subiront plus de la moitié des pertes. Toutefois, un grand nombre de sociétés d'assurance et de réassurance ont vu s'affaiblir leurs moyens financiers et il est probable qu'un certain nombre d'entre elles ne pourraient pas résister à un nouveau choc similaire.

Après les attentats, les assureurs et les réassureurs ont réduit la couverture pour le risque lié au terrorisme, ou ont même cessé de le prendre en charge en raison des difficultés pour le tarifier. Les primes d'assurance ont augmenté dans plusieurs secteurs, surtout l'aviation et les autres modes de transport. Il y a eu hausse également dans la construction, le tourisme et l'énergie. Les primes d'assurance pour les biens commerciaux et la responsabilité civile ont grimpé de 30 % en moyenne, et bien davantage pour les cibles les plus vulnérables comme les usines chimiques et les immeubles de grande hauteur à usage de bureaux.

Il faut néanmoins garder à l'esprit que les primes avaient fortement diminué dans les années 1990 et, même si l'on tient compte des hausses prévues, les primes de réassurance devraient rester nettement inférieures aux sommets atteints en 1993, surtout parce que la concurrence s'est intensifiée dans ce secteur. Malgré tout, la réduction de la couverture pourrait freiner la croissance si elle touche certains types d'investissement, comme par exemple dans l'immobilier.

Les sociétés d'assurance seront peut-être à même, un jour ou l'autre, de tarifier le risque terroriste, mais pas dans un avenir prévisible. Le risque d'une catastrophe de grande ampleur du type de celle qui s'est produite le 11 septembre était jusqu'alors jugé faible (et il est peut-être encore effectivement faible) et on ne l'intégrait que rarement en bonne et due forme dans les primes. À terme, ceci est susceptible de changer. Après tout, quelle que soit leur soudaineté, les frappes terroristes ne sont pas totalement aléatoires et rien n'empêche, du point de vue technique, de les prendre en compte dans un modèle de gestion des risques, même si, du fait du degré élevé d'incertitude de ces événements, l'exactitude prédictive des modèles de risque restera longtemps en question. Malgré tout, un groupe de sociétés européennes d'assurance et de réassurance a récemment fait connaître son intention de constituer un pool pour assurer dans certaines limites le risque terroriste. Aux États-Unis, les compagnies aériennes sont en passe de créer une société mutuelle, Equitime, dont l'objet est similaire, mais en envisageant l'intervention de l'État en qualité d'assureur en dernier ressort.

Les marchés financiers pourraient jouer un rôle clé dans l'élargissement de la couverture. Le marché des obligations « catastrophe » reste étroit depuis sa création en 1996, mais les initiatives qui sont prises pour reconditionner les dérivés d'assurance, sous une forme plus familière aux marchés financiers, pourraient accroître la liquidité et faire jouer à ces marchés un plus grand rôle dans la mise au point, à l'avenir, de nouveaux mécanismes de transfert des risques.

Il faudra sans doute au secteur des assurances plusieurs années pour s'adapter. Dans l'intervalle, une intervention des pouvoirs publics pourra être justifiée. De

fait, certains pays de l'OCDE ont créé depuis longtemps des dispositifs de couverture du risque terroriste. C'est le cas, par exemple, au Royaume-Uni avec Pool Re, mis en place pour faire face aux menaces terroristes déjà anciennes de l'IRA, et en Espagne, où a été constitué un organisme public, le Consorcio de Compensación de Seguros. Un grand nombre de ces dispositifs était censé remédier temporairement à une défaillance du marché. On pensait qu'avec le temps le secteur des assurances se doterait de nouveaux moyens et que des modalités efficaces de partage des risques se réinstalleraient. Si ces dispositifs sont encore en vigueur, c'est parce que la défaillance du marché n'était pas temporaire, ou parce que l'intervention des pouvoirs publics a peut-être dans certains cas évincé les possibilités d'action du secteur privé.

La mise sur pied de ce type de mécanisme est nécessairement tributaire des particularités du système judiciaire national. Par exemple, le modèle du Pool Re au Royaume-Uni ne réassure pas la

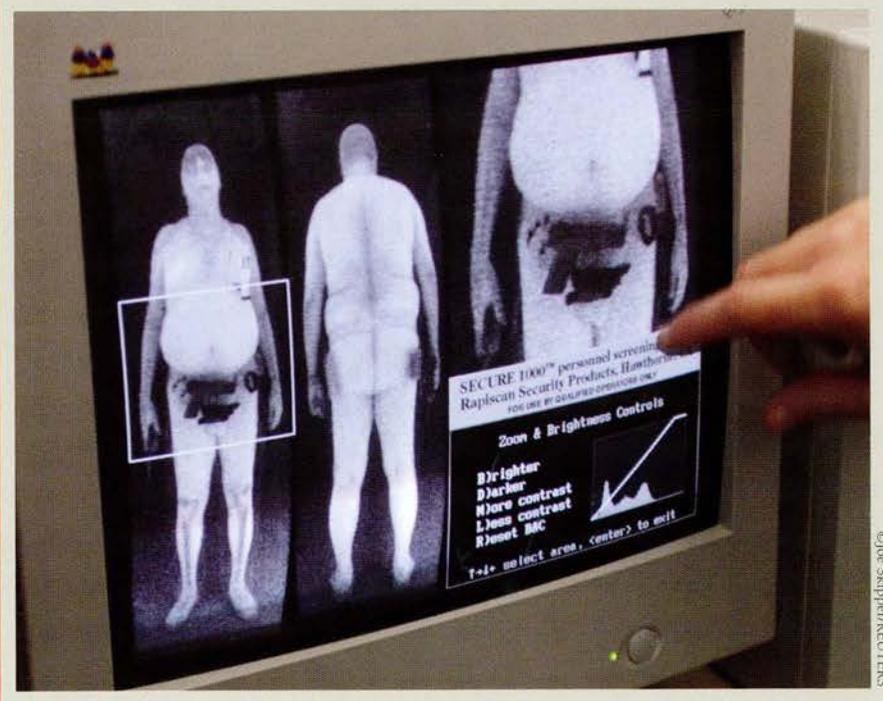
responsabilité civile et il serait donc moins valable aux États-Unis, où se pose le problème des procès en responsabilité civile.

En somme, si l'intervention des pouvoirs publics se révèle nécessaire, elle devra être de portée limitée, être conçue en partenariat avec le secteur privé et faire l'objet, sous une forme ou une autre, d'une tarification. À cet égard, il est possible que l'État doive agir en qualité d'assureur en dernier ressort, ce qui nécessitera peut-être une coopération internationale.

Les attentats du 11 septembre ont rappelé à tous le rôle des pouvoirs publics. De tels partenariats seraient cruciaux pour le secteur des assurances en cas de scénario « méga-terroriste », par exemple un attentat nucléaire, même de faible ampleur. Il ne fait aucun doute que les experts de l'assurance étudient de près cette éventualité. Même s'il s'agit d'un risque impondérable pour la plupart d'entre nous, les attentats du 11 septembre ont montré qu'il faut prendre en compte les événements même improbables.

### Un passager chargé

Un représentant de la société Rapidscan Security Products montre un cliché qui révèle un pistolet dissimulé, au cours d'une démonstration des nouveaux systèmes de détection à l'aéroport international d'Orlando (Floride), en mars 2002. L'appareil que l'on voit ici est le « Secure 1000 », un scanner radiographique intégral à basse énergie, qui devrait être mis en service sur une base volontaire pour les contrôles de passagers.



© Joe Skipper/REUTERS

# Question de transport

Autre conséquence économique à moyen terme des attentats du 11 septembre : leurs retombées sur le commerce et plus particulièrement les transports. Avec l'avènement de la « nouvelle économie », on a pu souvent oublier que, malgré l'existence du cyberspace, le monde n'était pas virtuel et que même des marchandises commandées en ligne doivent être fabriquées avec des machines qui n'ont rien d'irréel, conditionnées dans un emballage bien tangible et acheminées vers leur destination finale. Après les attentats du 11 septembre, les transports aériens n'ont pas fonctionné pendant quatre jours et l'autorité portuaire de New York et du New Jersey a suspendu ses activités durant 48 heures. L'ensemble du système de transport aux États-Unis a subi de graves perturbations qui se sont répercutées sur le monde entier.

C'est la frontière terrestre entre les États-Unis et le Canada qui a été la plus touchée. Environ un demi-million de véhicules n'ont plus été en mesure d'acheminer un volume de marchandises représentant en temps normal un montant de US\$1,4 milliard par jour. Les longues files d'attente ont eu de lourdes conséquences pour un grand nombre d'entreprises, surtout dans l'industrie automobile où les approvisionnements en flux tendus se sont purement et simplement interrompus. Les dispositifs de sécurité ont été progressivement assouplis et on a renforcé le personnel affecté à ces dispositifs, de sorte que le trafic est revenu à une situation à peu près normale. Une initiative a joué depuis lors : la signature, en décembre 2001, de la déclaration américano-canadienne relative à la « frontière intelligente », qui a pour but de faciliter les échanges grâce à des améliorations technologiques et à une coordination plus étroite. Mais il s'agissait d'une frontière terrestre. Qu'en est-il des échanges intercontinentaux ?

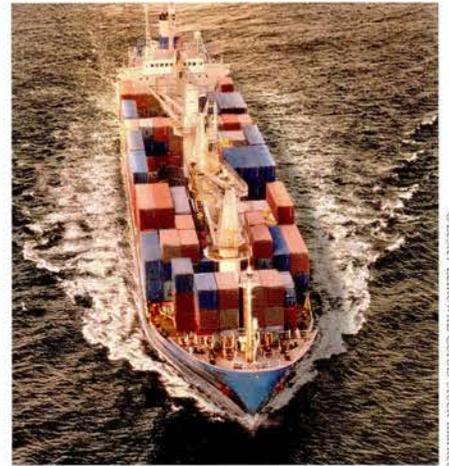
Le renforcement des mesures de sécurité et une série de coûts supplémentaires ont également renchéri le transport de marchandises par voie maritime et aérienne. Dans le cas des transports maritimes, des obligations de notification ont été instaurées, les inspections par les garde-côtes sont plus fréquentes et les interventions de remorqueurs d'escorte se multiplient, ce qui

s'est traduit par une plus longue attente. Il en est de même pour les transports aériens : les coûts sont en hausse avec l'augmentation des primes d'assurance et l'application de surtaxes pour risque de guerre, surtout pour le fret transporté dans certaines zones géopolitiquement dangereuses.

Malgré tout, la plupart des indices ne font guère apparaître, six mois après les attentats, une hausse des coûts de transport, certains ayant même diminué. L'augmentation de 5 % à 10 % des tarifs de fret maritime s'est rapidement inversée, mais fin 2001 les tarifs de fret aérien étaient supérieurs d'environ 10 % à leur niveau d'avant les attentats. Vu le net ralentissement de la demande et la baisse des prix des carburants, on aurait dû observer un recul des coûts de transport. Par conséquent, les coûts de transport hors énergie et corrigés des influences conjoncturelles pourraient avoir augmenté.

Certains observateurs considèrent néanmoins que les frontières américaines restent trop perméables et préconisent un renforcement des contrôles. Le Service des douanes américaines a recommandé de renforcer la sécurité des conteneurs, qui représentent 60 % environ du volume des échanges mondiaux. Cela nécessiterait de lourds investissements pour accélérer les procédures douanières, en mettant en place une sorte de « voie express ». Tous ces dispositifs sont coûteux et risquent d'allonger les délais de livraison. Or, le niveau abordable des tarifs de fret aérien et la baisse globale des frais de transport ont joué un grand rôle dans la croissance économique ces dernières décennies et de nombreux secteurs ont pu ainsi internationaliser leurs chaînes d'approvisionnement. Ils sont tributaires de la rapidité et de la fiabilité des livraisons dans le cadre d'un système efficace de transport. La rapidité a permis aux entreprises de réduire en particulier leurs stocks et d'accroître leur productivité, pas seulement aux États-Unis, mais dans le monde entier. Le renchérissement des coûts de transport pourrait avoir des conséquences négatives pour la croissance dans tous les pays, riches ou pauvres.

Les spécialistes estiment que, depuis les attentats, le coût total des mesures de sécurité pourrait atteindre 1 % à 3 % de la valeur des



© Lester Lebowitz/Corbis Stock market

## Une cargaison sécurisée ?

marchandises. Un tel pourcentage n'est pas négligeable et une différence, même faible, entre le coût du commerce international et celui du commerce intérieur peut avoir un impact très marqué sur les courants d'échanges.

Que faire, étant entendu que la sécurité est essentielle ? Une coopération est manifestement nécessaire entre le secteur public et le secteur privé au stade de la conception et de l'exécution des mesures. Bien qu'on ne puisse pas totalement éviter dans l'immédiat un arbitrage entre sécurité et efficacité pour le passage aux frontières, on peut s'attendre à ce que cet arbitrage n'ait plus à être opéré à moyen terme. Les nouvelles mesures de sécurité peuvent être conçues de façon à ne pas nuire à l'efficacité du transport transfrontalier de marchandises, en s'appuyant sur une analyse de gestion des risques pour faire en sorte que priorité soit donnée aux plus critiques d'entre eux.

Le régime de sécurité du fret aérien qu'a instauré le Royaume-Uni à la suite de la catastrophe de Lockerbie de 1988 est un bon exemple dans ce domaine.

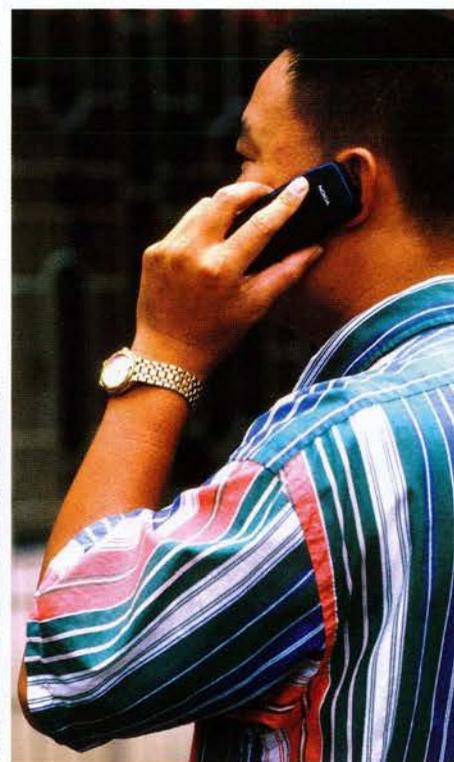
Après un événement aussi tragique et abominable, le fait que nos économies paraissent se redresser témoigne de la capacité de résistance dont la zone de l'OCDE, et plus particulièrement l'économie américaine, ont su se doter au fil des années. Gérer les risques fait partie des défis auxquels nous faisons face. ■

## Références

- « Les conséquences économiques du terrorisme », document de travail du Département des affaires économiques, à paraître, OCDE, 2002.

# Développement régional en Chine

Mehmet Ögütçü, Direction des affaires financières, fiscales et des entreprises de l'OCDE, et le Professeur Markus Taube, Université de Duisbourg, Allemagne



Abacus photo ©Carlo Cortes W/Reuters, Mobile phone photo: ©PHILIPPE LISSAC/IRIC

Une économie à deux vitesses

La Chine a connu une croissance exceptionnelle, mais beaucoup reste encore à faire pour orienter l'investissement vers les régions et les provinces de l'Ouest.

Tout a été dit et écrit sur le potentiel économique de la Chine, certains allant jusqu'à affirmer que ce pays pourrait un jour rivaliser avec les États-Unis. Il est vrai que depuis les années 1980, la croissance de la Chine est impressionnante et même les projections les plus prudentes ont de quoi rendre optimiste. Le problème, c'est que la croissance n'a pas profité à tout le monde. En effet, l'essentiel des nouveaux investissements réalisés durant la période 1983-2001, soit US\$400 milliards, ont été concentrés sur les côtes Est et Sud du pays. À elle seule, la côte Est a absorbé 88 % du total des flux d'investissements directs étrangers (IDE) durant cette période, contre 9 % à peine dans le Centre et guère plus de 3 % à l'Ouest.

Faut-il s'en inquiéter ? Pour les petits pays ou pour ceux qui sont relativement

avancés, les déséquilibres régionaux restent gérables. Mais la Chine est un véritable géant. Et bien qu'elle soit sous le contrôle d'une autorité centrale forte, elle abrite des cultures et des traditions très différentes. Dans le contexte de la mondialisation, tout l'enjeu consiste donc à éviter qu'un mode de croissance inégal ne mette en péril non seulement la cohésion du pays, mais aussi la stabilité économique à long terme.

L'État chinois entend relever ce défi par sa « grande stratégie de développement de l'Ouest » (*xibu da kaifa*), lancée en janvier 2000. Ce projet ambitieux vise à orienter l'investissement public, les compétences extérieures, les prêts étrangers et les capitaux privés vers la partie occidentale du pays. Les autorités, qui ont mobilisé US\$45,5 milliards à cet effet en 2000, envisagent d'accroître ce montant.

Mais le développement de l'Ouest n'est pas qu'une affaire d'argent.

En effet, les zones défavorisées sont extrêmement étendues : la Chine de l'intérieur, qui représente 56 % de la superficie totale (près du double de l'Inde) et 23 % de la population, s'étend sur plusieurs provinces et régions autonomes (voir carte). Or les revenus par habitant ne dépassent pas 60 % de la moyenne nationale. Et l'écart ne cesse de se creuser : dans la province du Gansu, par exemple, le revenu par habitant est passé de 84 % de la moyenne nationale en 1980 à 56 % en 1999. L'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) donne aux régions de l'Ouest et du Nord la possibilité de prendre part à la course aux nouveaux investissements, notamment ceux en provenance de l'étranger. Mais encore faut-il que ces régions parviennent à régler leurs énormes problèmes d'infrastructure et d'emploi.

Dans un premier temps, les autorités chinoises ont cherché à développer les régions de la côte Est dans l'espoir que la croissance rejaillirait sur le reste du pays. Satisfaisante sur le papier, cette idée tarde pourtant à se concrétiser. L'explication tient en partie au fait que les réformes économiques ont généralement privilégié les zones côtières. De fait, cette vaste partie du pays, déjà handicapée par l'éloignement des marchés mondiaux et par un marché local très restreint et peu développé, a dû s'accommoder d'industries d'État à bout de souffle.

Les maigres fonds privés qui étaient disponibles dans les provinces reculées de l'intérieur de la Chine sont pour l'essentiel partis vers les côtes, plus prospères et où la rentabilité est supérieure. À cette pénurie de capitaux, s'ajoute la fuite des cerveaux, les jeunes gens qualifiés et entreprenants sont tentés d'émigrer vers l'Est où ils bénéficient de salaires plus élevés et de meilleures conditions de vie.

### Mobilisons ces ressources

L'Ouest de la Chine ne manque pourtant pas d'atouts. Les coûts sont moins élevés dans cette région, qui dispose à la fois d'une source inexploitée de main-d'œuvre qualifiée des anciennes entreprises de l'armée et d'importants effectifs non qualifiés bon marché. On y trouve quelques établissements de recherche et des universités, dans des capitales provinciales telles que Xi'an et Chengdu, des ressources



naturelles abondantes, notamment du pétrole, du gaz et des ressources minérales dans le Xinjiang, sans oublier une solide base agricole. La province du Sichuan figure d'ailleurs en première place pour la production de riz. De plus, les sites historiques de l'Ouest bénéficient d'un potentiel touristique appréciable : la Route de la soie, le plateau du Tibet, la vallée de Jiuzhaigou et l'oasis de Turfan spécialisée dans la culture fruitière. Toutefois, ces atouts n'ont pas suffi pour attirer les investisseurs étrangers dans le contexte difficile et concurrentiel de l'économie mondiale.

Comment la situation peut-elle évoluer ? De toute évidence, étant donné la distance qui les sépare des côtes, ces zones ne peuvent guère compter promouvoir des industries directement tournées vers l'exportation. Les pays voisins tels que la Russie, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, le Turkménistan, le Pakistan et l'Inde seraient des débouchés possibles mais le processus risque de s'enliser sur certains aspects politiques, notamment les questions ethniques aux frontières. Il semble plus

réaliste de faire appel à des IDE par une offre de ressources exceptionnelle de manière à intégrer la Chine de l'Ouest à la chaîne de valeur des entreprises exportatrices situées sur la côte Est du pays. Pour y parvenir, il faudrait redéployer certains investissements et en attirer d'autres, en privilégiant des activités qui ne doivent pas nécessairement se trouver près du consommateur final. Certains services comme la comptabilité des hôtels côtiers, les centres d'appels ou l'informatique seraient une solution possible. Dans le secteur manufacturier, il peut être intéressant d'attirer des producteurs de pièces détachées pour les machines et l'équipement technologique.

Mais toutes ces avancées supposent une infrastructure moderne axée sur les technologies de l'information (TI), dont l'Ouest de la Chine est précisément dépourvu. Elles impliquent aussi une amélioration des systèmes de transport et une levée des mesures qui limitent le commerce inter-régional afin que l'intérieur du pays puisse fournir les ressources naturelles et la main-d'œuvre que les

entreprises côtières font actuellement venir de l'étranger. À long terme, l'implantation à l'Ouest d'un plus grand nombre d'unités de recherche-développement (R&D) orientées vers le marché est envisageable. Par ailleurs, il est possible de mieux exploiter la source de main-d'œuvre qualifiée employée jusqu'à présent par des entreprises de l'armée et par des entreprises d'État.

L'ampleur des fonds mis au service de la stratégie de développement de l'Ouest devrait grandement contribuer à renforcer l'infrastructure de la région à moyen terme, sans pour autant modifier le cadre institutionnel et réglementaire. Des changements s'imposent également dans le système bancaire. Régé par les principes de l'économie planifiée, il s'est jusqu'ici limité à distribuer les aides de l'État et à encaisser les bénéfices. Le problème des prêts non productifs est particulièrement sérieux. Or si le système sortait de ce carcan, les projets seraient plus susceptibles de bénéficier d'un concours bancaire. Cette évolution irait en outre dans le sens d'une transparence accrue et d'une réduction de la corruption, ce qui n'est pas négligeable lorsqu'il s'agit d'attirer des investissements.

Bien que le gouvernement central ait considérablement amélioré les conditions dans lesquelles s'inscrit le développement régional, les autorités locales ont aussi un rôle à jouer. Il reste beaucoup à faire pour créer, à l'échelle microéconomique, des conditions plus propices à l'investissement étranger. L'objectif doit être de consolider le tissu industriel sur place et d'empêcher la fuite des capitaux et de la main-d'œuvre qualifiée. Pour cela, mieux vaudraient des incitations axées sur le marché et des moyens plus importants plutôt que des mesures bureaucratiques qui faussent les décisions de gestion.

Des dispositions gouvernementales peuvent se justifier pour attirer les IDE dès

lors que sont visés des avantages indirects que le marché ne saurait apporter à lui seul – transferts de technologies, recrutement de personnel qualifié et arrangements fiscaux, entre autres exemples. Les incitations dans ce sens peuvent s'avérer déterminantes dans le choix final des lieux d'investissement mais risquent, sans une gestion saine, d'engendrer la corruption, la recherche de rente et les distorsions sur le marché. Il s'agit d'améliorer les perspectives commerciales à long terme dans cette partie du pays afin d'assurer non seulement l'afflux, mais aussi la pérennité des IDE. Par ailleurs, certaines incitations telles que les allègements ou exonérations d'impôts peuvent priver les autorités locales des fonds nécessaires pour investir dans l'infrastructure et lutter contre la criminalité et la corruption – autant d'éléments indispensables pour attirer les placements. Les entreprises multinationales doivent se montrer prudentes dans leurs choix, et les organismes de promotion de l'investissement peuvent aider à façonner l'image d'une région et à assurer sa visibilité auprès des investisseurs potentiels. La Chine est bien placée pour le savoir : ses organismes de promotion de l'investissement de Shanghai et de Yantai ont obtenu de très bons résultats dans l'Est et peuvent indéniablement servir de modèles à des organismes comparables dans diverses localités de l'Ouest.

Compte tenu de l'immensité du territoire chinois, il est inimaginable de faire progresser les IDE partout en même temps. La stratégie de développement de l'Ouest devrait plutôt chercher en priorité, comme elle a commencé à le faire, à déterminer des lieux d'investissement privilégiés. Les centres industriels de Xi'an, Kunming et Luoyang pourraient devenir des pôles de développement, par exemple, en faisant valoir leurs avantages en matière de R&D et de fonctionnement en réseau.

C'est une condition primordiale, car une région a besoin d'un minimum de ressources humaines pour assimiler les technologies de pointe et les compétences de gestion allant de pair avec les IDE. C'est aussi un facteur essentiel pour transformer le potentiel de croissance créé par ces IDE en un développement économique durable. Des provinces telles que le Sichuan et le Shaanxi disposent d'établissements de recherche et de structures universitaires de haut niveau. Comme ils ont jusqu'ici privilégié la recherche technologique, ils pourraient être demain des sources de compétences pour les IDE axés sur la R&D. De plus, des actions gouvernementales sont nécessaires afin d'améliorer l'enseignement et de créer un environnement capable de dissuader la fuite des cerveaux et d'attirer les entrepreneurs installés à l'Est.

Les perspectives qu'offrent les investissements énergétiques méritent d'être signalées, puisque les projets de pipelines donneront un coup de pouce à l'économie locale par le biais des stations de pompage, des activités liées à l'entretien et à la sécurité, etc. Il importe également d'articuler les IDE avec le développement des entreprises locales. Mais, à part pour l'énergie, il est peu probable que les activités minières et autres projets d'extraction de matières premières permettent de tisser de nouveaux liens avec les entreprises locales, même si des investisseurs étrangers se laissent convaincre.

Les responsables chinois ont par conséquent fort à faire s'ils veulent remédier aux écarts de revenus, qui vont en se creusant, entre la partie côtière prospère et l'intérieur du pays en perte de vitesse. Comme l'a souligné le Premier ministre Zhu Rongji, le développement de l'Ouest suppose une stratégie de longue haleine, qui prendra 20 à 30 ans. Il s'agit là d'une évaluation réaliste. Toutefois, si la Chine ne peut se permettre d'avancer sur tous les fronts à la fois, elle doit au moins veiller à ce que toute augmentation des IDE soit mise à profit là où le besoin se fait le plus sentir dans le pays. ■

#### Références

- *La Chine dans l'économie mondiale – Les enjeux de politique économique intérieure*, OCDE, 2002.
- *Foreign Direct Investment in China: Challenges and Prospects for Regional Development*, OCDE, à paraître.
- Conférence de Xi'an : [www.oecd.org/dal/investment](http://www.oecd.org/dal/investment)

### Investissement : la ruée vers l'Est

#### Répartition géographique des IDE en Chine (% du total)

	1983-1998	Les années 1980	Les années 1990
Est	87,8	90,0	87,6
Centre	8,9	5,3	9,2
Ouest	3,3	4,7	3,2

Source : OCDE

Sont visées ici la région autonome zhuang du Guangxi, la région autonome ouïgoure du Xinjiang, la région autonome hui du Ningxia, la région autonome du Tibet, six provinces – Yunnan, Sichuan, Shaanxi, Guizhou, Gansu, Qinghai – et la municipalité de Chongqing.



# Small, but Global

*The Isle of Man, a self-governing island community at the centre of the British Isles, has led the way in showing how an offshore jurisdiction can embrace new international standards on taxation issues while protecting the interests of its economy and people. Allan Bell, the island's treasury minister, explains that, far from the negative 'tax haven' stereotype, the Isle of Man is a prime example of an enterprising and internationally responsible small country with a positive role to play in the global economy*

In April this year, the OECD released a model agreement for effective exchange of information in tax matters, developed in conjunction with a number of non-member financial centres, including the Isle of Man.

For the Manx government, the completion of a new international standard, which we have helped to build, is a satisfying outcome of our policy of constructive engagement with global bodies and initiatives.

Our position, repeated at the start of 2001 when we made the commitment to co-operate with the OECD programme against harmful tax practices, has been clear, consistent and entirely positive.

We will comply with international norms on taxation, but expect these to apply equally to other relevant countries – whether large or small, or whether inside or outside the OECD. Indeed, the whole exercise of building international tax co-operation will be undermined if this is not the case.

On this level playing field, the Isle of Man is determined to be both co-operative and competitive as a centre for international business and financial services. In the meantime, our positive dialogue with the OECD has helped to reinforce our reputation as a stable and responsible base for business.

We welcome this dialogue as it has also given us the opportunity to put the record straight about the true qualities of the Isle of Man economy and to dispel its damaging 'tax haven' label once and for all.

The caricature 'tax haven' is a spurious entity, suggesting an economy based almost entirely on money laundering and tax evasion. It suggests a secret hiding place for the proceeds of crime, tax evasion and terrorism, from sources to which, at best, it turns a blind eye. It is a harmful parasite, a tax-free refuge for the rich which provides no public services or rights for its indigenous population.

This ugly stereotype is no more a description of the Isle of Man than it is of the UK or the US. The reality of the modern Isle of Man as a dynamic, open economy is the exact opposite of the generic 'tax haven' as perceived by the prejudiced and the ill-informed (including, I am sorry to say, some in the media).

I have already confirmed our policy of constructive engagement towards new international standards on taxation. On the separate issue of financial regulation, the island's compliance with global best practice is well documented.

Our defences against financial crime and money laundering have been verified by several external examiners, including the UK Home Office, the Financial Action Task Force and the Financial Stability Forum.

The island is a separate jurisdiction, but not a closed one – we have normal business confidentiality but no banking secrecy laws. Our law enforcement agencies work regularly in co-operation with their counterparts around the world.

Our regulatory regimes met or exceeded international standards before the atrocities of September 11, but, in common

**'The Isle of Man is determined to be both co-operative and competitive as a centre for international business and financial services. Our positive dialogue with the OECD has helped to reinforce our reputation as a stable and responsible base for business'**

with other countries, we have reviewed and tightened our safeguards since then.

Also, the Isle of Man has continued with a pre-scheduled programme of changes to further protect against misuse and abuse by the unscrupulous, from which no financial centre is immune.

At the beginning of 2002, for example, the island became one of the first jurisdictions in the world to regulate agencies which form and administer companies on behalf of international clients. This 'corporate service providers' regime ensures, among other things, that beneficial ownership details of such companies are available to the authorities.

This scheme and other improvements have all been introduced by Tynwald, the island's parliament, which was founded by Norse settlers more than 1,000 years ago and believed to be the oldest continuous parliamentary assembly in the world.

We Manx are a distinct people, one of the smallest such groups in Europe, with a unique heritage that blends Celtic and Viking influences. The island has its own native tongue, Manx Gaelic, a member of the family of Celtic languages that includes Irish, Scots Gaelic, Welsh, Cornish and Breton.

The Isle of Man is not, and never has been, a part of the United Kingdom. As a British Crown Dependency, it has its own government and laws, but the Crown retains ultimate responsibility for representing the island internationally.

Nor is the island part of the European Union, with which it has a special and limited relationship providing for free trade in agricultural produce and manufactured goods. The island is self-financing and pays nothing to, and receives nothing from, EU funds.

Our position on the edge of the EU does not, of course, isolate us from European standards and values. We have incorporated the European Convention of Human Rights into our domestic law, and introduced a range of social legislation including a minimum wage.

The island was traditionally poor in relation to its larger neighbours, suffering from periodic emigration, and was subject to a British colonial-style executive government until well after the Second World War. It is only since the 1960s that Tynwald has been able to exercise increased independence to develop the economy for the benefit of the Manx people.

Economic growth has been strong, but it was not until 2000 that the Isle of Man finally caught up with the UK in terms of GDP per head, with annual GNP reaching £1bn for the first time. Growth has been matched by investment in public services, funded by a mixture of direct and indirect taxation (nearly half of our government's revenue comes from VAT under a bilateral customs agreement with the UK).

In this year's Manx Budget, for example, I was pleased to announce net spending of £388m on public services, or more than £5,000 per head for each of the island's 76,000 population.

Allan Bell, the Isle of Man's treasury minister



More than half (58%) of this funding goes on health, social security, social services and education.

We have also had a lot of catching up to do with our public infrastructure, which had long suffered from under-investment. Major capital projects currently under way include a new hospital, an environmentally-friendly sewerage system, and an energy-from-waste refuse incinerator.

This new level of prosperity for the island's people has only been possible because of a vibrant economy, led by a broadly based international financial services industry (40% of GDP), but also because of e-commerce, manufacturing, tourism, a growing film industry, and farming and fishing.

So what is the secret of our economic success, and what has the Isle of Man got to offer the world in the global economy of the 21st century?

Notwithstanding changes to adjust to international norms, a tax regime that is competitive as well as transparent will remain

one of the island's attractions (our basic corporate tax rate is 10%). Fair tax competition has to be good for the health of the global economy.

The island has also developed a specialist expertise in international

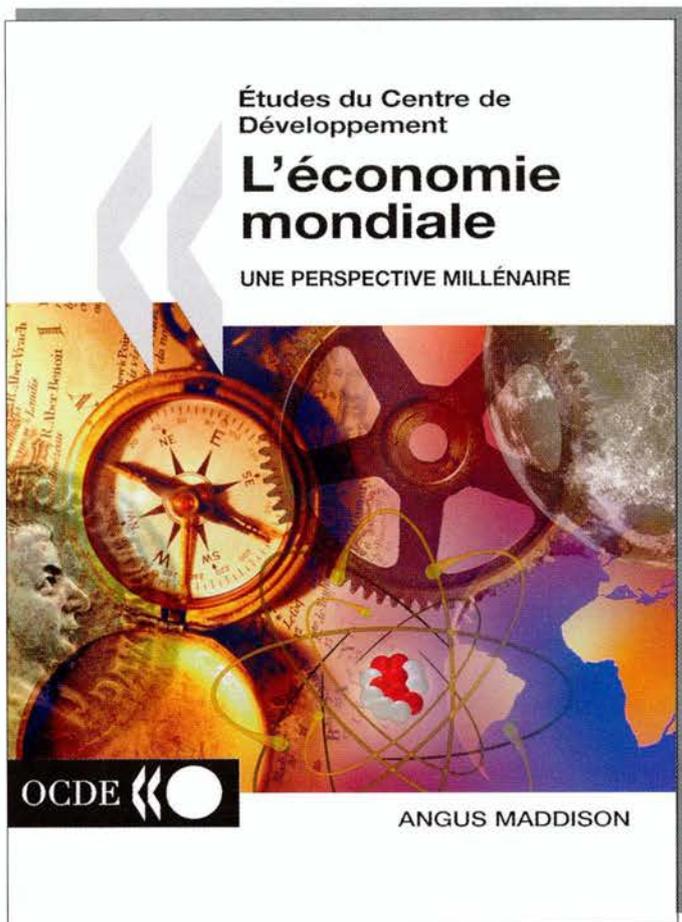
transactions and offers a secure financial base for increasingly mobile companies and individuals. It is recognised that well-regulated centres such as the Isle of Man play a positive role as the facilitators of global business.

Our government encourages enterprise, our workforce is well-educated and our e-commerce infrastructure is world-class. Consequently, we have a reputation for stability and professionalism.

The island may be small, but it is a country – a micro-country – in its own right, proud of its traditions and its identity. However, the economic and political aspirations of our people are global, and the title 'tax haven' does us an injustice. In future, we would ask to be known just by our proper name: the Isle of Man.

**Our government encourages enterprise, our workforce is well-educated and our e-commerce infrastructure is world-class.**

# Bestseller



«Cet ouvrage exceptionnel vient à son heure, à un moment où la mondialisation est au cœur de tant de débats.»

**François Crouzet**, Professeur émérite d'histoire, Université de Paris-Sorbonne.

ISBN: 92-64-28608-X

OECD  
**ONLINE** BOOK  
SHOP

[www.TheWorldEconomy.org](http://www.TheWorldEconomy.org)

OCDE



# Les États-Unis ont besoin de la Trade Promotion Authority

R. Glenn Hubbard, Président du Comité des conseillers économiques de la présidence américaine.

**Le gouvernement des États-Unis souhaite pouvoir accélérer la conclusion d'importants accords commerciaux internationaux. Un tel pouvoir pourrait aussi servir les intérêts des pays en développement.**

Le Président Bush a demandé au Sénat des États-Unis de voter une nouvelle Trade Promotion Authority (TPA, Autorité en matière de promotion commerciale) présidentielle. Qu'est-ce que cela signifie ? Avec la TPA (l'ancienne « fast-track authority » des années 1990), tout accord commercial négocié par le Président serait considéré par le Congrès comme un tout indivisible. Naturellement, le Congrès conserverait le pouvoir d'approuver ou de rejeter en dernier ressort l'accord négocié mais, suivant ce processus accéléré, il accepterait de considérer la législation comme un tout, avec des dates butoirs inamovibles, et des débats limités sans possibilité de modifications.

Le Congrès serait bien sûr consulté tout au long du processus de négociation afin de garantir que les accords commerciaux internationaux conclus par les États-Unis reflètent les priorités du pouvoir législatif comme du pouvoir exécutif. Cependant, afin d'assurer aux États-Unis la plus haute crédibilité auprès des autres pays, il importe que tout accord international puisse passer le Congrès rapidement et sans « renégociation ».

Les étroites relations de travail entre le Congrès et le Président, en matière de négociation d'accords commerciaux, ne datent pas d'hier. Avec le Reciprocal Trade Agreement Act de 1934, le Congrès a d'abord donné au Président un pouvoir

accru en matière de négociation de réductions réciproques des droits de douane. Les obstacles non tarifaires au commerce devenant plus importants, le Congrès a conféré au Président, avec le Trade Act de 1974, le pouvoir temporaire de négocier un éventail plus large de questions commerciales. Il a aussi accepté de suivre une procédure accélérée pour l'examen législatif des accords commerciaux. Par renouvellements successifs, le Président a ensuite conservé ce pouvoir de façon presque continue jusqu'en 1994, date à partir de laquelle il n'a plus été reconduit.

Pourquoi, alors, rétablir ce pouvoir ? Le retour de la TPA est justifié pour trois raisons. En premier lieu, il faut reconnaître

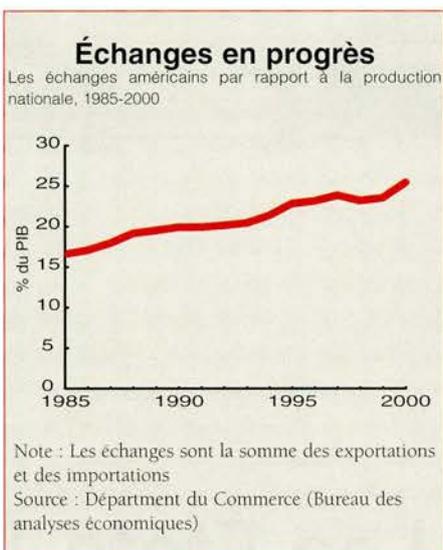
Les avantages d'un commerce mondial plus ouvert. Les échanges internationaux représentent une part importante de l'économie des États-Unis – en 2001, les exportations de biens et de services se sont élevées à US\$1 100 milliards, soit 12 % du produit intérieur brut. Les échanges élèvent la productivité, et la productivité est l'ultime déterminant du niveau de vie.

Le meilleur moyen d'ouvrir davantage le commerce est le recours à des accords commerciaux formels. C'est pourquoi les États-Unis ont signé l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) dès sa création en 1947. Les États-Unis sont aussi membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'organisme international qui a succédé au GATT en 1994. Un engagement institutionnel au libre-échange est un bon moyen de dépasser les politiques myopes. Dans un pays développé, des obstacles rigides à l'importation de produits à forte intensité de main-d'œuvre en provenance de pays en développement, comme les articles d'habillement, les articles en cuir ou les produits agricoles, portent préjudice aux consommateurs mais peuvent également réduire le revenu des habitants des pays en développement.

Une étude récente de la Banque mondiale a révélé que, dans les années 1990, le revenu par habitant dans les pays en développement en cours de mondialisation a augmenté plus de trois fois et demie plus vite que dans ceux qui restaient à l'écart de la mondialisation. (Dans l'étude, les pays en développement ont été considérés comme étant « en cours de mondialisation » si leurs échanges augmentaient en proportion de leur PIB et s'ils réduisaient leurs droits de douane moyens.)

En dernier lieu, il faut bien entendu clarifier le lien entre la TPA et la qualité des accords commerciaux. Quels sont les arguments en faveur de la TPA ? Une des réponses réside dans la différence entre les systèmes parlementaires et les systèmes où les pouvoirs sont séparés. Dans le cas des systèmes parlementaires, comme ceux du Canada et du Royaume-Uni, le ministre du commerce est nommé par le parti au pouvoir. Cela lui confère généralement un mandat clair ainsi qu'une majorité pour approuver les accords. Le processus est simple.

En revanche, dans des systèmes comme



celui des États-Unis, les négociateurs ne sont pas forcément du même parti que ceux qui ont le pouvoir d'accepter ou de rejeter l'accord. Par ailleurs, sans TPA, le Congrès peut continuellement apporter des modifications susceptibles de retarder l'accord. De plus, rien ne garantit qu'une fois l'accord modifié, l'autre pays l'acceptera encore.

Dans l'Union européenne, ce problème ne se pose pas. Elle dispose d'un système hybride intéressant : la Commission européenne négocie les accords commerciaux pour le compte de l'UE, et ceux-ci doivent être approuvés par le Conseil de l'Union européenne. Cependant, le droit d'initiative revient à la seule Commission et le Conseil, lui, ne peut pas modifier des propositions de la Commission, sauf à l'unanimité. Cela a permis à l'UE d'accélérer la conclusion d'accords de libre-échange avec des pays extérieurs, comme en témoignent les six accords entrés en vigueur depuis le début de 1998. Le délai moyen de conclusion de ces accords a été inférieur à deux ans.

**Les États-Unis ont beaucoup à gagner avec l'approbation de la TPA car, tandis qu'elle attend au Sénat, le reste du monde continue à signer des accords commerciaux dont les États-Unis sont exclus.**

Les États-Unis ont beaucoup à gagner avec l'approbation de la TPA car, tandis qu'elle attend au Sénat, le reste du monde continue à signer des accords commerciaux dont les États-Unis sont exclus. Sur plus de 120 accords commerciaux régionaux en vigueur aujourd'hui dans le monde, les États-Unis n'en ont signé que trois : l'ALENA et des accords de libre-échange avec Israël et la Jordanie. En comparaison, l'UE et le Mexique en ont signé respectivement 32 et cinq.

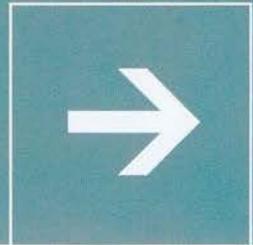
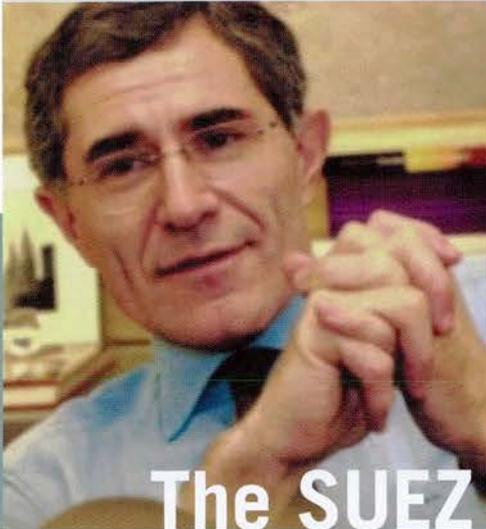
Une étude de l'Université du Michigan montre que si un nouveau cycle de négociations commerciales à l'OMC conduit à une réduction de 33 % des droits de douane frappant les produits agricoles et industriels et des obstacles non tarifaires au commerce des services, cela ferait gagner environ US\$2 500 à une famille américaine moyenne de quatre personnes. L'analyse d'un accord avec les pays de la Zone de libre-échange des Amériques conduisant à la suppression de tous les droits de douane bilatéraux conclut que le gain serait d'environ un tiers de ce montant.

Si elle est aussi avantageuse, pourquoi la TPA est-elle tellement controversée ? Bon nombre des préoccupations ont trait à la prise en compte des normes du travail et de l'environnement dans les accords commerciaux. Dans un projet inclus dans l'International Trade Agenda de 2001, le Président a inscrit comme objectifs de négociation l'encouragement à la protection des enfants et l'adhésion aux normes fondamentales du travail ainsi que de la compatibilité entre la politique commerciale et la protection de l'environnement. De nombreux projets de loi soumis au Congrès contiennent aussi des dispositions relatives aux normes du travail et à l'environnement. Toutefois, le désaccord est grand quant à la nature et à la portée de ces dispositions.

Notre pays, ainsi que le système commercial mondial dans son ensemble, ont tout à gagner des accords commerciaux en suspens dont la conclusion serait facilitée par l'adoption de la TPA. C'est pourquoi le Congrès devrait l'adopter. ■

#### Références :

- Voir [www.tpa.gov](http://www.tpa.gov)
- *Échanges et développement* : Les enjeux, OCDE, 2001



## The SUEZ commitment

AN INTERVIEW WITH Gérard MESTRALLET

### What motivates the SUEZ commitment to sustainable development?

→ Our job is to create and manage systems and networks for Energy, Water, and Waste Services. These businesses center on meeting the basic needs on which human lives and livelihoods depend. Another common characteristic connecting Energy, Water, and Waste Services is that they are intimately and organically connected with the natural environment. Whether it is a matter of optimum use of natural resources, their long-term preservation, or of controlling the environmental impact of human activity, every one of our businesses is based on one simple idea: if we fail to manage our resources and the natural environment with a view to their long-term preservation, we jeopardize the development of human society.

### What has changed in the way people view and implement the principles of sustainable development?

→ The approach to sustainable development twenty years ago was to limit economic growth because resources, energy in particular, were rapidly diminishing. Today, sustainable development goes beyond sounding the environmental alarm. It is more comprehensive, a whole way of thinking that encompasses such crucial factors as social equity, the development of emerging economies, the role of business in society, risk management, or the relationship between mankind and nature.

### Is it not a company's only economic responsibility to make a profit for its shareholders?

→ The first duty of a CEO is to run a profitable, well-performing business that creates value. Profitability is the natural law of every business and the condition of its survival. If a company is not profitable, it cannot credibly talk about sustainable development.

In addition, economic responsibility means always understanding the risks associated with one's business better in order to anticipate, control and hedge them: their cost to the community, not just the company, can be unbearable. In our businesses, the slightest failing in an industrial process can have immediate consequences on peoples' health and safety.

Our economic responsibility can also be seen in the equitable stamp we seek to give our work.

In the major urban centers of the developing world, nearly a quarter of the population lives in extreme poverty and does not have access to vital services such as water and energy. Faced with this unacceptable reality, we had to imagine completely new solutions in the way we do business. We thus give the most marginalized people a chance for a better life.

Stéphane Lévesque  
Illustration

“ Placing these principles at the heart of our management approach gives a meaning – by that I mean



a direction and profound significance – to our actions. ”

### Isn't it contradictory to try at the same time for business efficiency, environmental protection, and social development?

→ For the long term, I am convinced that there cannot be sustainable growth without sustainable development. To survive and grow, a company has to try continuously to improve.

In our lines of work, improvement means continuously seeking to manage our industrial processes efficiently. And that means consuming fewer raw materials, fewer treatment chemicals, and generating less waste—in short, knowing how best to protect and optimize the resources that have been placed in our care and control. It is just common sense: if you commit to managing a service, and thus a resource, for 10, 20, 30 years or more, you quickly understand your interest in economizing that limited resource. Common sense also dictates that we take a very strong social role in the communities where we operate.

We are a global Group that acts locally. For us, promoting community development is essential given our long-term contracts. One of the strengths of our proposals to industrial customers is the quality of our social policies. You can quickly see a “virtuous spiral”, which makes it possible to be more efficient, protect the environment, and improve the quality of life and work.

The key is to articulate a strong vision and share it as widely as possible, so that it is translated concretely into man-

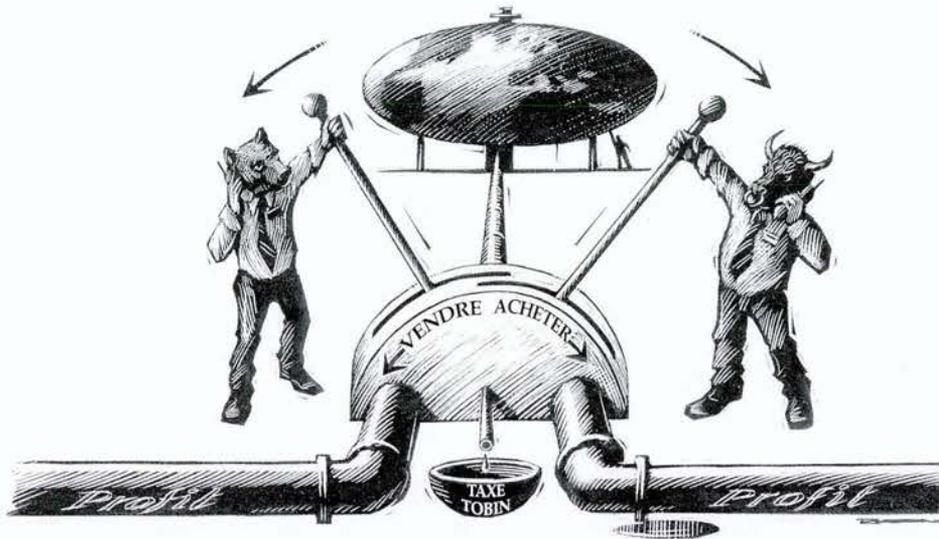
agement and decision-making. It took us nearly three years to establish a common set of environmental performance indicators for all three of our global businesses. But we have now a clear baseline, have set objectives, and can measure our progress. We are starting to do the same thing for performance on social issues. Spearheaded by the Ethics, Environment and Sustainable Development Committee, the process is a transparent and unifying one that holds everyone in the company accountable: field operators, managers, and the Board of Directors.

### How do you define the limits of sustainable development?

→ Can one really talk about limits in light of the nearly infinite possibilities held out by technological advances and the human imagination? For a global company of the size of SUEZ, sustainable development is a long-term vision and a clearly articulated mission that is embodied every day in the actions of thousands of men and women in the field. Placing these principles at the heart of our management approach gives a meaning – by that I mean a direction and profound significance – to our actions.

# Taxe Tobin : une solution viable ?

Helmut Reisen, Centre de développement de l'OCDE



**Taxer les transactions sur les marchés des changes ne permettrait probablement pas d'atteindre les objectifs de développement, déclarent ses partisans, même si cette solution pourrait être envisagée.**

Ces derniers temps, dès qu'il est question de financement du développement, la taxe Tobin surgit aussitôt dans le débat. On s'interroge en général sur le point de savoir s'il serait concrètement possible, voire souhaitable, d'imposer les flux mondiaux de capitaux pour dégager des ressources en faveur des pays pauvres. C'est précisément la question qui a été posée à la conférence sur le financement du développement, organisée par les Nations unies à Monterrey (Mexique) en mars 2002, où chefs d'état et représentants des grandes institutions internationales étaient réunis pour étudier les moyens de réduire la pauvreté dans le monde.

Peu importe en fin de compte que la taxe n'ait pas été conçue pour contribuer au développement, même s'il n'est pas inutile de rappeler qu'elle a été proposée pour la première fois en 1972, par l'économiste américain James Tobin, pour « mettre un peu de sable » dans les rouages de la finance internationale et lutter ainsi contre

les fluctuations excessives des marchés de capitaux. En fait, il s'agit ni plus ni moins de taxer les transactions sur les marchés des changes. L'attrait d'une telle taxe s'explique peut-être aux yeux de certains gouvernements et ONG, du fait que même un taux très faible – vu l'ampleur de la matière imposable – devrait rapporter, du moins en théorie, des recettes considérables pour financer des « biens publics mondiaux » comme l'environnement, la santé, les programmes de lutte contre la pauvreté, etc. Des estimations de US\$50-250 milliards par an ont été avancées, sur la base de taux compris entre 0,05 % et 0,25 %. (Rappelons que l'aide publique consentie par les 21 pays de l'OCDE qui composent le Comité d'aide au développement s'est élevée à US\$53,7 milliards en 2000).

Mais que penser de ces chiffres ? Un examen rapide de la structure des marchés des changes porte à croire qu'ils sont probablement exagérés. Ces marchés se caractérisent en effet par une multitude

d'opérations de compensation effectuées au cours d'une seule et même journée, et si l'on en juge par l'importance croissante du courtage électronique, ce phénomène ne peut que s'accroître. D'après une étude publiée en octobre 2001 par la Banque des règlements internationaux, le volume des transactions sur les marchés des changes (au comptant, à terme et sous forme de swaps) s'élevait à US\$1 210 milliards par jour en 2001, contre US\$1 490 milliards en 1998, soit une baisse de 19 % apparemment imputable à l'introduction de l'euro (qui a fusionné 12 monnaies en une seule) et à la part croissante des transactions effectuées par voie électronique sur le marché interbancaire au comptant, ainsi qu'à la consolidation du secteur bancaire. Si cette tendance se poursuit, ce qui est probable, l'érosion de l'assiette fiscale qu'elle implique pose donc d'emblée un problème.

En outre, malgré le développement du courtage électronique, les transactions entre opérateurs (plutôt qu'avec d'autres établissements financiers ou avec des clients non financiers) représentent plus de la moitié du volume total des transactions sur les marchés des changes. La majeure partie des transactions quotidiennes sont effectuées entre les opérateurs eux-mêmes pour leurs propres besoins de couverture, afin d'éviter des risques excessifs sur les positions qu'ils accumulent. Comme dans une sorte de jeu de mistigris, celui qui vend, par exemple, du dollar US à des fins spéculatives peut se retrouver avec une masse d'euros superflus dont il va alors essayer de se débarrasser sur d'autres courtiers, et ainsi de suite. Ce mécanisme permet de répartir plus uniformément les risques. Or, en frappant ces multiples transactions, la taxe Tobin aurait pour effet de décourager les opérations de couverture, réduisant du même coup la base d'imposition que constituent chaque jour de tels flux de devises.

Autre question : comment prélever la taxe pour en tirer un maximum de recettes ? Un grand nombre d'achats et de ventes étant effectués au cours d'une même journée et clôturés à la fermeture des marchés, le plus simple serait, semble-t-il, de percevoir

la taxe au moment du règlement, lorsque les devises sont transférées sur les comptes des banques centrales. Tel n'est pas l'avis cependant de Peter Kenen, auteur d'une étude importante sur la question, pour lequel il conviendrait de prélever la taxe sur le lieu de négociation, autant de fois qu'il y a de transactions, afin d'éviter que le montant imposable ne soit finalement réduit par le jeu de la compensation opérée au moment du règlement.

### Mobilité des capitaux

La taxe Tobin aurait sans doute aussi pour effet d'encourager l'évasion fiscale, réduisant ainsi encore davantage son potentiel de recettes. Deux situations sont ici à envisager : premièrement, la migration du marché des changes vers des juridictions qui n'appliqueraient pas la taxe ; deuxièmement, le remplacement des transactions taxables par des transactions non taxables.

Le risque de migration serait réel si les pays qui abritent les grandes places de change n'étaient pas tous d'accord pour appliquer la nouvelle taxe. Les transactions se déplaceraient alors vers de nouveaux marchés, par exemple vers n'importe quel paradis fiscal offshore. Pour éviter cette fuite, on pourrait sanctionner tout mouvement de capitaux vers les territoires en question, tout en permettant la continuation des transactions sur les places ayant adopté la taxe. Ces sanctions limiteraient le risque de voir une première défection ouvrir la voie à un exode général. Mais cela ne marcherait que pour des destinations de moindre importance : si une seule des grandes places – comme Francfort ou Hong Kong – n'adoptait pas la taxe Tobin, il est sûr que bon nombre d'opérateurs s'empresseraient d'y transférer les transactions qu'ils effectuent entre eux, sans encourir la moindre pénalité. Il en résulterait inévitablement une érosion de la matière imposable.

Pour que les transactions taxables ne soient pas remplacées par des transactions non taxables, il faudrait aussi que la taxe Tobin s'applique à plusieurs types d'instruments financiers et qu'elle soit constamment adaptée aux nouveaux produits imaginés pour la contourner. Il est par exemple facile d'éviter la taxation des transactions au comptant en optant pour des transactions à échéance rapprochée sur le marché à terme. Il faudrait donc taxer

également ces opérations. Et comme les swaps de devises combinent une opération au comptant et une opération à terme dans la direction opposée, les swaps devraient être à leur tour imposés. En outre, on ne pourrait pas se contenter de taxer les seuls swaps de monnaies, puisque toute transaction de devises peut être transformée en un échange de monnaie et de bons du Trésor, et échapper ainsi dans une certaine mesure au marché monétaire (et à la taxe).

À supposer qu'il soit possible de la mettre en œuvre, la taxe Tobin aurait-elle un sens économique ? En d'autres termes, aurait-elle pour effet d'atténuer les distorsions sur les marchés financiers internationaux, de réduire leur instabilité, d'éviter les crises qui nuisent à l'investissement et de contribuer à la lutte contre la pauvreté ?

Aujourd'hui, l'objectif initial de la taxe proposée par James Tobin – réduire les fluctuations « excessives » des taux de

change – est passé à l'arrière-plan. Après tout, les variations mensuelles de la valeur relative des principales monnaies n'ont pas augmenté dans les mêmes proportions que la mobilité des capitaux internationaux au cours des dernières décennies. Au contraire, comme on l'a vu, la taxe Tobin pourrait très bien avoir pour effet de réduire la liquidité des marchés des changes. Et parce qu'elle limiterait aussi les opérations de couverture, elle encouragerait les transactions purement spéculatives et accentuerait de ce fait l'instabilité des marchés au lieu de l'atténuer.

La plupart des observateurs s'inquiètent moins de la volatilité à court terme (contre laquelle on peut se protéger) que des distorsions des taux de change à plus long terme, notamment sur les marchés émergents. Il est vrai que ces distorsions trouvent parfois leur origine dans les cycles d'expansion et de contraction que connaissent les flux de prêts et

### James Tobin

James Tobin est décédé le 11 mars 2002. Il était né en 1918. On a dit et écrit beaucoup de choses sur James Tobin, tout comme sur la taxe à laquelle son nom est associé. Prix Nobel en 1981 pour ses travaux analytiques sur les marchés de capitaux et Professeur à Yale de 1950 jusqu'à sa retraite en 1988, James Tobin a souvent été décrit comme un homme dont l'influence dépassait largement celle de beaucoup de ses contemporains. Selon certains, c'est la raison pour laquelle



James Tobin, le lauréat du Prix Nobel

plusieurs de ses idées ont été détournées, parfois par des groupes d'intérêts qu'il ne soutenait pas nécessairement. La taxe Tobin en est un exemple. James Tobin a accompli une carrière publique de premier plan. Membre du Conseil des experts économiques auprès du Président Kennedy en 1961-62 – travaillant avec une équipe que l'économiste Paul Krugman a qualifiée de l'un des plus remarquables aréopages d'économistes qui ait jamais été au service du gouvernement des États-Unis – James Tobin a contribué à l'élaboration d'un ensemble de mesures de réduction d'impôts dont certains pensent qu'elles ont déclenché le boom économique des années 1960. Comme l'a écrit le Professeur Tobin, « travailler au sein du Conseil était exigeant, excitant et parfois frustrant. Mais nos avis ont été de mieux en mieux acceptés ».

Il a été profondément influencé par l'expérience de son arrivée à l'âge adulte durant la Grande Crise. « Les faillites humiliantes des économistes capitalistes durant la Grande Crise ont été les causes profondes des désastres sociaux et politiques à l'échelle mondiale, » a-t-il écrit dans sa fiche de présentation autobiographique pour la remise du prix Nobel en 1981. Expliquant pourquoi il avait choisi la carrière de spécialiste de l'économie, James Tobin a écrit dans cette même fiche que l'économie « donnait alors, et c'est encore le cas, l'espoir qu'en la comprenant mieux, on améliorerait le sort de l'humanité ».

d'investissements privés à destination des pays en développement. Mais la taxe Tobin serait trop négligeable pour contrarier ce mécanisme : atteindre un ordre de grandeur comparable à celui des rendements, corrigés des risques, qui découlent des mouvements cycliques, exigerait en fait – vu les brusques passages de l'euphorie à la panique – des taux d'imposition extrêmement élevés.

D'autres incertitudes viennent également à l'esprit : peut-on être sûr que les dirigeants d'aujourd'hui et de demain utiliseront les recettes tirées de la taxe pour financer le développement ? Est-il réellement possible d'organiser sa collecte ? Quelle incidence aurait-elle sur l'aide ? Avant même la conférence des Nations unies sur le financement du développement qui s'est tenue à Monterrey, les États-Unis et l'Union européenne se sont engagés à augmenter le volume de leur aide au développement. Mais en dépit de ces efforts, il faudra nécessairement trouver des ressources supplémentaires pour atteindre les objectifs de développement du millénaire (au premier rang desquels réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015 ; voir les références ci-après). Il n'est pas certain non plus que la taxe Tobin aurait tous les effets escomptés. En tout cas, le débat qu'elle suscite montre bien à quel point il est urgent de chercher des outils qui nous permettent d'améliorer le financement du développement de manière à la fois efficace et appropriée.

D'autres solutions sont peut-être envisageables : on a parlé, par exemple, d'offrir des incitations fiscales aux entreprises qui investiraient dans la lutte contre la pauvreté, ou encore de créer de nouveaux mécanismes financiers grâce à l'émission de droits de tirage spéciaux (DTS) par le Fonds monétaire international (FMI). Autant d'idées nouvelles qui, à l'instar de la taxe Tobin, méritent d'être étudiées de près. ■

#### Références

- Kenen, P., « The Feasibility of Taxing Foreign Exchange Transactions », in *The Tobin Tax : Coping with Financial Volatility* (M. ul Haq, et al. eds.), Oxford, 1996.
- *Un monde meilleur pour tous. Poursuite des objectifs internationaux de développement*, FMI, OCDE, Nations unies, Banque mondiale, 2000.

Les opinions exprimées dans cet article sont celles d'un expert et ne sauraient engager le Centre de développement, l'OCDE dans son ensemble ni aucun de ses pays membres.

# Une aide plus efficace : l'après-Monterrey

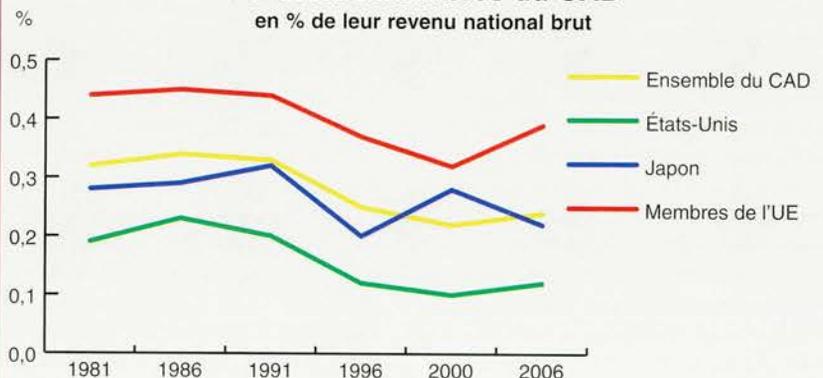
Brian Hammond, Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE

**Il est désormais largement reconnu que l'aide émanant des pays riches est importante pour le développement. Un accroissement de cette aide est nécessaire, mais cela ne suffit pas.**

L'aide produit des résultats. Grâce à elle, de nombreux pauvres parviennent à accroître leur revenu, voient s'allonger leur espérance de vie, bénéficient d'une meilleure santé, d'une plus grande sécurité et mènent une vie plus productive. C'est aussi grâce à elle que la variole a pu être éliminée, que la poliomyélite est en voie d'éradication et que l'incidence de l'onchocercose a sensiblement diminué. Même en Afrique subsaharienne, qui affiche les indicateurs de développement les plus médiocres du monde, l'aide a contribué à l'allongement de l'espérance de vie – qui est passée de 42 ans dans les années 1960 à 49 dans les années 1990 – et a permis de multiplier par deux la proportion d'enfants fréquentant l'école primaire (bien que 30 % des filles et 20 % des garçons ne soient toujours pas scolarisés). Bref, l'aide est un catalyseur efficace de croissance économique et de développement social.

Un accroissement de l'aide est néanmoins indispensable. D'après les estimations de la Banque mondiale et d'autres instances, la concrétisation des objectifs du millénaire pour le développement (dont un des plus importants est la réduction de moitié, pour 2015, de la proportion des personnes vivant dans l'extrême pauvreté) nécessitera un doublement du volume de l'aide publique au développement (APD) sur le moyen terme. Le Consensus de Monterrey – issu de la Conférence internationale sur le financement du développement tenue en mars 2002 – constitue un premier pas prometteur. Il établit un nouveau partenariat entre pays développés et pays en développement, fondé sur un partage des responsabilités : les pays en développement reconnaissent que c'est à eux qu'il revient au premier chef d'œuvrer pour leur propre développement économique et social, et les pays développés s'engagent à mettre en œuvre des moyens financiers et techniques de coopération internationale

## Aide publique au développement des principaux donateurs membres du CAD



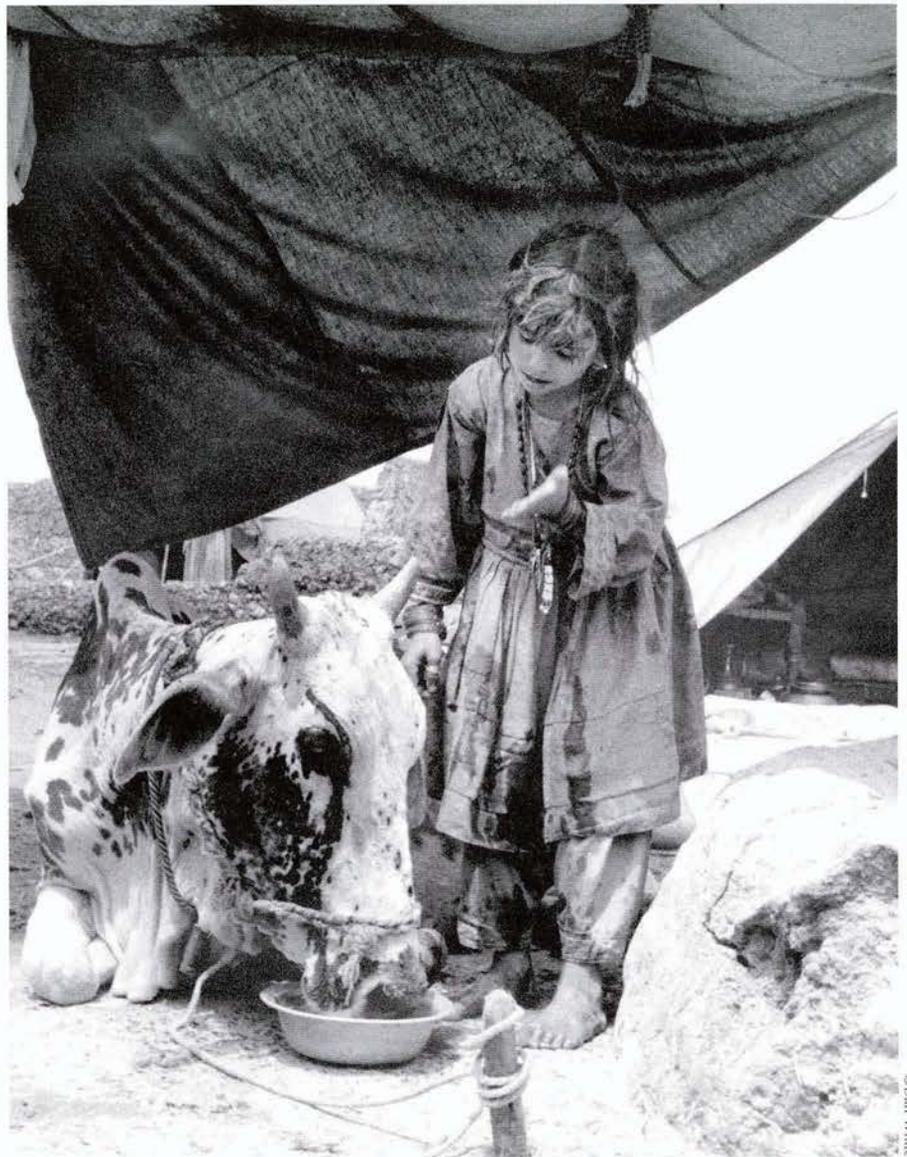
Source : OCDE

pour le développement. Les engagements pris par les donateurs à Monterrey sont loin de permettre un doublement de l'APD, mais ils contribueront à inverser la tendance à la baisse des années 1990. En fait, comme le montre le graphique, s'ils sont effectivement remplis, ces engagements porteront la part du revenu national consacrée à l'APD de 0,22 % en 2000 à 0,24 % en 2006 – soit un accroissement en volume de l'ordre de US\$13 milliards par rapport aux US\$54 milliards que représentait l'APD en 2000.

Efficacité avec laquelle l'aide est utilisée doit en outre être améliorée. Cela implique un report notable de l'aide sur les pays à faible revenu, même s'il faut aussi continuer de prêter assistance à des pays moins pauvres et plus peuplés comptant un grand nombre de déshérités. La mise en œuvre de politiques saines, la bonne gestion des affaires publiques et la qualité des institutions sont des considérations importantes, mais la pauvreté reste le critère primordial. Les pays qui affichent de bonnes performances recevront une aide accrue.

Lorsqu'il a annoncé la création du « Millenium Challenge Account », s'accompagnant d'une augmentation de 50 % de l'aide des États-Unis, le Président Bush a déclaré que celui-ci serait réservé à des projets pour les nations dont les méthodes de gouvernement sont justes et qui investissent dans leur capital humain et encouragent la liberté économique. Le cas de l'Afghanistan vient toutefois indéniablement rappeler la nécessité de maintenir des liens avec les pays fragiles – afin de les aider à régler leurs problèmes de gouvernance et, lorsque cela est possible, à assurer les services sociaux de base.

Efficacité de l'aide doit bien évidemment pouvoir être mesurée. Les objectifs du millénaire pour le développement, adoptés au Sommet du millénaire en 2000, fournissent un cadre pour l'évaluation des avancées obtenues dans les domaines de la réduction de la pauvreté, de l'éducation, de la santé et de l'environnement ainsi que sur les plans du volume de l'aide, de l'accès aux marchés et de l'allègement de la dette. Ces derniers éléments permettent de rendre compte des progrès accomplis par des pays donateurs pour une cohérence des politiques au service du développement – progrès dont un suivi est assuré par les membres du Comité d'aide au développement et les autres membres de l'OCDE dans le cadre de processus d'examen



© Dan White

mutuels. Il faut plus encore et le CAD s'emploie, en collaboration avec d'autres instances, à mettre au point des indicateurs de résultat pour lesquels des chiffres pourraient être recueillis chaque année afin de montrer l'efficacité avec laquelle sont utilisées les ressources, qu'elles proviennent de l'aide ou de sources nationales, et de faciliter la répartition future de ces ressources. Cela dit, les chiffres ne disent pas tout et des indicateurs qualitatifs de la gestion des affaires publiques, du respect de l'État de droit et des droits de l'homme seront également utilisés. Parallèlement, dans le cadre de l'initiative PARIS21 (pour plus de précisions, voir [www.paris21.org](http://www.paris21.org)), le CAD soutient activement les efforts de mise en place des

capacités statistiques indispensables pour assurer un suivi des progrès accomplis.

Enfin, le CAD propose des conseils pour la simplification et l'harmonisation des procédures des donateurs, lesquelles contribueraient à alléger la ponction que la gestion de l'aide exerce sur les capacités des pays partenaires et à réduire les coûts de transaction qui y sont associés.

Grâce aux efforts ainsi déployés de toutes parts, une chance sans précédent s'offre à nous de concrétiser les objectifs du millénaire pour le développement, en particulier de faire reculer la pauvreté à l'échelle mondiale, et d'enclencher un développement durable. Nous n'avons pas le choix, cette chance il nous faut la saisir. ■

# Objectif : Jubilé 2010

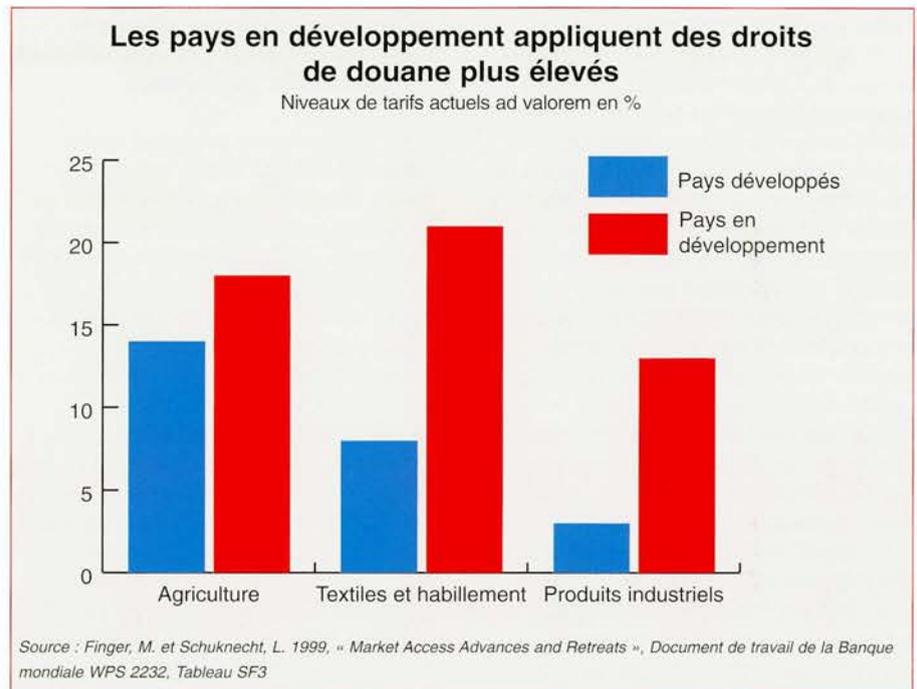
## Démantèlement des barrières douanières

Jagdish Bhagwati, Professeur à Columbia University, André Meyer Senior Fellow, Council on Foreign Relations et conseiller extérieur auprès du Directeur général de l'OMC, et Arvind Panagariya, Professeur d'économie et co-directeur du Center for International Economics, University of Maryland, College Park.

Les églises et la société civile devraient mobiliser leurs énergies et œuvrer au démantèlement de la protection imposée par les pays riches à l'encontre des exportations des pays pauvres. Cependant, la société civile doit préalablement dissiper certains malentendus à propos des obstacles tarifaires.

Il est avéré que les pays riches n'ont pas entièrement démantelé leurs barrières tarifaires. En tout état de cause, cet immobilisme nuit non seulement aux pays riches eux-mêmes, mais également aux pays les plus pauvres. Ces constats sont connus et condamnés par les économistes (ainsi que par de nombreux décideurs et leaders politiques) depuis plus d'un quart de siècle. En effet, la grande majorité des économistes spécialistes des échanges, voire des institutions comme la CNUCED, ont, depuis des décennies, prouvé et dénoncé le protectionnisme des pays riches.

Les responsables d'organismes internationaux ainsi que les médias ont condamné récemment le protectionnisme des pays riches. Cette condamnation, aussi souhaitable soit-elle, rappelle seulement une évidence. Parallèlement, le protectionnisme des pays pauvres, largement établi par les experts en commerce international les mieux informés, a été occulté, facilitant ainsi la diffusion d'idées erronées et contraires à la réduction du protectionnisme dans ces pays. Ces erreurs et ces malentendus doivent être



clairement expliqués et il faut demander aux auteurs des critiques les plus récentes, qui bien trop souvent ne sont pas des experts en commerce international, de condamner systématiquement le protectionnisme *aussi bien* des pays pauvres que des pays riches, même s'ils stigmatisent plus volontiers celui des pays riches.

En même temps, nous avons besoin du concours de certains groupes reconnus pour leur intégrité, à l'instar des églises, afin d'apporter du soutien à l'action des pouvoirs publics dans le combat mené non pas contre le libre-échange, mais contre les obstacles au commerce. Dans la mesure où le protectionnisme imposé par les pays riches à l'encontre des produits à forte valeur ajoutée de main-d'œuvre provenant des pays pauvres reste un problème particulièrement

épineux, nous œuvrons maintenant au lancement d'une campagne baptisée Jubilé 2010, ciblée plus particulièrement sur la forme de protectionnisme des pays riches nuisant aux pays pauvres.

Les erreurs suivantes font obstacle à l'élimination du protectionnisme érigé par les pays pauvres :

### Première erreur

**Le niveau de protection imposé par les pays riches est plus élevé que celui imposé par les pays pauvres.**

De nombreux dirigeants politiques de pays pauvres ont tiré parti du protectionnisme des pays riches et font valoir que ce système d'obstacles commerciaux est « injuste » à leur égard. À ce titre, ils précisent que les obstacles

imposés par les pays riches sont nettement plus élevés, en particulier si on les évalue à l'aune des exportations des pays pauvres. Cependant, cette assertion n'est pas confirmée par les données relatives aux obstacles tarifaires imposés par les pays riches et par les pays pauvres. En réalité, les pays pauvres ont, en moyenne, un niveau de protection plus élevé que les pays riches. Cette constatation ressort clairement de notre premier graphique, qui s'inspire des travaux menés par Michael Finger et Ludger Schuknecht (voir références). S'agissant des produits industriels, les droits appliqués par les pays riches s'élèvent à 3 % en moyenne, contre 13 % dans les pays pauvres. De même dans le secteur des textiles et de l'habillement, les droits appliqués par ces derniers atteignent 21 %, contre 8 % dans les pays riches.

Certes, tous les pays en développement ne recourent pas au même niveau de protection. Depuis de nombreuses années maintenant, Singapour et Hong Kong, qui ont réussi à sortir de la catégorie des pays en développement, sont des exemples classiques de pays libre-échangistes. De la même manière, les niveaux de protection appliqués par des pays à revenu intermédiaire, comme la République de Corée et le Taipei chinois, ne sont pas sensiblement plus élevés que ceux des pays développés. Néanmoins, les pays les plus adaptés au système concurrentiel sont précisément ceux qui ont le niveau le plus élevé de protection. Il s'agit pour la plupart de pays situés en Asie du Sud et en Afrique, dont les droits de douane sont, en moyenne, nettement supérieurs à ceux des pays en développement et des pays développés.

Il est vrai que les droits les plus élevés appliqués par les pays développés sont ciblés sur les exportations des pays pauvres et concernent essentiellement des articles comme les textiles et l'habillement, les chaussures et les produits de la pêche. Cependant, les estimations de la CNUCED montrent que les droits les plus élevés appliqués par les pays développés ont trait seulement au tiers environ des exportations des pays en développement. Par ailleurs, il ressort du document de MM. Finger et Schuknecht que les droits élevés s'appliquant aux exportations des pays en développement émanent, pour la plupart, des pays en développement eux-mêmes ; autrement dit, il s'agit d'une protection réciproque. Quant aux obstacles non tarifaires, en particulier les mesures antidumping, les pays en développement rattrapent rapidement

les pays riches et adoptent non seulement leurs pratiques mais également leurs excès. Les économistes Michael Finger, Francis Ng et Sonam Wanchuk ont constaté que, entre 1995 et 1999, les pays riches ont engagé 401 actions antidumping contre 464 par les pays pauvres. On assiste à une prolifération des actions antidumping ne relevant plus exclusivement des pays riches. Bref, les obstacles tarifaires ne semblent pas asymétriquement dirigés contre les pays pauvres.

### Deuxième erreur

#### **Les barrières tarifaires érigées à l'encontre des pays pauvres reflètent l'hypocrisie des pays riches.**

Il s'agit là d'un sentiment exprimé par de nombreuses ONG favorables aux pays pauvres. Pourtant, un regard plus attentif sur le niveau de protectionnisme imposé par les pays pauvres permet d'avancer une explication plus prosaïque du protectionnisme des pays riches. La présence persistante (en dépit de l'ampleur du mouvement généralisé de libéralisation des échanges déclenché par les pays riches depuis la seconde guerre mondiale) de la protection imposée à l'encontre des exportations des produits à forte valeur ajoutée de main-d'œuvre provenant des pays pauvres n'est, en grande partie, qu'une conséquence de négociations réciproques. Pendant un temps, les pays pauvres ont bénéficié de la clause de la nation la plus favorisée dans les négociations commerciales. De surcroît, la doctrine en vigueur prétendait que le protectionnisme des pays riches n'était pas nuisible aux pays pauvres, par trop « sous-développés » pour libéraliser leurs échanges. Dès lors, les pays riches se sont désengagés de l'obligation de poursuivre les négociations commerciales, et ont réduit les droits applicables aux pays pauvres seulement à l'égard des produits qui les intéressaient. Ainsi, jusqu'à la fin des années 1980, les pays riches faisaient preuve d'indifférence à l'égard des marchés relativement restreints offerts par les pays pauvres. Cette situation a évolué au vu du développement d'un certain nombre de ces marchés.

### Troisième erreur

#### **Il est injuste de demander aux pays pauvres de supprimer leurs obstacles aux échanges alors que les pays riches en dressent.**

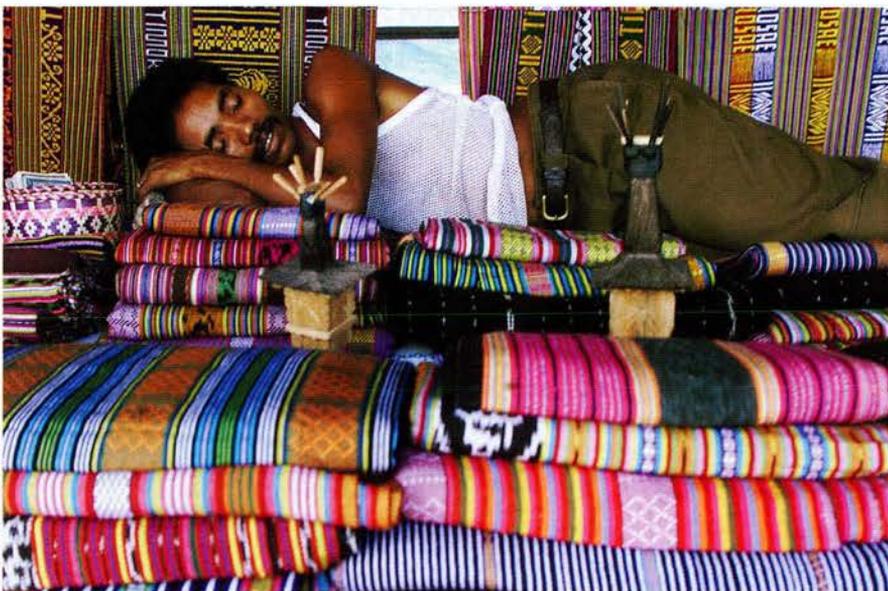
Ce point de vue a été clairement exposé durant une conférence tenue à New Delhi à laquelle Nicholas Stern, Économiste en chef de la Banque mondiale, a déclaré qu'il était « manifestement hypocrite de la part des pays riches d'encourager les pays pauvres à libéraliser leurs échanges et à se trouver de ce fait corrélativement confrontés aux problèmes d'ajustement, tout en tombant eux-mêmes sous la coupe de groupes puissants soucieux de perpétuer un certain niveau de protection dans leur intérêt égoïste ». Il s'agit là d'un principe politique manifestement cohérent, mais complètement erroné en matière économique. Joan Robinson a fait valoir, dans une remarque devenue célèbre, que si le port de votre partenaire commercial est encombré de rochers, ce n'est pas une raison pour en jeter dans le vôtre. De nombreuses ONG occidentales et certaines églises, soutenant des arguments de M. Stern, ne comprennent pas que le protectionnisme soit nocif pour les pays pauvres et contribue en réalité à aggraver leur situation.

En fait, il est préférable et plus efficace de reformuler différemment cette argumentation : dans le domaine politique, il est plus délicat de progresser sur la voie de la libéralisation des échanges à l'échelle mondiale lorsque les pays riches eux-mêmes recourent massivement à des subventions et à la protection tarifaire.

### Quatrième erreur

#### **Les exportations des pays pauvres ne peuvent progresser à cause de la protection des pays riches.**

Cette affirmation est illusoire. Certes, il est juste de condamner le niveau de protection imposé par les pays riches. Cependant, le protectionnisme des pays pauvres est bien souvent la cause première de l'état désastreux de leurs exportations et de leurs résultats économiques. Afin de le comprendre, prenons un exemple simple. Imaginez-vous sous les traits d'un pays pauvre. Deux portes vous séparent de la demeure des pays riches. La porte de cette demeure peut être fermée : cela traduit la protection imposée par les pays riches. Reste que vous devez également passer votre porte et celle-ci peut être fermée, du fait de la protection imposée par les pays pauvres agissant comme un obstacle aux exportations. Nous pourrions aussi ajouter : dans l'hypothèse où les deux portes sont ouvertes,



Le rêve d'ouverture

vous pouvez manquer d'énergie dans les jambes faute d'entraînement, cela traduit votre « capacité d'offre ». Cette question a suscité récemment un vif intérêt. À notre avis, l'attention quasi-exclusive accordée à cet aspect de la situation n'a pas permis d'envisager les choses dans une optique plus dynamique ni de consacrer l'idée de l'ouverture raisonnable des deux portes, constituant ainsi une incitation à acquérir l'énergie qui fait défaut.

Considérons maintenant, à la lumière de cet exemple, le cas des économies du Sud-Est asiatique, ouvertes vers l'extérieur et appliquant des politiques libre-échangistes (Hong Kong et Singapour) ou de celles qui ont opté pour une politique moins favorable, en cherchant à compenser l'effet pervers de leur protection sur les échanges par le recours à des subventions à l'exportation (République de Corée et Taïpei chinois). Ces économies ont réussi à enregistrer des résultats spectaculaires à l'exportation, en dépit de la protection à l'importation imposée par certains pays, comme l'Inde, nuisible à leurs propres exportations. Pourtant, les deux groupes de pays ont été confrontés pratiquement au même degré de protectionnisme extérieur. L'expérience de l'après-guerre montre bien qu'une attitude pessimiste en matière d'exportation et le manque d'audace ne permettent pas d'aller de l'avant. Paradoxalement, les pays cherchant à tirer parti des marchés étrangers ont généralement constaté qu'il était possible

de le faire et de surmonter les obstacles érigés par le protectionnisme d'autres pays.

## Jubilé 2010 : Démanteler la protection des pays riches contre les exportations des pays pauvres

En résumé, il est possible de réfuter les erreurs qui, irrévérablement, portent atteinte à la bonne santé économique des pays pauvres. Cela devrait nous aider à cibler nos efforts sur la réelle nécessité de réduire le niveau de protection appliqué dans les pays pauvres afin d'aller plus loin. Qu'en est-il du protectionnisme des pays riches ?

De toute évidence, les négociations commerciales multilatérales sont importantes et l'ouverture récente d'un nouveau cycle à Doha, ayant mandat explicite d'écarter les pointes tarifaires dans les pays riches, constitue une évolution favorable.

Très certainement, nous allons devoir également mobiliser l'énergie et la générosité des groupes de la société civile, y compris les églises, notamment dans le but d'éliminer le protectionnisme. À Seattle et ailleurs, ces groupes se sont rangés aux côtés des partisans du protectionnisme, en s'identifiant entièrement, dans la plupart des cas, aux travailleurs des pays riches, même si certains d'entre eux ont fait valoir,

à notre avis sans véritable fondement, que les échanges nuisaient au bien-être des travailleurs dans les pays pauvres.

Ces différents groupes oublient que pour danser le tango, il faut être deux. Dès lors, ils ne devraient pas chercher seulement à promouvoir le bien-être des travailleurs des pays riches, mais également celui des travailleurs du Tiers Monde, de façon concomitante. Dans cette perspective, les églises et associations de la société civile doivent se mobiliser en faveur du démantèlement de la protection érigée à l'encontre des exportations de produits à forte valeur ajoutée de main-d'œuvre revêtant une importance capitale pour les pays pauvres, dans un cadre qui permet de prendre en considération les besoins de nos travailleurs. Il convient également de prévoir une aide institutionnelle en faveur du reclassement et de la reconversion de ces derniers.

Pour cette raison, nous avons préconisé, il y a un an, le lancement d'une campagne intitulée Jubilé 2010 (inspirée par celle du Jubilé 2000, qui a finalement abouti à un allègement de la dette des pays pauvres) au sein de laquelle les partisans de la liberté des échanges, les églises et les ONG uniraient leurs efforts pour démanteler d'ici 2010 le protectionnisme imposé par les pays riches. Il convient de réduire progressivement et de cibler les obstacles tarifaires aux importations de produits à forte valeur ajoutée de main-d'œuvre pour lesquelles les pays pauvres sont comparativement et indéniablement avantagés. Ces réductions s'accompagneraient d'injections substantielles de fonds destinés à financer le reclassement et la reconversion des travailleurs pauvres des pays riches privés de leurs emplois. Nous nous félicitons que le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, ait proposé l'idée du Jubilé 2010 devant les ONG réunies, au moment de la Conférence de Bruxelles tenue il y a un an, durant laquelle l'Union européenne avait annoncé une initiative de moindre portée : « tout sauf des armes ». Cette initiative a pour objet d'autoriser l'accès en franchise de droits à 99 % des importations en provenance des 48 pays les plus pauvres. Nous prévoyons de donner suite à cette idée, en son temps. ■

### Références

- Finger, M. et Schuknecht, L., « Market Access Advances and Retreats : The Uruguay Round and Beyond » (anglais seulement), Document de travail de la Banque mondiale N° 2232, novembre 1999.

# Les enfants sont les premières victimes de la guerre

Carol Bellamy, Directeur exécutif, UNICEF



©Bawharta/REUTERS

Comment expliquer les morts d'enfants palestiniens et israéliens et les violences dont ils sont victimes ? Ou la sauvagerie des combattants en Sierra Leone qui coupent les membres des enfants ? Ou l'enlèvement systématique de milliers d'enfants en Ouganda qui vont grossir les rangs des combattants des guérillas et servent d'esclaves sexuels ? Graça Machel, auteur d'une étude qui a fait date sur les conséquences de la guerre sur les enfants (rapport des Nations unies sur l'impact des conflits armés sur les enfants, 1996), suggère que cette dépravation ne peut se comprendre que comme le produit du « vide moral » qui caractérise le monde désolé des conflits armés.

Au moins deux millions d'enfants sont morts ces 10 dernières années à la suite de guerres déclenchées par des adultes, qu'ils aient servi de cibles civiles ou qu'ils aient été tués au combat en tant que soldats. Le nombre d'enfants

gravement blessés ou invalides est trois fois supérieur, et ils sont encore plus nombreux à souffrir de maladies, de malnutrition, de violences sexuelles et des privations de l'exode. D'innombrables enfants sont confrontés à l'angoisse de perdre leur foyer, leurs biens et leurs proches. Dans de telles conditions, pratiquement toutes les constantes nécessaires à l'épanouissement des enfants sont gravement perturbées, et les dégâts psychologiques des conflits armés sont incalculables.

Dans son étude la plus récente, (*The impact of War on Children: a review of progress since the 1996 United Nations Report on the Impact of Armed Conflict on Children* – progrès accomplis depuis la publication du rapport des Nations unies sur l'impact des conflits armés sur les enfants UNICEF 2001), Graça Machel fait un nouveau constat terrifiant : les conflits armés et le virus du Sida se propagent l'un l'autre en une

monstrueuse symbiose, diffusant la destruction et violant les droits des enfants à une échelle encore jamais vue, dans la mesure où ces deux phénomènes renforcent les conditions qui favorisent leur diffusion simultanée.

Exploitation criminelle des enfants, et le fait qu'ils soient pris comme cibles dans les conflits constitue une violation non seulement de leurs droits mais aussi des fondements mêmes de la paix et de la sécurité internationales. Lorsque des enfants se voient refuser la possibilité de grandir dans un climat de confiance, de tolérance et de justice, l'espoir d'endiguer les conflits au cours des générations suivantes est en fait très faible. Il est clair par exemple que les caractéristiques de la guerre que nous observons au Moyen-Orient – attentats suicides à la bombe et embuscades, utilisation d'artillerie lourde et mitraillage par hélicoptère de zones civiles,

destructions de maisons au bulldozer, rafles de pères et de frères – contribuent à ancrer chez de nombreux enfants la conviction que la violence est une méthode acceptable de règlement des différends.

Pourtant, il est aussi vrai que depuis la publication du rapport Machel en 1996, nous avons constaté la réalisation de progrès significatifs pour tenter de protéger les enfants dans des situations de conflit et pour assurer que leurs intérêts sont au centre des préoccupations lors des opérations de pacification, de maintien et de construction de la paix. Avec le Tribunal criminel international, dont la mise en place est imminente, le monde disposera d'une institution consacrée à la lutte contre l'impunité des crimes de guerre commis contre les enfants et d'autres victimes civiles. Ce tribunal sera habilité à demander des comptes aux parties coupables comme le font actuellement les tribunaux internationaux pour le Rwanda et pour l'Ex-Yougoslavie. Dans le même temps, on en est venu à s'intéresser de près au rôle joué par certaines entreprises dans le déclenchement ou la prolongation de conflits et de troubles, à l'occasion des recherches sur les liens entre les conflits armés et le trafic de diamants en Angola et en Sierra Leone (voir l'article de Charmian Gooch, page 52).

En février, nous avons salué l'entrée en vigueur du Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits de l'enfant (CRC) qui relève de 15 à 18 ans l'âge minimum pour le recrutement obligatoire de combattants et interdit aux mineurs de moins de 18 ans de participer à des hostilités. De plus, la CRC a défini des normes concernant le comportement que nous et les enfants eux-mêmes, avons le droit d'attendre des belligérants dans le monde entier.

Il est désormais interdit, par une convention internationale, de produire et d'utiliser des mines antipersonnel qui tuent ou amputent sans discrimination des enfants et des civils durant des dizaines d'années après la fin des combats, et qui constituent une menace durable pour la reconstruction et le développement. On s'intéresse maintenant à la prolifération honteuse d'armes légères qui peuvent être facilement maniées par des enfants soldats. Le Conseil de sécurité de l'ONU accorde aussi une attention croissante aux enfants victimes de la guerre, et plusieurs

### **Au moins deux millions d'enfants sont morts ces 10 dernières années à la suite de guerres déclenchées par des adultes, qu'ils aient servi de cibles civiles ou qu'ils aient été tués au combat en tant que soldats.**

organisations régionales ont contribué à ce que les intérêts des enfants soient mieux pris en compte dans l'Agenda pour la paix et la sécurité internationale.

Cette plus grande visibilité de la cause des enfants au Conseil et dans d'autres instances atteste d'une profonde évolution de notre compréhension des besoins des enfants impliqués dans des conflits armés, et a préparé le terrain à l'adoption de normes plus strictes pour les protéger et améliorer l'assistance humanitaire. Il y a tout juste une décennie, la majeure partie de cette assistance privilégiait les besoins d'aide alimentaire, de santé et de nutrition, d'eau salubre, d'abris et de réseaux d'assainissement adéquats. Désormais, le soutien psychosocial, l'éducation, la recherche et la réunification des familles sont devenus des piliers de l'action humanitaire.

Entre tous, l'éducation joue un rôle crucial. Car, même au milieu du chaos, elle peut restaurer un certain degré de stabilité et de normalité pour les enfants. L'éducation offre une occasion unique de transmettre aux enfants des messages de survie sur des questions aussi vitales que la prévention du sida et la sensibilisation aux dangers des mines. L'éducation peut aussi permettre de semer la paix et la justice partout dans le monde. Aux États-Unis, les attentats terroristes de septembre ont conduit de nombreux éducateurs à se concentrer sur les moyens d'aider les enfants et les jeunes à exprimer leurs émotions à propos des événements et à réfléchir aux conflits armés et à la violence politique en s'informant et en faisant preuve d'ouverture d'esprit.

Des initiatives éducatives abordant les conflits en s'appuyant sur le respect des droits de l'homme conformément aux principes de l'UNICEF, prouvent, comme l'attestent des témoignages venus de lieux aussi divers que la Croatie, le Liban, l'Irlande du Nord, le Rwanda, le Soudan, la Bosnie et le Salvador, qu'il est possible d'enseigner les valeurs de

paix et de tolérance. Nous sommes également convaincus que les écoles sont les mieux placées pour enseigner différentes techniques comme la négociation, la résolution de problèmes et la communication.

Par ailleurs, nous avons constaté que l'offre d'une éducation de base de qualité, en particulier pour les filles, peut réduire la probabilité des conflits. Les filles qui ont reçu une éducation de qualité deviennent des femmes instruites qui auront probablement moins d'enfants et ceux-ci seront en meilleure santé et mieux éduqués. Elles sont aussi plus à même de participer aux décisions qui les concernent, elles et leurs communautés.

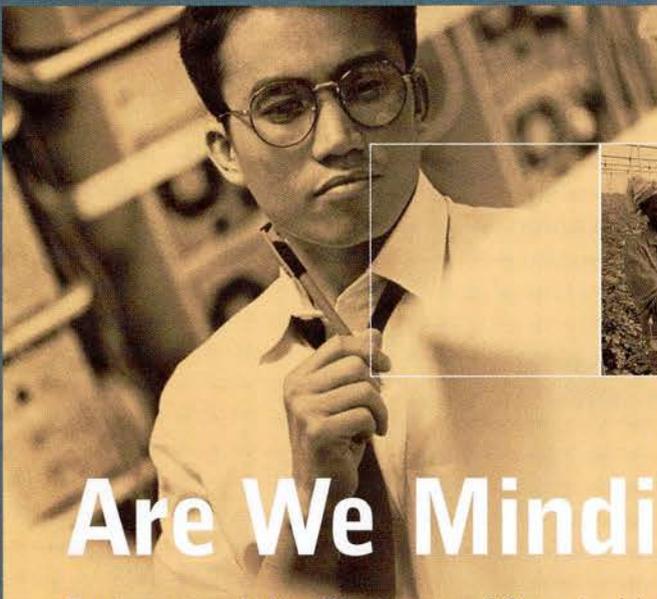
Toutes ces questions et d'autres encore figuraient à l'ordre du jour de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU consacrée aux enfants du 8 au 10 mai 2002. Cette Conférence mondiale est la plus grande et la plus ambitieuse qui ait été consacrée aux enfants et à leurs droits depuis le Sommet mondial pour les enfants de 1990. Initialement prévue en septembre dernier, elle avait été ajournée à la suite des attentats terroristes aux États-Unis.

Rares sont ceux qui s'attendaient à ce que cette Session spéciale apporte une panacée pour les enfants victimes de conflits armés. Il n'existe pas de formule magique pour amener les combattants à déposer leurs armes ou à relâcher sur-le-champ les enfants qu'ils ont enlevés. Mais la situation actuelle n'est manifestement pas tolérable. Tel est le message qu'il faut diffuser dans le monde entier, sous la bannière du Mouvement mondial en faveur des enfants. C'est une campagne menée à l'échelle de la planète, avec le concours de l'UNICEF et de ses partenaires, pour susciter un sentiment commun de responsabilité en faveur du bien-être de tous les enfants de la terre.

Dans une économie mondialisée, évaluée à plus de US\$30 billions, il est clair que les ressources existent pour améliorer réellement la vie des enfants, de leurs familles et de leurs communautés. L'UNICEF se tourne particulièrement vers les pays de l'OCDE pour les inviter à prendre l'initiative. Les enfants du monde le méritent bien. ■

#### **Références**

- Pour plus de précisions sur la session de l'Assemblée générale de l'ONU consacrée aux enfants : [www.unicef.org/specialsession/](http://www.unicef.org/specialsession/)
- Graça Machel, *UN Report on the Impact of Armed Conflict on Children*, 1996
- Voir [www.unicef.org/](http://www.unicef.org/)



FINANCIAL  
TIMES

In association with



International Finance Corporation  
Member of the World Bank Group

# Are We Minding the Gap?

## Business and the Challenge of Sustainable Development

28 May 2002, Central London

Sustainability is not just a buzzword. It is emerging as an integral part of modern corporate strategy.

This is not just a conference, it is an investment in the future. Join leading academics and heads of industry to debate the true value of sustainable development for modern business.

### The Sessions

- The Business Case for Sustainability
- Sectors and Sustainability: Towards a New Model for Economic Activity
- Sustainable Development in Emerging Markets
- Financial Services - Catalysts for Sustainable Development

For-Profit organisations £195.00/€321.75 plus UK VAT

Non-Profit organisations £75.00/€123.75 plus UK VAT

### Speakers Include

#### Sir Mark Moody-Stuart

Chairman  
BASD  
Former Chairman  
Royal Dutch/Shell Group of Companies

#### Mr Peter Woicke

Executive Vice President  
International Finance Corporation

#### Professor David Henderson

Visiting Professor  
Westminster Business School  
Formerly Chief Economist  
OECD

#### Mr Egil Myklebust

Chairman  
Norsk Hydro

#### Mr Bob Langert

Senior Director  
Social Responsibility  
McDonald's Corporation

#### Mr Luiz Fernando Furlon

Chairman  
Sadia

#### Mr Jay Hair

Secretary General  
ICMM  
(International Council on  
Mining and Metal)

The organisers reserve the right to alter the programme and speakers as may be necessary.  
© Financial Times Limited 2002

To find out more and to register online visit [www.ftconferences.com/thegap](http://www.ftconferences.com/thegap).

FAX YOUR COMPLETED FORM TO +44 (0)20 7873 4204

Are We Minding the Gap?  
28 May 2002, Central London

Contact: Gigs Thoudidides  
Post: FT Conferences, Number One Southwark Bridge, London SE1 9HL, UK  
Phone: +44 (0)20 7873 3262  
Fax: +44 (0)20 7873 4204  
Email: [ftconferences@FT.com](mailto:ftconferences@FT.com)

Mr/Mrs/Miss/Ms/Dr \_\_\_\_\_ First Name \_\_\_\_\_

Surname \_\_\_\_\_

Position \_\_\_\_\_

Department \_\_\_\_\_

Company/Organisation \_\_\_\_\_

Address \_\_\_\_\_

City \_\_\_\_\_

Postcode \_\_\_\_\_ Country \_\_\_\_\_

Tel \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

email \_\_\_\_\_

The FT group and conference co-sponsors (if applicable) collect and use personal information to provide you with information services, conduct market research surveys and contact you with details of products and services we offer.

Tick the relevant boxes if you prefer not to receive information:

- A. about FT group products / services  B. from conference co-sponsor, if applicable  
 C. from other organisations about products and services offered by them

### FEES MUST BE PAID IN ADVANCE

OECD

I will be representing a For-Profit organisation. Please register me for the conference at the rate of £195.00/€321.75 plus UK VAT at 17.5% (£229.13/€378.05)

I will be representing a Non-Profit organisation/Academic Institution. Please register me for the conference at the rate of £75.00/€123.75 plus UK VAT at 17.5% (£88.13/€145.40)

Please note that as the conference is being held in the UK, all registrants are liable to pay UK VAT at 17.5%. A VAT receipt will be sent on payment of the registration fee.

Cheque enclosed made payable to 'FT Conferences'

Bank Transfer to:

FT Conferences, HSBC Bank plc, City of London Corporate Office, EC2P 2BX  
Account Number: 91220896 Sort Code: 40 02 50  
International SWIFT Code: MIDLGB22 (please quote delegate name as reference)

Please charge my AMEX/Diners/MasterCard/Visa with £

Card No

Start Date  Expiry Date

(Diner's Only)

Signature of Cardholder \_\_\_\_\_

I CONFIRM THAT I HAVE READ AND AGREE TO THE CONDITIONS OF CANCELLATION SPECIFIED BELOW

Signature \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

Cancellation Policy: Cancellations must be received in writing by Tuesday, 14 May 2002, and will be subject to a 20% cancellation fee unless a substitute delegate is offered. After this date, the full registration fee will apply; however, substitutions will still be accepted.

If you have ticked box C, we will not disclose your personal information to organisations outside the FT group and conference co-sponsors (if applicable), except to business partners and third party suppliers we engage to provide services which may involve processing data on our behalf. The parties may transfer your data on a global basis for the purposes indicated above.

Further information about the FT group is available on [www.ft.com](http://www.ft.com)

# PISA

## Les conséquences pour l'Allemagne

Edelgard Bulmahn, Ministre fédéral allemand de l'éducation et de la recherche

Les résultats de PISA 2000 (Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves) sont alarmants. Un pays de l'envergure politique et économique de l'Allemagne, devrait être en tête de classement sur le plan de l'éducation, et ne peut se satisfaire d'un niveau moyen au sein de l'OCDE – et encore moins de se retrouver à un niveau inférieur.

Néanmoins, PISA ne doit pas nous inciter à reprendre le débat sur la réforme de notre système éducatif depuis ses prémices. Les carences mises en évidence par PISA étaient déjà connues. Des enquêtes antérieures nous avaient déjà révélé les faiblesses de notre système éducatif – et m'avaient amenée à lancer une nouvelle réforme de l'éducation.

Dans cette perspective, j'ai organisé avec les Länder, il y a deux ans, une table ronde à laquelle étaient conviés les partenaires sociaux, les représentants des églises, des parents d'élèves, des élèves, ainsi que des spécialistes de l'éducation dans le cadre d'un « Forum Éducation ». Sans nous restreindre à nos domaines de compétences individuelles, nous avons discuté des changements nécessaires afin que nos enfants et nos jeunes reçoivent une éducation et une formation de meilleure qualité. Les 12 recommandations finales du « Forum Éducation » apportent d'ores et déjà un début de réponse aux problèmes soulevés par PISA2000. Dès lors, il convient de passer à l'acte!

Le système éducatif allemand peut être amélioré dans un futur proche, comme le montre l'expérience de la Finlande, du Canada et de l'Australie ou du Japon, qui engrangent aujourd'hui les fruits de leurs réformes éducatives. Néanmoins, on ne peut se contenter seulement de les imiter. Il convient de tirer des leçons de ces bons exemples et de les intégrer dans le cadre de notre réforme.

Une chose est certaine : le succès du système éducatif dépend de l'éducation qui a été donnée dès le départ. Par conséquent,



L'optimisme : Madame Bulmahn, Ministre de l'éducation

nous devons concentrer nos efforts sur l'éducation de la petite enfance. À cet égard, le « Forum Éducation » a bien repéré le maillon faible de l'éducation en exigeant une définition claire de la mission d'éducation de nos écoles maternelles et de nos garderies. En effet, il importe que les écoles maternelles soient plus qu'un service de garderie pour les petits. Elles ont pour vocation de stimuler les capacités d'apprentissage et l'esprit de curiosité de nos enfants, afin de les préparer à l'école primaire. Les enfants dotés d'une expression orale limitée, ou ne s'exprimant pas convenablement en allemand, doivent recevoir une aide pour qu'ils puissent commencer l'école sur un pied d'égalité avec les autres enfants. De plus, il nous faut réévaluer et améliorer la formation initiale et continue de nos enseignants.

Les lacunes en lecture et en calcul, révélées par PISA 2000, montrent sans ambiguïté la nécessité d'améliorer l'aide individuelle à l'ensemble des enfants. Il n'est pas contradictoire d'aider à la fois le plus grand nombre et les meilleurs. Égalité des chances, tout autant que l'encouragement à l'excellence, doivent être mis au cœur de

notre système éducatif. Dès lors, nous devons organiser l'enseignement dispensé dans nos écoles de telle manière que les enfants puissent apprendre les uns des autres. Ce système profite à la fois aux élèves les plus doués et à ceux qui ont du mal à apprendre.

Nous devons aussi admettre qu'il faut du temps pour apprendre. Les enfants ont tout particulièrement besoin de temps pour dépasser l'apprentissage mécanique, et parvenir à assimiler et appliquer les règles plus activement. Dans cette optique, la mise en place d'écoles à temps plein – à l'échelle fédérale – est-elle si importante ? Les écoles susceptibles d'enseigner la journée entière nous permettront de combattre l'exclusion sociale, d'élever le niveau des compétences linguistiques et d'encourager les talents individuels. En outre, les écoles à temps plein – la norme dans d'autres pays depuis des décennies – contribuent de façon importante à concilier l'activité professionnelle et la vie familiale.

Nos enseignants tiendront un rôle déterminant dans la mise en œuvre de ces mesures. Les nouvelles tâches appellent des qualifications supplémentaires au-delà de leurs matières : la méthodologie et la

didactique, une orientation pratique renforcée et une formation continue régulière sont nécessaires.

En outre, la tâche difficile de nos enseignants mérite une plus grande reconnaissance sociale au regard de la difficile mission qu'ils accomplissent. Comme dans l'industrie, la bonne performance d'un enseignant doit être récompensée. Il nous appartient d'exploiter au mieux les possibilités existantes d'incitation à l'efficacité.

Enfin et surtout, nous devons accorder une plus grande autonomie à nos écoles, les décharger des tracas bureaucratiques et les préparer à l'avenir en leur accordant une responsabilité accrue. PISA nous indique le chemin à suivre. La Finlande est arrivée à la première place dans l'enquête. Ses écoles ont été dotées de pouvoirs accrus tout en étant soumis en contrepartie à des contrôles qualitatifs réguliers. Un juste milieu entre autonomie et évaluation adéquate est le maître mot et la garantie d'un système éducatif performant.

L'éducation de qualité a un prix. Il est évident que nous devons investir davantage dans l'éducation de nos enfants. Les moyens mis en œuvre sont des investissements à long terme et nous devons les comptabiliser comme tels et non comme des coûts. À cet égard, le gouvernement fédéral a donné le bon exemple. Depuis 1998, nous avons augmenté le budget de l'éducation et de la recherche de 21,5 %, le portant à quelques 8,8 milliards d'euros, seuil qu'il n'avait jamais franchi auparavant.

Les 12 recommandations du « Forum Éducation » sont entre nos mains et peuvent désormais être rapidement mises en œuvre. Je me félicite que le gouvernement fédéral et les Länder aient décidé conjointement d'accompagner cette mise en œuvre d'un suivi par des experts. Un premier bilan des progrès est prévu pour 2004. ■

#### Références

- *Connaissances et compétences des atouts pour la vie : Premiers résultats de PISA 2000*, OCDE 2001
- Hirsch, D., « Notre enseignement est-il de bonne qualité ? L'étude de PISA », dans *l'Observateur de l'OCDE*, N° 230, janvier 2002.
- Voir [www.oecdobserver.org/pisa2001/](http://www.oecdobserver.org/pisa2001/)

*Cet article a été écrit avant la tragique fusillade d'Erfurt en Allemagne. L'Observateur de l'OCDE tient à exprimer sa profonde sympathie à la famille et aux amis des victimes*

# Le rôle clé de l'éducation

Le Professeur Kader Asmal, Ministre de l'éducation de l'Afrique du Sud



La joie d'apprendre

**Comme le montre l'expérience sud-africaine, l'éducation est un outil essentiel pour sortir les populations de la pauvreté et éliminer les menaces pesant sur la paix.**

F

léau du XX<sup>e</sup> siècle, la pauvreté restera, indubitablement, le grand défi de ce nouveau siècle. Les taux de mortalité sont élevés et touchent des millions de femmes et d'enfants. Maladies, malnutrition, retard du développement physique et intellectuel, toutes ces plaies sont la cruelle conséquence d'un facteur omniprésent : la pauvreté. Les événements tragiques du 11 septembre 2001 ont radicalement modifié les discours sur la mondialisation, le nouvel ordre mondial, le commerce international et sur les relations multinationales. Notre quête désespérée de solutions susceptibles d'éliminer définitivement les futures menaces qui pèseront sur la paix dans le monde nous a amenés à nous concentrer sur la pauvreté,

facteur d'instabilité mondiale en raison des extrémismes politiques et militaires qu'elle induit.

Après une longue bataille pour mettre fin à l'apartheid, l'Afrique du Sud a désormais l'immense tâche de combattre la pauvreté qui laisse planer sur la plus grande partie de sa population la menace imminente d'une crise de développement humain. La pauvreté est réelle, palpable et évidente dans les rues de nos villes, dans nos zones rurales reculées et dans les innombrables espaces qui entourent les îlots habités par une minorité de personnes plus riches.

Nos efforts de reconstruction post-apartheid ont coïncidé – durant la dernière décennie du XX<sup>e</sup> siècle – avec un moment historique où l'influence de la

mondialisation sur les politiques des différents États-nations était à la fois irrésistible et inévitable. Je reste cependant profondément convaincu que cette influence en elle-même n'est pas porteuse de la fatalité quasi-métaphysique dont de multiples articles sur ce thème se font l'écho.

Un discours dérangeant sur la mondialisation a pris du relief dans certaines organisations internationales et multilatérales, dans une grande partie des médias et dans le débat public. Ce discours sert à justifier un type de développement, et les politiques s'y rapportant, qui seraient, selon certains, intrinsèquement inévitables. Ce développement aurait une trajectoire inexorable, rebelle à toute intervention humaine. Bien entendu, il s'agit là d'un mythe.

Il est établi que la mondialisation peut générer des avantages très importants même dans les pays les plus pauvres. Mais il est également prouvé qu'en l'absence d'un accès généralisé à l'enseignement de base, ces avantages tendent à ne profiter qu'à l'élite de la société.

Au cours des toutes dernières décennies et surtout depuis la Seconde Guerre mondiale, les changements et les progrès se sont produits à un rythme déconcertant. Presque tous les aspects de l'activité humaine ont été marqués par de formidables avancées. Toutefois, ce tableau est assombri par l'autre facette du développement humain – pauvreté à grande échelle, fracture sociale, précarité, mortalité prématurée et évitable, et enfin adversité sont le lot de la majeure partie de la population mondiale.

Les événements internationaux récents ont montré, on ne peut plus clairement, que le fardeau et les conséquences de la pauvreté débordent des frontières des pays les plus sérieusement touchés. L'appauvrissement et les dissensions sociales exposent les populations à des forces qui menacent la paix et la sécurité. De même que les frontières nationales sont désormais de plus en plus perméables aux capitaux, aux produits et aux flux de travailleurs hautement qualifiés, nous le savons maintenant, elles sont également perméables aux répercussions pesantes de la pauvreté. Il est donc inévitable que le monde s'attaque immédiatement aux défis de la pauvreté et de l'équité à l'échelle mondiale.

Définir une solution efficace pour faire

---

**La mondialisation peut avoir de grands avantages, même dans les pays les plus pauvres. Mais en l'absence d'un enseignement de base, ces avantages tendent à ne profiter qu'à une petite fraction de la société.**

---

face à la mondialisation dans toutes ses facettes est certainement un exercice d'une extrême complexité. Cela dit, il ne fait aucun doute que, pour y parvenir, il est nécessaire d'améliorer à l'échelle mondiale la qualité de l'éducation et son accès.

L'ensemble des Sud-africains de tous les bords politiques et y compris la société civile estiment que l'éducation est l'instrument le plus puissant dont le pays dispose pour lutter contre la pauvreté et favoriser le développement humain. Dans la plupart des secteurs de l'enseignement et de la formation, nous avons rapidement établi une base solide de mesures gouvernementales et de textes de loi, solidement ancrée dans notre constitution démocratique. Nous avons balayé les structures d'enseignement de l'apartheid réservées respectivement aux Bantous, aux blancs, aux personnes de couleur et aux Indiens et nous les avons remplacées par des départements et des conseils d'administration qui ne sont fondés ni sur la race ni sur la confession.

Pour tirer parti de la mondialisation, nous devons être en mesure de produire des biens et des services de grande qualité à des prix compétitifs. Par l'action des pouvoirs publics, par la législation et par des valeurs communes, nous devons veiller à créer les conditions propices à notre développement. L'enseignement et la formation sont les armes indispensables de notre arsenal pour atteindre ces objectifs. Investir dans l'ensemble de la population d'un pays n'est plus un luxe. L'éducation n'est pas seulement un droit fondamental de l'être humain exigé par la dignité humaine et nécessaire à l'exercice d'une bonne citoyenneté ; elle est aussi essentielle au développement économique et social.

En Afrique du Sud, le système éducatif s'est considérablement transformé et

amélioré. Les progrès réalisés sont en grande partie le fruit des efforts constants déployés pour construire une démocratie constitutionnelle dans le pays.

Nous avons remanié les anciennes institutions gouvernementales et avons bien avancé dans la création de nouvelles institutions destinées à concrétiser notre programme de réforme.

Depuis 1994, nous avons réussi à réduire d'environ 50 % les inégalités entre provinces en matière de dépenses publiques. Le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire est actuellement proche de 100 %. Même parmi les groupes de population les plus démunis de notre pays, la durée moyenne de la scolarisation est déjà supérieure à 12 ans.

Toutefois, un trop grand nombre d'enfants sont encore obligés de se contenter d'un enseignement médiocre ou insuffisant. Il ne peut y avoir d'égalité dans la réussite scolaire si la distribution sociale de la qualité de l'enseignement reste inégale. Beaucoup d'enfants, comptant en majorité parmi les plus pauvres des pauvres, n'ont accès ni à un enseignement efficace, ni aux manuels de base ou à d'autres supports scolaires pédagogiques.

Des données irréfutables montrent que l'éducation n'est pas simplement un droit fondamental. Elle permet aussi de gagner sa vie de façon durable, d'augmenter la productivité agricole et industrielle, de fournir les bases d'une croissance soutenue et équitable, d'améliorer les niveaux de santé et de nutrition, de réduire la taille des familles et de relever le niveau de participation de la collectivité aux prises de décisions locales.

Alors que s'accroissent la mondialisation des marchés financiers et des marchés de produits ainsi que la progression des nouvelles technologies, dispenser un enseignement public de masse et de bonne qualité est devenu de plus en plus important.

L'amélioration et le développement de l'enseignement sont au cœur de notre stratégie de progrès social, de croissance économique et de paix en Afrique du Sud. J'ai le sentiment que l'éducation est de la même façon au cœur d'une stratégie susceptible de favoriser la paix et le développement dans notre monde globalisé. ■

**Référence**

<http://education.pwv.gov.za>

# Rétablir la paix : comment appliquer les principes

John Hume, Membre du Parlement européen, Prix Nobel de la Paix 1998\*

Pour que le conflit fasse place à la paix, il faut construire le respect mutuel, travailler ensemble pour établir des ententes et bâtir de nouvelles institutions. C'est tout à fait possible.



L'architecte de la paix : John Hume lors d'un meeting en 1971

Nous vivons actuellement l'une des plus grandes révolutions de l'histoire du monde – la révolution des technologies et des télécommunications. Le monde est devenu plus petit et ses habitants plus proches les uns des autres. Le défi est d'autant plus grand, si nous voulons que ce siècle soit celui où les guerres et les conflits auront disparu. Les distances s'étant raccourcies, une guerre dans n'importe quel endroit du monde peut avoir de graves conséquences pour nous tous, où que nous vivions. Ce qui se passe actuellement au Moyen-Orient en est un exemple patent. Voilà pourquoi il nous faut une philosophie de la paix sans ambiguïté que nous puissions faire entendre et appliquer dans les zones de conflit.

Tous les conflits ont une même origine : la différence, qu'elle soit d'ordre religieux, national ou racial. La réponse est de bien montrer que cette différence est un accident

de la nature. Aucun de nous n'a choisi en naissant d'être de telle nationalité, de telle religion ou de tel peuple, voilà pourquoi la différence ne doit jamais être une source de haine et de conflit. Elle doit au contraire être une source de respect. Le respect de la différence est le véritable principe de la paix.

Par ailleurs, il faut bien montrer que lorsqu'il y a conflit, ce sont les gens qui sont divisés et non les territoires. Sans ses habitants, un territoire, en Irlande ou au Moyen-Orient, n'est rien d'autre qu'une jungle. La violence n'a aucun rôle à jouer dans la résolution du problème. Au contraire, elle ne fait qu'accentuer les divisions et rendre le problème encore plus difficile à résoudre. La seule façon de résoudre un tel problème est de parvenir à un accord et l'unique moyen pour y parvenir, est celui du dialogue direct.

À l'ordre du jour de ce dialogue, il

faudrait évidemment inscrire les points de désaccord, et en discuter dans un climat de calme total en ayant pour objectif de parvenir à un accord. De plus, il doit être précisé au préalable que, lorsque qu'on sera parvenu à un accord, c'est aux populations de tous les camps qu'il appartiendra de prendre la décision finale. En d'autres termes, il faudra un référendum sur l'accord. Cette démarche renforcerait énormément le processus de paix et l'étayerait solidement. C'est en effet cette démarche qui a si bien réussi en Irlande du Nord.

Les leaders dans les zones de conflit devraient, comme nous l'avons fait en Irlande du Nord, étudier les principes qui sont au cœur de l'Union européenne. L'Union européenne est le plus bel exemple de résolution de conflit de toute l'histoire du monde. La première moitié du siècle qui vient de s'achever a été la pire période de

l'histoire du monde – deux guerres mondiales et plus de 100 millions de morts. Qui aurait pu prévoir que, sur les ruines de cette catastrophe, dans la seconde moitié de ce même siècle, ces mêmes populations se retrouveraient ensemble au sein d'une Europe unifiée ? Et pourtant, c'est ce qui s'est produit. Et les populations qui sont actuellement en conflit à travers le monde devraient analyser comment cela a été possible. Nous l'avons fait en Irlande du Nord, et les trois principes qui sont au cœur de l'accord du Vendredi Saint de 1998, qui pose les bases de la paix aujourd'hui, sont ces trois mêmes principes qui sont au cœur de l'Union européenne.

Le premier principe est le respect absolu de la différence. Aucune des parties ne peut être victorieuse. Le deuxième principe est de bâtir des institutions respectueuses de cette différence. En Europe, nous avons un Conseil des Ministres, une Commission européenne et un Parlement européen, représentant chacun tous les pays. En Irlande du Nord, nous avons une assemblée élue au scrutin proportionnel, ainsi toute la population est intégralement représentée. De même, un pouvoir exécutif est élu par

**Lorsqu'il y a conflit, ce sont les gens qui sont divisés et non les territoires. Sans ses habitants, un territoire, en Irlande ou au Moyen-Orient, n'est rien d'autre qu'une jungle. La violence n'a aucun rôle à jouer dans la résolution du problème.**

l'assemblée au scrutin proportionnel si bien que tous les partis sont représentés au sein du gouvernement.

Le troisième principe, le plus important, est que les représentants des peuples d'Europe œuvrent ensemble au service de leurs intérêts communs, essentiellement socio-économiques, en faisant couler leur sueur plutôt que leur sang. C'est ainsi que les barrières dressées par des siècles de méfiance ont été abattues. La nouvelle Europe est née et continue à grandir. Voilà ce qui est en train de se produire aujourd'hui en Irlande du Nord. Les représentants de tous les secteurs de notre

peuple travaillent ensemble pour notre bien commun, la encore pour l'essentiel d'ordre socio-économique. Nous attendons avec impatience que s'écroulent les barrières dressées par des siècles de méfiance et que la nouvelle Irlande se mette en place dans l'entente et le respect de la différence.

Ce que je veux tout simplement dire, c'est que les habitants des régions en conflit devraient étudier ces principes avec le plus grand soin. Nous espérons que d'autres pourront profiter de notre expérience et nous sommes prêts à apporter notre aide partout où elle pourrait être utile. ■

*\* John Hume, dirigeant du principal parti nationaliste d'Irlande du Nord, le Social Democratic and Labour Party, a reçu le prix Nobel de la Paix conjointement avec David Trimble, leader du parti loyaliste, l'Ulster Unionist Party. Il est actuellement le Premier Ministre d'Irlande du Nord.*

#### Références

- Voir [www.johnhume.ie](http://www.johnhume.ie)
- <http://www.nobel.se/peace/laureates/1998/>
- Pour plus de renseignements sur la question de l'Irlande du Nord et l'Accord de Paix, consulter <http://cain.ulst.ac.uk/>



Affiche pour le référendum du vendredi 22 mai 1998

# Mondialisons les droits de l'homme

Amnesty International

Amnesty International a été fondée il y a 40 ans. Depuis, les économies ont rapidement évolué, tout comme les idées politiques. Mais qu'en est-il de la protection des droits de l'homme ?

Que devrait signifier la mondialisation à l'égard des droits de l'homme ? Manifestement, les droits de l'homme jouent un rôle essentiel dans les efforts déployés pour gérer dans un souci d'équité, le phénomène de la mondialisation au bénéfice de tous les peuples. Cependant, la mondialisation ne doit pas être confinée au déploiement des forces politiques et économiques ; elle doit également s'appliquer aux évolutions sociales, culturelles et civiques. Ce phénomène conduit à prendre conscience de l'interdépendance de ces différents aspects. Notre mot d'ordre devrait donc être « Mondialisons les droits de l'homme ».

Il peut paraître difficile de croire qu'il y a tout juste 40 ans, deux étudiants portugais étaient condamnés à sept ans de prison pour le seul fait d'avoir porté un toast à la liberté. C'est pourtant cette incarcération qui a provoqué la création d'Amnesty International en 1961 au plus fort de la Guerre Froide. Notre engagement reflétait le clivage de l'époque, clairement affirmé, entre les droits de l'homme civiques et politiques d'une part et les droits sociaux, économiques et culturels d'autre part. Amnesty assurait sans conteste, la défense des droits civiques et politiques, militant en faveur de la libération des prisonniers pour délit d'opinion, du droit pour les prisonniers politiques de bénéficier de procès équitables, de l'abolition de la peine de mort, du refus de la torture des prisonniers et de la fin des exécutions politiques.

Mais la fin de la Guerre Froide et la mondialisation ont fait éclater le clivage qui existait entre droits politiques et civiques et

droits sociaux, économiques et culturels, en acceptant le caractère indivisible et interdépendant de tous les droits de l'homme. Progressivement, les droits de l'homme sont devenus le fondement de toutes les dimensions de l'activité humaine, du développement aux échanges, de la santé à l'éducation, de la discrimination au maintien de l'ordre. Le défi auquel nous sommes confrontés aujourd'hui, est de faire en sorte que le respect des droits de l'homme devienne une réalité pour chaque individu, quelle que soit son origine ou ses croyances, et de donner un vrai visage au caractère universel et indivisible de l'ensemble de ces droits pour l'ensemble des habitants de la planète.

Amnesty International a contribué à cette prise de conscience dans l'abandon de l'idée que les droits civiques et politiques sont en quelque sorte plus importants que les droits économiques, sociaux et culturels. Nous avons défini en août 2001 une nouvelle mission traduisant notre volonté de cibler notre action sur le respect des droits fondamentaux de l'homme et plus seulement sur la libération des prisonniers politiques. Désormais, Amnesty International s'est donnée pour mission non seulement d'entreprendre des recherches et des actions pour mettre fin aux atteintes graves portées à l'ensemble des droits de l'homme, y compris le droit à l'intégrité physique et mentale, à la liberté d'opinion et d'expression et la lutte contre toute discrimination. Durant les années de Guerre Froide, Amnesty International n'a pas choisi entre les différents systèmes politiques mais a rendu responsables les gouvernements de leur bilan sur les droits de l'homme



cherchera à demander des comptes aux gouvernements et aux acteurs non publics, quelle que soit leur idéologie.

Cette nouvelle campagne s'articule principalement autour de trois éléments clés : le caractère indivisible des droits de l'homme, la nécessité de rendre des comptes et celle de traiter la question des effets de la mondialisation sur les droits de l'homme.

Il est impossible de jouir véritablement des droits de l'homme tant que certains d'entre eux restent lettre morte. Collectivement, ces droits sont codifiés, universels, mesurables et applicables. Ils définissent le cadre propre à assurer le développement, le respect de la démocratie et la sécurité de l'homme.

La Déclaration universelle des droits de l'homme proclame que « tous les individus et tous les organes de la société ... s'efforcent de respecter ces droits et ces libertés et d'en assurer ... l'application universelle ». Certes, la promotion et la protection de tous les droits de l'homme relèvent au premier chef de la responsabilité de l'État. Néanmoins, cette responsabilité tend à se diluer dans les sociétés mondialisées contemporaines. Les institutions financières internationales, les organisations intergouvernementales, les grandes entreprises, les entités non publiques, les acteurs privés et la société civile, sont autant de maillons constitutifs des structures de gouvernance de plus en plus complexes du monde contemporain. La confusion des responsabilités en matière de droits de l'homme, que ce soit à Beijing, Bamako ou Boston, complique le fonctionnement des mécanismes internationaux de contrôle, autorisant ceux qui violent ces droits, à agir

en toute impunité. Depuis 40 ans, Amnesty International requiert des gouvernements, des entités non gouvernementales et des acteurs non publics de la « sphère privée », des comptes sur les cas de violation des droits de l'homme. Pour ce faire, Amnesty International s'appuie sur le vaste ensemble de traités internationaux et de normes nationales et régionales qui définissent les droits de l'homme. Lorsque des mécanismes de recours existent, elle les fait jouer afin de faire respecter ces droits.

Il n'en demeure pas moins que la législation ne régit pas l'ensemble des rapports au sein du village mondial contemporain, et encore moins dans le domaine des droits économiques, sociaux et culturels. En tout état de cause, cela se vérifie dans la sphère privée, notamment à l'échelle des entreprises. C'est pourquoi en qualité de membre de la société civile, nous devons continuer à rechercher de nouvelles techniques et à explorer de nouveaux moyens afin de rendre légalement responsables tous les acteurs du respect des droits de l'homme dans tous ses aspects.

Par notre travail quotidien au sein d'Amnesty International nous rendons publics les cas particulièrement graves, et parfois très répandus, de violation des droits de l'homme. Le combat contre l'impunité et la lutte pour la reconnaissance du principe d'une juridiction universelle sont au cœur du travail d'Amnesty International. L'instauration d'une juridiction universelle constitue l'un des moyens permettant de mettre fin à l'impunité.

Pourtant, le combat le plus efficace en faveur de la défense des droits de l'homme est celui mené par les individus. Lorsque Peter Benenson a fondé Amnesty International, au travers d'une campagne d'envoi de lettres, il était conscient que des individus animés par les mêmes idéaux pouvaient s'unir en vue de déclencher les mécanismes irréversibles du changement. Nous savons que l'individu peut faire de grandes choses lorsqu'il est confronté à l'adversité. Nous devons instaurer une société qui place les droits de l'homme au cœur du pouvoir. La société civile sera alors en mesure d'orienter efficacement ses efforts vers un même but : le combat pour le respect des droits de l'homme pour tous. ■

#### Références :

- Voir [www.amnesty.org/](http://www.amnesty.org/)

# La lutte contre le financement du terrorisme

Clarie Lo, Président du Groupe d'action financière sur le blanchiment des capitaux (GAFI)

**Quelles sont les sources de financement des terroristes ? Et comment les gouvernements pourraient-ils collaborer plus efficacement pour les supprimer ? Le GAFI se mobilise pour aider à trouver des réponses.**

**L**e but du blanchiment a toujours été de dissimuler l'origine réelle des produits issus de la criminalité organisée, comme le trafic de stupéfiants, la corruption ou d'autres activités illégales. Les événements épouvantables du 11 septembre ont également mis en lumière la nécessité d'une stratégie globale et hardie afin d'empêcher et d'éradiquer le financement des activités terroristes. Le Groupe d'action financière sur le blanchiment des capitaux (GAFI), organisation gouvernementale internationale, est le fer de lance de ce combat mondial : ses compétences dans la lutte contre le blanchiment ont été mises au service de la lutte contre le financement du terrorisme.

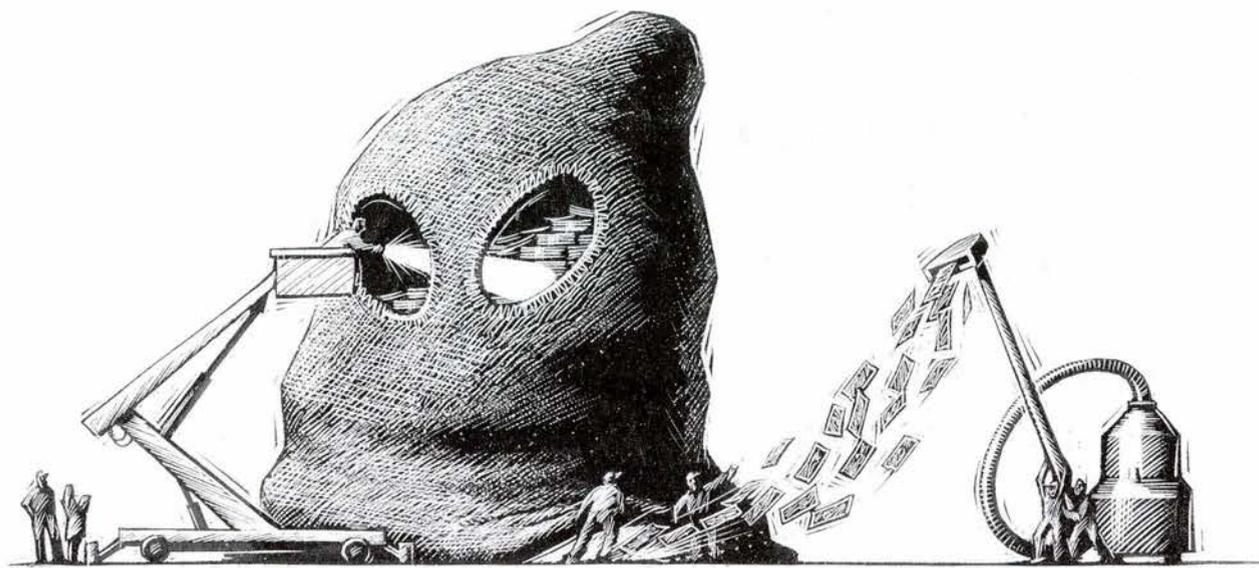
Blanchiment d'argent et financement du terrorisme ont plusieurs points communs. Tous deux sont, par leur nature même, des activités financières secrètes menées à l'échelle internationale. Mais le financement du terrorisme diffère des modèles habituels du blanchiment où les criminels doivent trouver un moyen de blanchir leurs profits illicites. En effet, les sources de financement du terrorisme sont aussi bien légales qu'illégales.

Les sommes concernées sont colossales. Il est d'ailleurs impossible de connaître le montant total d'argent impliqué dans le monde\*. Le GAFI a dû relever un défi : celui d'utiliser son savoir-faire pour définir des mesures efficaces de lutte contre le

financement du terrorisme et engager toutes les nations à les mettre en œuvre. Le GAFI a donc formulé huit Recommandations spéciales contre le financement du terrorisme et il a adopté un vaste plan d'action.

Ces Recommandations forment un ensemble de normes internationales conçues pour empêcher les terroristes, et ceux qui les soutiennent, d'accéder au système financier international. Elles doivent permettre de localiser et d'intercepter les actifs des terroristes et de poursuivre les personnes et les pays soupçonnés de participer à des actes de terrorisme ou de les soutenir. Elles viennent compléter les 40 Recommandations du GAFI, reconnues comme la référence mondiale en matière de lutte contre le blanchiment.

Ces Recommandations spéciales visent à s'assurer que le financement du terrorisme a été spécifiquement érigé en infraction pénale dans la législation des pays. Elles préconisent également la saisie des biens des terroristes, la déclaration des transactions financières suspectes pouvant être liées au terrorisme, la coopération internationale et l'adoption de mesures pour prévenir le détournement des virements électroniques et autres systèmes de remise de fonds. Enfin, elles indiquent comment empêcher des entités juridiques telles que des organisations à but non lucratif d'être



utilisées comme sources de financements terroristes.

Seules une législation plus sévère et une application plus stricte de la loi, associées à un renforcement de la coopération internationale, permettront de lutter efficacement contre le financement du terrorisme. Le GAFI veille à ce que ses propres membres se conforment aux Recommandations spéciales, et il encourage et aide les pays non membres à faire de même. Actuellement, les membres du GAFI passent en revue leurs systèmes juridiques nationaux pour savoir s'ils respectent les Recommandations ou s'il convient de prendre d'autres mesures. Ils sont censés rendre compte de leur évaluation d'ici juin 2002. Cette évaluation s'appuie sur un questionnaire où il est demandé au pays interrogé s'il a ratifié la Convention de 1999 des Nations unies pour la répression du financement du terrorisme et s'il respecte les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies sur cette question. Sept pays membres de l'OCDE ont déjà ratifié la Convention (Autriche, Canada, Espagne, France, Islande, Pays-Bas et Royaume-Uni). Le questionnaire porte également sur les dispositions prises pour l'échange de renseignements et la coopération avec d'autres pays. Les pays doivent également indiquer s'ils ont le pouvoir de geler les actifs susceptibles d'appartenir à des terroristes.

La plupart des membres du GAFI respectent, totalement ou partiellement, les recommandations et tous s'efforcent de parvenir à un respect total d'ici juin 2002. Dans le cadre de ses efforts pour encourager

l'adhésion internationale la plus large possible, le GAFI a invité les pays non membres à évaluer leur propre système juridique à l'aide de ce même questionnaire, avec l'intention de lancer en juin 2002 une procédure destinée à identifier les pays ou territoires n'ayant pas adopté de mesures appropriées pour lutter contre le financement du terrorisme.

Afin d'aider les institutions financières et les autres entités vulnérables à détecter et à déclarer les activités de financement du terrorisme en utilisant les canaux anti-blanchiment existants, le GAFI est en train d'élaborer un guide spécial sur les techniques et mécanismes utilisés pour financer le terrorisme, mais aussi sur les catégories d'activités financières concernées. Ce guide recouvre toutes les activités criminelles, de la fraude par carte de crédit et des vols à main armée jusqu'à l'utilisation abusive d'entités ayant une existence légale telles que les organisations caritatives ou d'aide humanitaire utilisées par les groupes terroristes pour lever des fonds auprès de donateurs innocents.

La coopération internationale est à l'évidence la clé de voûte de la réussite et le GAFI a intensifié sa collaboration avec des organisations comme les Nations unies (dont le Comité de lutte contre le terrorisme encourage les États à participer à la procédure d'auto-évaluation du GAFI), le Groupe Egmont des cellules de renseignements financiers, le Fonds monétaire international, la Banque mondiale ou encore les ministres des finances et les Gouverneurs des banques centrales du G20.

Par ailleurs, j'ai moi-même écrit à tous les Ambassadeurs auprès des Nations unies pour inviter leurs gouvernements à participer à l'exercice d'auto-évaluation du GAFI. Cette approche a recueilli une adhésion internationale, comme on a pu le voir à Hong Kong en février, lorsque quelque 60 pays et territoires membres du GAFI et organisations régionales d'Asie, d'Afrique orientale et australe, d'Amérique du Sud, des Caraïbes et d'Europe, le Groupe des autorités de contrôle bancaire des centres extraterritoriaux et neuf organisations internationales ont convenu de l'importance de l'adoption et de la mise en œuvre des Recommandations du GAFI à l'échelle planétaire.

Que les fonds blanchis dont on cherche à retrouver la trace proviennent du terrorisme, de la corruption, du trafic de stupéfiants ou de la criminalité organisée, le GAFI est convaincu que des solutions peuvent être trouvées en s'appuyant sur des contre-mesures efficaces comme le gel d'actifs et l'échange de renseignements mais aussi sur une étroite collaboration nationale et internationale. Le GAFI ne ménagera pas ses efforts au service de cette cause. ■

*\* Note de l'éditeur : On ne possède aucune estimation fiable des fonds liés au terrorisme dans le monde. Le gouvernement américain a recensé les actifs terroristes bloqués aux États-Unis et dans les pays partenaires de sa coalition depuis le 11 septembre, et à la mi-avril, le montant de ces actifs représentait plus de US\$100 millions.*

#### Références

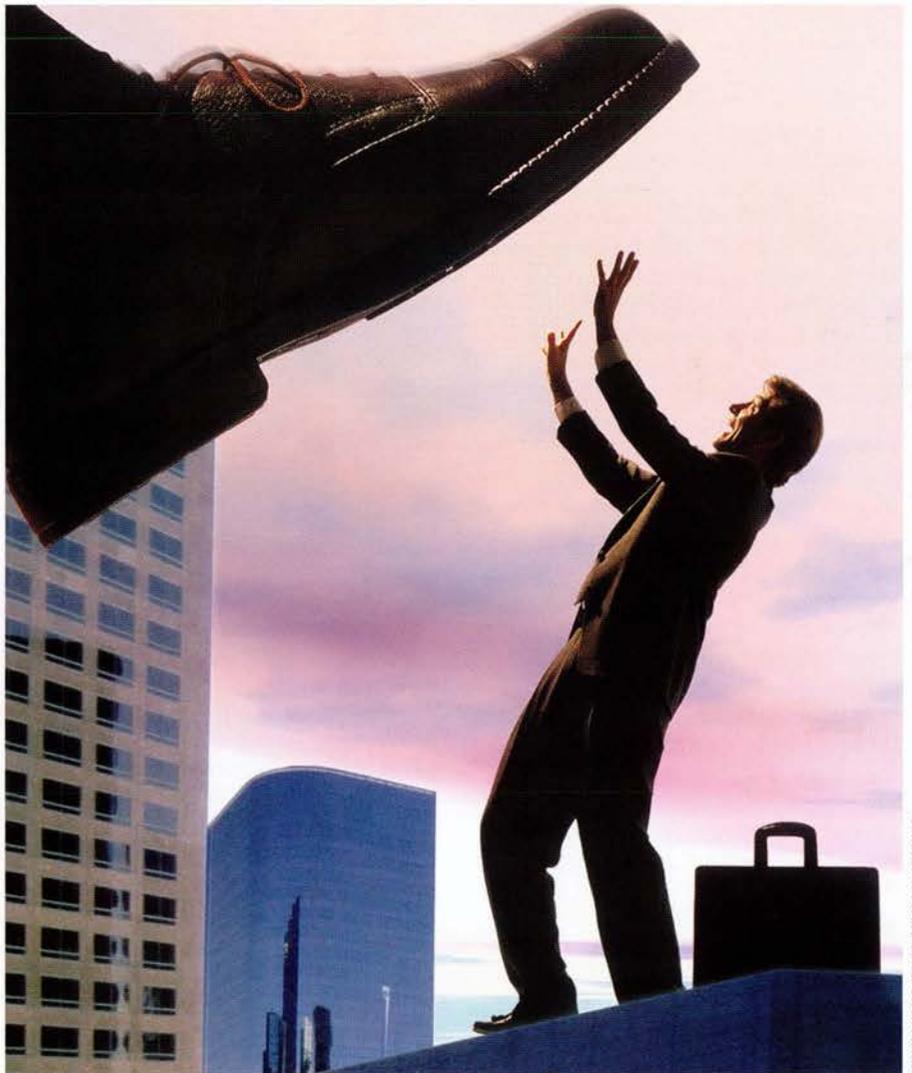
- Voir [www.fatf-gafi.org](http://www.fatf-gafi.org)

# Travail temporaire : dissiper quelques mythes

John P. Martin et Elena Stancanelli, Direction de l'éducation, de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE\*

Décrocher un emploi à durée indéterminée est sans doute l'aspiration de la plupart des gens et c'est certainement un statut plus rémunérateur, mais il est aussi possible que les inconvénients du travail temporaire aient été exagérés.

De nouvelles formes d'emploi semblent se répandre comme une trainée de poudre en raison de la dynamique des marchés du travail. C'est du moins le sentiment populaire. Mais est-ce la réalité ? Prenons l'exemple du travail temporaire. Beaucoup y voient l'archétype des nouvelles modalités du travail. Ses partisans soutiennent qu'il améliore la flexibilité du marché du travail car il permet aux employeurs d'embaucher et de licencier plus facilement en fonction de l'évolution de la demande, tout en rendant les salariés plus mobiles et plus libres de mener de front leur travail et d'autres activités comme l'éducation de leurs enfants ou la poursuite de leurs études. Les adversaires du travail temporaire jugent, quant à eux, que cette flexibilité accrue a un coût : les emplois temporaires sont des emplois de seconde classe, nettement moins bien payés et soumis à des conditions de travail moins avantageuses que les emplois permanents. Se faisant l'écho de ces préoccupations, la Commission européenne, tout en encourageant l'accroissement de la flexibilité du travail dans le cadre du marché unique de l'Union européenne, a néanmoins adopté deux directives : l'une concerne les personnes engagées sous contrat à durée



Une question de perspective

déterminée et l'autre celles qui sont embauchées par l'intermédiaire d'une entreprise de travail temporaire. Ces directives visent à garantir l'égalité de traitement entre les travailleurs temporaires et les travailleurs permanents tant sur le plan des conditions d'emploi que du salaire.

Face à ces divergences, il est essentiel d'en revenir aux faits concernant le travail

temporaire. C'est effectivement ce qu'examine en détail un rapport de l'OCDE à paraître sous peu. En ce qui nous concerne, nous nous limiterons à analyser quelques-unes des affirmations couramment avancées sur le travail temporaire pour tenter de dissiper quelques mythes fort répandus et d'en nuancer quelques autres à la lumière des faits.

**Affirmation 1 :**

**Le travail temporaire se développe partout.**

Il y a du vrai dans cette affirmation, mais elle exige des précisions. Dans les 13 pays de l'OCDE pour lesquels nous disposons de données qui remontent à 1985, la part de l'emploi temporaire dans le total de l'emploi salarié a en moyenne augmenté de moins de trois points de pourcentage au cours des 15 années qui ont précédé l'an 2000 (voir tableau). On peut difficilement parler d'un changement majeur. Une bonne partie de cette augmentation tient à l'évolution qu'ont connue une poignée de pays, en particulier la France, l'Italie, les Pays-Bas et l'Espagne. Et cette tendance n'apparaît pas non plus partout : en effet, la part du travail temporaire dans l'emploi total a reculé dans cinq de ces 13 pays, dont les États-Unis. (Une des raisons pour lesquelles on a moins recours au travail temporaire aux États-Unis est peut-être due au fait que les emplois permanents y sont moins strictement protégés qu'en Europe, par exemple, et les employeurs sont donc moins incités à embaucher des travailleurs temporaires). On observe aussi de grandes différences quant à l'ampleur du travail temporaire dans les différents pays. Si un tiers des travailleurs occupaient un emploi temporaire en Espagne en 2000, c'était le cas de moins d'un travailleur sur dix en Autriche, en Belgique, aux États-Unis, en Hongrie, en Irlande, en Islande, au Luxembourg, en Norvège, en Pologne, en République tchèque et au Royaume-Uni.

**Affirmation 2 :**

**Le travail temporaire est source d'insécurité de l'emploi : il piège les gens dans des emplois subalternes offrant peu de perspectives.**

Sur ce point, les données disponibles concernent uniquement les pays européens. Elles montrent qu'il existe en réalité un important mouvement des travailleurs temporaires vers des emplois permanents. Entre un tiers des travailleurs temporaires (en Espagne et en France) et deux tiers (en Autriche, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni) peuvent espérer obtenir un emploi permanent au bout de deux ans, alors que seulement un sur cinq occupera toujours

**La part de l'emploi temporaire dans l'emploi total, 1985-2000**

Pourcentages de travailleurs salariés occupant un emploi temporaire				
	1985	1990	1995	2000
Allemagne	9,8	10,3	10,3	12,6
Autriche	..	..	6,0	7,9
Belgique	6,9	5,3	5,3	9,0
Canada	..	..	11,4	12,5
Danemark	12,3	10,8	12,1	10,2
Espagne <sup>c</sup>	15,6	29,8	35,0	32,1
États-Unis <sup>f</sup>	..	..	4,9	4,0
Finlande	..	..	16,4	17,6
France	4,7	10,4	12,2	14,5
Grèce	21,1	16,5	10,2	13,1
Hongrie <sup>a</sup>	..	..	6,5	6,9
Irlande	7,3	8,5	10,2	4,3
Islande	..	..	6,1	5,4
Italie	4,8	5,2	7,2	10,1
Japon	10,2	10,6	10,4	12,9
Luxembourg	4,7	3,4	2,6	3,4
Mexique	..	..	23,1	20,5
Norvège	..	..	11,1	9,7
Pays-Bas	7,4	7,6	10,9	13,8
Pologne <sup>a</sup>	..	..	5,6	5,8
Portugal <sup>b</sup>	14,4	18,3	9,9 /	20,4
Rép. tchèque <sup>d</sup>	..	..	7,9	8,1
Royaume-Uni	7,0	5,2	6,8	6,7
Suède	..	..	13,1	14,6
Suisse <sup>d</sup>	..	..	11,9	11,4
Turquie <sup>e</sup>	17,9	14,4	20,3	20,4
Totals	10,3	11,2	11,7	13,1
OCDE <sup>h</sup>	..	..	11,1	11,9

.. Données non disponibles / Indique une rupture de série  
 a 1997 au lieu de 1995 b 1986 au lieu de 1985 c 1987 au lieu de 1985  
 d 1996 au lieu de 1995 e 1988 au lieu de 1985 f 2001 au lieu de 2000. Les données se réfèrent à la catégorie des « travailleurs d'appoint », catégorie très large telle que définie par le Bureau of Labor Statistics. Entre dans cette catégorie un petit nombre de travailleurs indépendants  
 g Moyenne non pondérée des 13 pays pour lesquels des chiffres figurent dans la colonne 1985  
 h Moyenne non pondérée des 13 pays pour lesquels des chiffres figurent dans la colonne 1995

Source: Base de données de l'OCDE sur l'emploi temporaire

**Définition retenue**

Il n'existe aucune définition type du travail temporaire au plan international, ce qui tient en partie à la multiplicité des modalités de travail et des arrangements contractuels comme des emplois temporaires dans les différents pays. À l'OCDE, on entend par travail temporaire toute forme d'emploi salarié dont la date d'échéance est précisée à l'avance, incluant les contrats à durée déterminée, les missions d'intérim, les contrats pour une tâche spécifique, les contrats de remplacement d'un travailleur absent, le travail saisonnier et toute autre modalité d'emploi de courte durée. Malheureusement les données dont on dispose actuellement pour les pays de l'OCDE ne permettent pas d'appliquer cette définition de façon systématique, ce qui réduit les possibilités de comparer les données sur l'emploi temporaire proposées dans ce tableau.

un emploi temporaire deux ans plus tard (encore que la proportion soit d'un sur deux en Belgique et en Espagne). Cela étant, pour un nombre assez important de travailleurs occupant à un moment donné un emploi temporaire, les faits montrent qu'ils peuvent s'attendre à être travailleurs temporaires pendant une bonne partie de leur vie active ou à effectuer des aller-retour entre emploi temporaire, chômage ou inactivité.

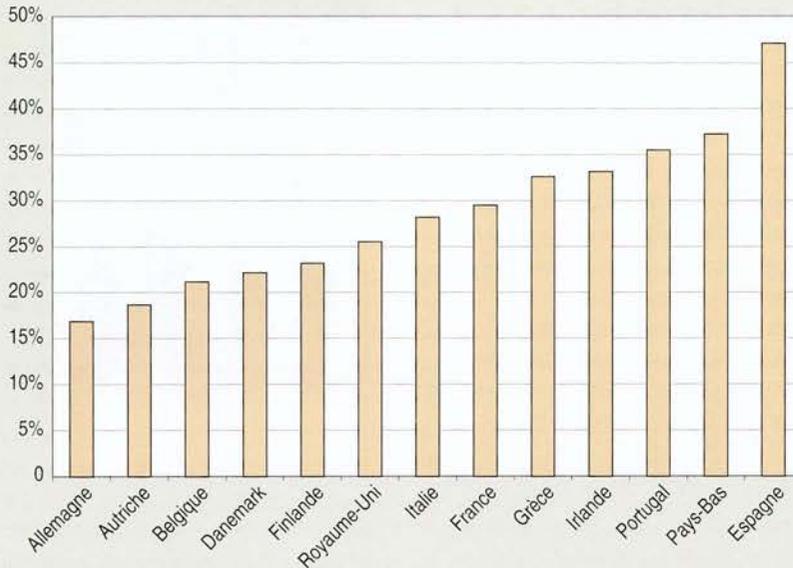
**Affirmation 3 :**

**Le travail temporaire est bien moins payé que le travail permanent.**

Cette assertion doit elle aussi être nuancée. Il est vrai que l'écart de salaire moyen entre les travailleurs temporaires et permanents est important – il varie de plus de 15 % à plus de 45 % (voir graphique) – mais il faut tenir compte du profil assez différent de ces deux catégories de travailleurs. Par exemple, les

### Le travail permanent paye plus

Écart de salaire moyen entre travailleurs temporaires et travailleurs permanents, 1997



Salaire horaire brut des travailleurs à plein temps, travaillant plus de 30 heures par semaine.  
Source : Commission européenne, ECHP, vague 4.

jeunes avec peu d'expérience sont plus susceptibles de trouver un emploi temporaire qu'un emploi permanent, ce qui explique une partie de l'écart de salaire. Quand on tient compte de l'âge, de l'expérience professionnelle, du secteur d'emploi et d'autres facteurs – autrement dit quand l'expérience et les qualifications sont plus proches – l'écart de salaire entre travailleurs temporaires et travailleurs permanents se réduit sensiblement, toutefois il demeure et constitue une source d'insatisfaction pour les salariés (voir ci-dessus).

#### Affirmation 4 :

**Le travail temporaire ouvre droit à moins d'avantages sociaux que le travail permanent.**

Dans la plupart des pays de l'OCDE, ce n'est pas le caractère temporaire de l'emploi qui empêche certaines personnes de bénéficier de certains avantages sociaux comme les congés payés, la couverture maladie ou le régime de retraite. Dans les pays européens, les principaux avantages s'appliquent à tous et les travailleurs temporaires ont en principe droit aux mêmes avantages que les travailleurs permanents. Toutefois, les conditions

d'ouverture des droits, à certains de ces avantages ou à tous, exigent en général une durée minimale de cotisation d'environ une année. Ce qui en pratique peut exclure certains travailleurs temporaires du système. Il existe dans le système national de sécurité sociale de nombreux pays une condition de durée minimale de cotisation qui vise surtout à limiter les possibilités d'abus. En Amérique du Nord, la plupart des avantages sociaux ont un caractère facultatif et relèvent de l'employeur. Les travailleurs temporaires en bénéficient rarement.

#### Affirmation 5 :

**Les emplois temporaires sont des emplois de second ordre et offrent de moins bonnes conditions de travail que les emplois permanents.**

Selon les enquêtes de satisfaction des salariés à l'égard de leur emploi, le degré de satisfaction des travailleurs temporaires est analogue à celui des permanents. L'écart est assez faible, en moyenne de sept points de pourcentage environ. Cela tient peut-être au fait que pour beaucoup, un emploi temporaire est un moyen d'accéder à un poste permanent, ou d'échapper au chômage ou encore de mieux concilier leur

activité professionnelle avec des activités telles que s'occuper d'autres personnes ou poursuivre des études. Cela étant, les travailleurs temporaires déclarent qu'ils sont bien moins satisfaits quant à leur rémunération et à la sécurité de l'emploi, que les travailleurs permanents : l'écart moyen approche neuf points de pourcentage pour la première et 30 points de pourcentage pour la seconde.

#### Affirmation 6 :

**Le travail temporaire offre peu d'opportunités de formation et de perspectives de carrière.**

Là encore cette affirmation demande à être nuancée. Mis à part le fait signalé précédemment que de nombreux travailleurs temporaires finissent par obtenir un emploi permanent après quelques années, certains faits montrent que les employeurs forment des travailleurs temporaires afin de sélectionner les plus capables d'entre eux pour leur offrir un poste permanent. De plus, les agences d'intérim proposent souvent des stages de formation aux travailleurs inscrits sur leurs registres. Mais en règle générale, les travailleurs temporaires sont moins susceptibles de bénéficier de formations assurées par les employeurs que les travailleurs permanents.

En résumé, hormis quelques cas qui ont fait grand bruit, le travail temporaire n'est pas globalement assimilable à du travail précaire. Ce n'est pas non plus nécessairement pour l'employé une expérience regrettable ou stigmatisante.

Certains emplois temporaires offrent des possibilités de formation et de progression professionnelle. Ils peuvent être moins rémunérateurs et s'accompagner d'avantages sociaux moindres que les postes permanents et il y aurait sans doute lieu que les pouvoirs publics se penchent sur cette question. Mais dans la plupart des cas, l'emploi temporaire est souvent un tremplin vers un meilleur emploi. ■

\* Nous tenons à remercier chaleureusement Paul Swaim pour ses utiles remarques et Sébastien Martin pour son aide en ce qui concerne les données.

#### Références

- *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, 2002, à paraître.

# Le vieillissement : L'approche néerlandaise

David Carey, Département des affaires économiques de l'OCDE

La population des Pays-Bas vieillit rapidement. À l'instar des autres pays de l'OCDE, le vieillissement tient principalement au recul des taux de natalité depuis les années 1970, ainsi qu'à l'augmentation de l'espérance de vie, notamment chez les personnes âgées. Ainsi, proportionnellement le nombre d'actifs par retraité devrait tomber à moins de deux d'ici 2030, contre plus de trois actuellement. À défaut de mesure, la croissance économique s'en trouvera ralentie, et les transferts en faveur des personnes âgées en augmentation. Dès lors, les impôts et cotisations sociales devront être relevés afin de financer les pensions et les soins de santé. Les Pays-Bas sont sans doute mieux armés que la plupart des autres pays de l'OCDE pour faire face à ces pressions, à l'aide de leur vaste système de retraites professionnelles financées par capitalisation. Il n'en demeure pas moins que les pouvoirs publics ont dû adopter un certain nombre de mesures en vue de limiter le coût du vieillissement de la population.

La priorité a notamment été donnée à l'élimination progressive des départs en retraite anticipée. À la suite des restructurations qui ont eu lieu dans l'industrie durant les années 1970 et 1980, davantage de travailleurs ont commencé à partir à la retraite avant l'âge requis. Des dispositifs de préretraite ont été mis en place à leur intention, en même temps qu'un régime d'invalidité et d'assurance chômage favorable à la population active la plus âgée. L'idée était de laisser la place aux jeunes qui arrivaient en nombre sur le marché du travail. Ce phénomène s'estompant sous l'effet du vieillissement, les partenaires sociaux convergent vers la réduction des incitations au départ en retraite anticipée. Les critères d'admission au bénéfice de l'assurance invalidité sont désormais rigoureusement appliqués et les employeurs sont réticents à recourir à l'invalidité (voire à l'assurance chômage) chaque fois qu'il s'agit d'encourager le départ des salariés les plus âgés. Aujourd'hui, les dispositifs de départ en

retraite anticipée sont progressivement remplacés par des régimes de pré-pension. Les coûts ainsi que la décision ne sont plus supportés par l'employeur mais directement par l'intéressé.

Cependant, il convient de mettre en œuvre d'autres mesures pour réduire les incitations au départ en retraite anticipée. La proportion de personnes âgées de 55 à 64 ans occupant un emploi est certes en augmentation, mais elle n'atteint que 38 %, alors que la moyenne de l'OCDE est de 48 %. Les pouvoirs publics pourraient accélérer la disparition des dispositifs de départ en retraite anticipée au sein de la fonction publique en les remplaçant immédiatement par des régimes de pré-pension. Dès lors, les personnes anticipant leur départ à la retraite devraient percevoir une pension moins élevée dans la mesure où cumulent moins d'annuités.

De même, les pouvoirs publics pourraient mettre un terme à l'extension automatique prévue par la loi des dispositions des conventions collectives, traitant des pensions, à tous les salariés d'une branche d'activité donnée. De surcroît, il y aurait lieu d'appliquer plus strictement les critères d'admission au bénéfice de l'assurance invalidité, encore utilisée pour le départ à la retraite avant l'âge requis. En effet, environ 20 % des personnes âgées de 55 à 64 ans perçoivent des prestations pour invalidité. Certes, un nouveau système de contrôle des demandes se met progressivement en place. Cependant, la médiocrité des résultats obtenus lors des précédentes initiatives dans ce domaine rend nécessaire la mise en œuvre d'une approche plus rigoureuse. La Commission Donner, composée de personnes désignées par le gouvernement, recommande de restreindre l'accès au régime d'invalidité aux seules personnes justifiant d'une incapacité totale et permanente. Par ailleurs, le gouvernement est parvenu à préfinancer partiellement l'augmentation prévue des dépenses budgétaires liées au



Relever le défi

vieillesse (environ 4,5 % du PIB d'ici 2040) en ramenant la dette publique à 53 % du PIB en 2001, contre 77 % en 1990. Dorénavant, il envisage de préfinancer la totalité de ces dépenses, et compte y parvenir en maintenant un excédent budgétaire de 1,25 à 1,5 % du PIB au cours du prochain quart de siècle. D'ici là, la dette publique aura été résorbée. Cette stratégie présente l'avantage de réduire les pressions budgétaires tout en conservant la possibilité d'augmenter sensiblement la dette si le besoin s'en fait sentir à l'avenir.

La nécessité du préfinancement, à l'endroit des pouvoirs publics comme des fonds de retraite, reste très incertaine. Elle dépend largement des rendements offerts par les marchés de capitaux sur lesquels les fonds sont investis. Actuellement, les cours des actions sont élevés par rapport aux bénéfices. Tout porte à croire que les rendements sont inférieurs à leur moyenne historique. Pour remédier à cette situation, il convient nécessairement d'accroître la capacité de préfinancement des fonds de retraite et de réduire les pensions. Le cas échéant, il serait souhaitable d'agir sans délai afin de résorber le risque d'augmentation des coûts de main-d'œuvre, et de permettre à la population active de se préparer à une baisse éventuelle de leurs droits à percevoir une pension.

Dans la mesure où le gouvernement décide de préfinancer la totalité des dépenses liées au vieillissement, en réduisant sensiblement les possibilités de départ en retraite anticipée, les Pays-Bas mobilisent leurs chances de connaître une vieillesse confortable. ■

# Les règles de la mondialisation

## Une place pour les travailleurs

John Evans, Secrétaire général de la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC)



Il existe certes toute une gamme de mécanismes, allant de réglementations internationales « strictes » dans des domaines

particuliers, comme ceux qui sont couverts par l'OMC ou le FMI, aux politiques d'intégration régionale et aux actions nationales et locales, en passant par la coordination générale des politiques dans le cadre du G8, de l'OCDE ou de l'OIT. Mais l'architecture de gouvernance internationale souffre d'un déséquilibre frappant entre les pouvoirs et les moyens d'action des différentes institutions. Il est par exemple inacceptable que le système mondial de gouvernance comporte des règles de protection des droits de propriété intellectuelle et des investisseurs, ou encore des normes environnementales, et qu'il exclue la protection des droits de l'homme et des travailleurs.

Des progrès ont, il est vrai, été accomplis en matière de réglementation des droits fondamentaux des travailleurs. L'OCDE et la Banque mondiale considèrent en effet aujourd'hui que le respect des normes fondamentales et la reconnaissance des syndicats ont des effets économiques neutres, voire positifs dans la mesure où ils contribuent à améliorer la qualité de la gouvernance. L'OCDE a révisé ses Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales, qui servent de texte de référence aux entreprises. Mais il s'agit maintenant de prévoir la mise en œuvre de ces principes. On pourrait envisager de modifier les règles de l'OMC afin d'affirmer

la primauté des droits de l'homme sur les règles commerciales et dresser une liste des obligations existantes en matière de droits de l'homme, comme l'a suggéré Mary Robinson, Haut Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme.

Mais si l'on veut assurer une croissance stable et durable, il importe de modifier aussi l'architecture des marchés financiers. Il y a trop longtemps que le débat sur la réforme des marchés financiers se déroule à huis clos, entre banquiers et fonctionnaires du ministère des finances. Les institutions chargées des réformes des marchés financiers restent fermées à toute discussion avec le mouvement des travailleurs et la société civile. Or, les travailleurs doivent avoir leur place à la table des négociations. Dans cette perspective, l'OCDE doit servir de relais.

Les syndicats mondiaux ont proposé une série de mesures destinées à assurer une meilleure régulation des marchés financiers internationaux. Ces mesures consistent à améliorer la coordination des politiques budgétaires et monétaires entre les principales zones monétaires et à examiner sérieusement la possibilité d'instituer une taxe internationale sur les opérations de change pour financer des « biens publics mondiaux ». (Voir p.23 la taxe Tobin)

Loin des querelles idéologiques, un débat doit s'engager sur le rôle du secteur public. Car l'existence d'un secteur public efficace est une nécessité non seulement économique mais aussi sociale. ■

### Référence

Voir : <http://www.tuac.org>

Contrairement à la croyance populaire, la menace la plus sérieuse que la mondialisation fait peser sur les travailleurs ne tient pas à l'internationalisation des échanges ou des investissements, mais à l'érosion du rôle légitime de l'État, notamment en matière de régulation des marchés.

Les 20 dernières années du XX<sup>e</sup> siècle ont été marquées par un impératif de libéralisation, de privatisation et de déréglementation. Parallèlement, les gouvernements se sont peu à peu soustraits à leur responsabilité dans l'élaboration de politiques concernant par exemple les taux d'imposition, la gestion économique, les taux d'intérêt ou les taux de change.

La mise en place d'un ensemble de mécanismes de gouvernance des marchés mondiaux est pourtant indispensable. Les coupures d'électricité qui se sont produites en Californie à la suite de la déréglementation du marché de l'énergie, et les accidents de chemin de fer survenus au Royaume-Uni à la suite des privatisations sont là pour nous le rappeler. Mais comment garantir une réglementation publique efficace ? Telle est la principale question qui se pose à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle.

# Voulez-vous attirer

des investissements  
étrangers dans  
votre région?



## FDi (IDE): la meilleure solution pour répondre à vos besoins en investissements

- Diffusion auprès de 15.000 décideurs dans le monde entier
- Comment remporter les contrats importants: Écoutez les experts
- Dossiers spéciaux sur les régions et les entreprises
- Parution bi-mestrielle



Un nouveau produit de FT Business!

Pour profiter de cette nouvelle initiative du groupe FT et pour promouvoir votre région auprès des investisseurs, contactez [fdi@ft.com](mailto:fdi@ft.com) ou appelez le +44 (0)20 7896 2438

**FT** Business  
FINANCIAL TIMES

# La sécurité dans la nouvelle économie

Iain Gillespie et Taizo Nakatomi, Direction de la science, de la technologie et de l'industrie de l'OCDE

La technologie et la science offrent à l'humanité des possibilités considérables et elles ont déjà commencé à transformer notre mode de vie. L'un des principaux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle sera de rendre plus sûrs les systèmes dont nous sommes tributaires.



**V**ous souvenez-vous de la nouvelle économie ? Avec le ralentissement économique, l'effondrement des sociétés sur Internet et les événements du 11 septembre, beaucoup ont décidé de tenter de l'oublier. Mais même si l'enthousiasme a disparu et qu'un nouveau réalisme est à l'ordre du jour, l'OCDE s'attend à ce qu'une résurgence de la nouvelle économie soit le moteur de la prochaine phase de croissance. Cependant, vu l'expérience de ces deux dernières années, pouvons-nous considérer en confiance que cette nouvelle économie ne sera pas plus instable et dangereuse que la précédente ?

Début 2000, après une période de forte expansion économique dans les pays de l'OCDE durant les années 1990, les commentateurs ont décrété que les nouvelles technologies étaient le moteur de la « nouvelle économie ». L'étude de l'OCDE sur la croissance, intitulée de façon significative *La nouvelle économie : mythe ou réalité ?*, parvenait à la conclusion suivante :

bien que la technologie ne soit pas la seule raison d'une croissance rapide, celle-ci avait un effet profond et général en augmentant la productivité. Environ un an plus tard, alors que les effets du ralentissement étaient accentués par les événements du 11 septembre, ces mêmes commentateurs inculpaient surtout un comportement indûment enthousiaste vis-à-vis de ces mêmes technologies. Les problèmes de sécurité liés à la technologie, de même qu'une prise de conscience accrue de notre dépendance à son égard, n'étaient jamais très loin. Aujourd'hui, alors que les indicateurs économiques indiquent une nouvelle reprise, les observateurs de l'économie attendent une nouvelle fois de l'innovation et de la technologie – principalement les technologies de l'information, des communications et la biotechnologie – qu'elles animent la nouvelle phase d'expansion. On espère que, d'une façon ou d'une autre, la prochaine phase sera plus sûre, plus stable, plus

durable, plus largement partagée et assise sur des bases plus saines que dans les années 1990. En sera-t-il véritablement ainsi ?

On voit déjà certains signes prometteurs. Par exemple, même lorsque la croissance économique s'est ralentie, la productivité s'est bien maintenue (ce qui est exceptionnel) et l'inflation et le chômage ont été maîtrisés. Certains des bouleversements ont été salutaires. Les investisseurs et les marchés de produits dans le domaine de la technologie se ressaisissent et ils sont maintenant à la recherche de nouvelles opportunités. La recherche et l'innovation se sont poursuivies avec vigueur et le déploiement de l'infrastructure, avec les effets de réseau qui l'accompagnent, a pour l'essentiel continué au même rythme.

En réalité, nous comptons plus que jamais sur l'innovation et les nouvelles technologies pour alimenter la progression de l'économie, des emplois et du niveau de vie. L'incidence et la diffusion de la

biotechnologie, des TI et de leurs applications, comme les communications à large bande et le commerce électronique, seront certainement ressenties dans l'ensemble de l'économie et de la société. L'OCDE, peut-être mieux connue pour ses analyses de politique économique, se préoccupe également des questions de sécurité qui accompagnent les progrès technologiques rapides déjà en cours.

### Rendre la société de l'information plus sûre

Nous sommes de plus en plus tributaires des ordinateurs et des réseaux au sein de l'économie et de la société, à notre domicile ou sur notre lieu de travail. Ces systèmes devenant toujours plus puissants, complexes et interconnectés, notre intérêt est de nous assurer qu'ils seront robustes, fiables et disponibles quand nous en avons besoin. Qu'il s'agisse d'infrastructure ou de services, de défaillances accidentelles ou d'attaques délibérées, que ce soit à un niveau physique ou virtuel, nous devons être sûrs que quelqu'un, quelque part, veille.

Tout ce qui entoure l'utilisation des technologies de l'information et des communications a fortement évolué au cours des dernières années. Des ordinateurs personnels toujours plus puissants, des réseaux interconnectés, la convergence des technologies et, dans de nombreux pays, la généralisation de l'usage d'Internet ont remplacé les systèmes autonomes limités et les réseaux essentiellement fermés d'autrefois.

Le problème ne se limite pas uniquement aux réseaux de communications. D'autres infrastructures vitales, comme la production et le transport d'électricité, les marchés financiers et les transports, dépendent tous fortement de l'utilisation de systèmes et de réseaux d'information, et elles sont en général interconnectées dans le monde entier. Les technologies qui forment l'infrastructure des communications et de l'information, avec l'apparition des services à large bande, des réseaux d'interconnexion à haut débit, d'Internet, des communications sans fil et des systèmes par satellite ont sensiblement évolué. Les terminaux d'accès se sont multipliés et diversifiés.

Une proportion croissante d'utilisateurs accède aux réseaux par des liaisons à haut débit « permanentes ». De plus, Internet joue un rôle déterminant, en agissant sur la

façon dont les entreprises conduisent leurs activités, dont les administrations fournissent des services aux citoyens et aux entreprises et dont les différents individus communiquent et échangent des informations. La protection de ces systèmes contre une défaillance accidentelle, un piratage délibéré ou le cyber-terrorisme pose de nouveaux problèmes aux décideurs.

Le développement technologique a considérablement augmenté la sécurité du système d'information dans son ensemble. La cryptographie peut protéger la confidentialité et l'intégrité des données, rendre plus sûres et plus fiables les transactions financières électroniques et permettre l'exploitation des technologies de l'information dans les activités commerciales. Mais la technologie donne aussi à des attaquants potentiels les moyens de réaliser plus rapidement des intrusions ayant des conséquences plus vastes et plus graves, tout en laissant moins de traces.

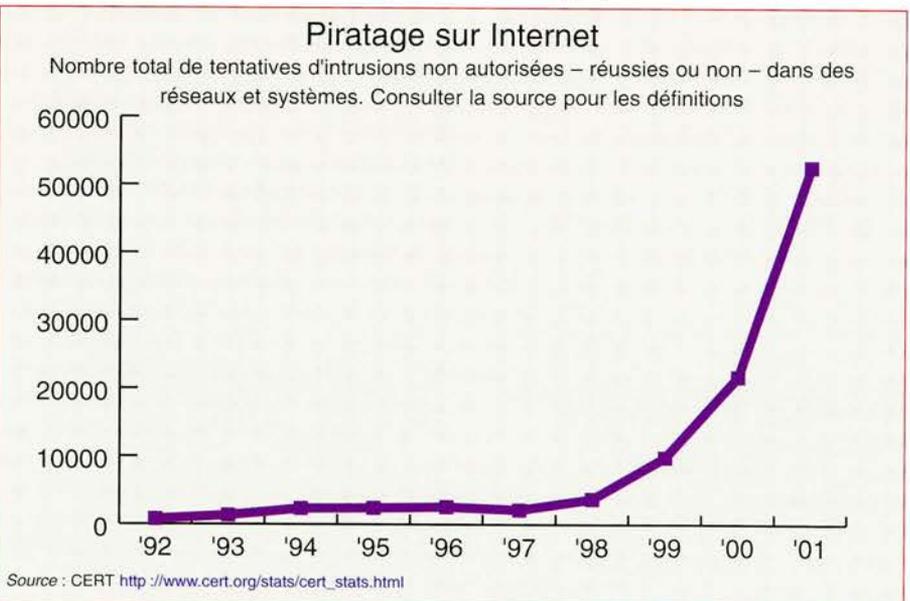
Le réseau international permet à des pirates d'avoir accès à des outils qu'ils peuvent utiliser pour exploiter les failles connues des systèmes, tout en rendant plus difficile pour les enquêteurs de suivre ou de remonter leur piste.

Notre dépendance à l'égard des systèmes d'information étant de plus en plus diverse et forte, l'impact de ces attaques est plus important que jamais. Ainsi, des statistiques récentes du CERT (Computer Emergency Response Team de l'Université Carnegie-Mellon aux États-Unis, voir illustration) montrent que le nombre d'incidents signalés

susceptibles d'affecter la sécurité fait plus que doubler chaque année. On a dénombré 3 734 tentatives de piratage – réussies ou non – en 1998, elles sont passées de 9 859 en 1999, à 21 759 en 2000, puis à 52 658 en 2001. L'une des réponses internationales à cette tendance a été la Convention du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité, ouverte à la signature en novembre dernier.

S'il y a des limites à ce que l'on peut attendre des utilisateurs, il ne fait pas de doute que chacun a un rôle à jouer dans le renforcement de la sécurité de la société en réseau. Chacun doit être informé des risques encourus en matière de sécurité et des mesures de prévention disponibles. De même, chacun doit assumer la responsabilité qui est la sienne et agir pour améliorer la sécurité de ces systèmes et réseaux. Des mesures aussi bien préventives que défensives peuvent rendre les systèmes plus sûrs, par une gestion rigoureuse et plus efficace des risques et des incidents de sécurité. L'OCDE considère que les membres de notre société de l'information doivent adopter et promouvoir une « culture de la sécurité » sur laquelle doivent se fonder la réflexion, l'évaluation et la décision concernant l'exploitation des systèmes et des réseaux d'information. Cette culture doit faire partie intégrante du comportement quotidien.

Pendant la dernière décennie, les Lignes directrices de l'OCDE régissant la sécurité des systèmes d'information, publiées en 1992, ont défini les principes sur lesquels devait s'appuyer la sécurité de l'information.



Les pays membres de l'OCDE, aiguillonnés par les événements du 11 septembre, révisent ces Lignes directrices pour prendre en compte le nouvel environnement des réseaux. Cette révision vise à promouvoir une « culture de la sécurité », en sensibilisant davantage aux impératifs de la sécurité et en préconisant à tous les niveaux une responsabilité conjointe des participants qui utilisent des systèmes d'information, notamment via des réseaux.

### **Biotechnologie : la problématique de la sécurité**

Pour certains, l'économie du savoir ne fait que précéder l'économie de la biotechnologie – c'est-à-dire un avenir à la fois plus productif et plus durable. Les progrès de la génétique – et dans des domaines spécialisés comme la génomique, la protéomique et la métabolomique – libèrent le potentiel caché de la biotechnologie dont nous avons tellement entendu parler au cours des dernières années mais qui semblait jusqu'à présent – du moins pour l'observateur non spécialisé – lent à se concrétiser. Cependant, un regard plus attentif révélerait des progrès majeurs tout autour de nous. Dans le domaine de la santé, notre compréhension des maladies et de la façon de les traiter est une découverte aussi importante que la théorie circulatoire de Harvey pour le système sanguin. Nous constatons des progrès dans l'agriculture, où, indépendamment du battage médiatique des années 1990, des avancées réellement bénéfiques sont maintenant à notre portée (notamment en ce qui concerne le rendement des cultures et la qualité des aliments). Toutefois, davantage d'expérimentations sont manifestement nécessaires pour améliorer la sécurité et rassurer les consommateurs. Nous constatons également des progrès dans la biotechnologie pour l'environnement, domaine dans lequel un rapport récent de l'OCDE a répertorié 21 exemples d'utilisation par l'industrie d'un procédé biotechnologique pour améliorer les coûts et réduire la pollution (voir références).

Lors des Jeux Olympiques d'hiver à Salt Lake City en 2002, tous les gobelets en plastique utilisés étaient en acide polylactique – nouvelle matière plastique recyclable fabriquée à partir du maïs. Cela a été rendu possible par la biotechnologie. Mais comme toutes les technologies, la biotechnologie peut être utilisée pour faire le bien comme le

mal. Le bioterrorisme est entré dans nos vies avec la dispersion de bacilles pathogènes de charbon (anthrax) aux États-Unis à l'automne dernier, ce qui a entraîné des demandes de limitation plus stricte de l'accès aux ressources biologiques, aux laboratoires et aux publications scientifiques largement disponibles (y compris sur Internet). La libre circulation des informations scientifiques et des idées – qui est un des moteurs essentiels de nos économies fondées sur le savoir – est menacée.

Il existe toutefois une menace encore plus grande avec l'augmentation inexorable de l'incidence des maladies infectieuses dans le monde. L'émergence, à grande échelle, de maladies infectieuses nouvelles ou précédemment non identifiées, est un problème majeur. Depuis le début des années 1970, une bonne trentaine de

---

### **La communauté internationale doit considérer la biotechnologie pour ce qu'elle est – c'est-à-dire non pas comme une partie du problème, mais comme un élément réel et viable de la solution.**

---

maladies infectieuses jusque-là inconnues, et contre lesquelles il n'existe pas de traitement efficace, ont pris une grande ampleur. Elles ont d'énormes répercussions sociales et économiques, qui peuvent être dévastatrices, notamment pour les pays les plus pauvres du monde. Le VIH/SIDA est la plus connue d'entre elles et celle qui a provoqué la plus grande détresse dans le monde. La fièvre Ebola est une autre menace émergente. Ces maladies ont toutes un point commun : les organismes qui les provoquent peuvent se propager toujours plus vite et toujours plus loin, du fait des déplacements internationaux et du tourisme. Après le 11 septembre, nous sommes également devenus davantage conscients du risque de dispersion intentionnelle de certains organismes pathogènes parmi les plus dangereux et de notre plus grande vulnérabilité au plan mondial. La plupart des pays ont désormais pris conscience de la menace que constituait pour leur économie, leur sécurité et la société un désastre d'une telle ampleur.

Les solutions à ces problèmes sont évidemment terriblement complexes, mais parmi les moyens dont nous disposons, la biotechnologie est une arme puissante pour lutter contre la montée des maladies infectieuses et l'utilisation des armes biologiques.

Si l'on veut pouvoir limiter l'incidence des menaces biologiques sur la santé publique, il est alors impératif de les détecter, de les diagnostiquer, et d'y répondre rapidement. Cela vaut aussi bien pour les menaces biologiques introduites de façon délibérée (par exemple armes biologiques) que pour les maladies infectieuses d'origine naturelle (grippe aviaire et VIH/SIDA). Les mêmes progrès de la génétique, de la biologie moléculaire et des nanotechnologies qui ont permis de progresser dans le domaine de la santé nous fournissent des techniques et des dispositifs tels que les biocapteurs pour la surveillance, la détection avancée, le diagnostic et le traitement des apparitions de maladies infectieuses, notamment de maladies introduites de façon délibérée. Ils nous offrent aussi des méthodes fondées sur la vaccination orale et l'amélioration de la nutrition susceptibles d'apporter des réponses économiquement intéressantes aux grands problèmes sanitaires des pays en développement, sans l'infrastructure et les coûts des traitements traditionnels.

Même si les événements du 11 septembre et les attaques ultérieures par le bacille du charbon ont servi d'avertissement, n'oublions pas qu'il existe dans une bonne partie du monde de nombreuses menaces pour la santé et la sécurité dues à un accès inadéquat à une eau de bonne qualité pour la boisson et l'irrigation. Il s'agit désormais d'exploiter le potentiel de la biotechnologie pour améliorer les stratégies de protection de la santé publique.

Les pays de l'OCDE unissent leurs efforts pour évaluer les répercussions sanitaires des maladies infectieuses nouvelles ou susceptibles d'apparaître. Pour résumer, la communauté internationale doit considérer la biotechnologie pour ce qu'elle est – non pas comme une partie du problème, mais comme un élément réel et viable de la solution. ■

#### **Références**

- *Les biotechnologies au service de la durabilité industrielle*, OCDE, 2001
- Voir [www.oecd.org/ict/](http://www.oecd.org/ict/)

# Développement durable

## Au-delà de Johannesburg

Joke Waller-Hunter, Responsable de la Direction de l'environnement de l'OCDE

Le développement durable ne traite pas seulement de l'environnement, de l'économie ou de la société. Il est aussi à la recherche d'un juste équilibre entre ces trois éléments.

Lorsque les chefs d'État et de gouvernement se réuniront au Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg (Afrique du Sud) fin août, sans aucun doute, nombreuses seront les belles paroles sur l'ampleur de la tâche et la responsabilité historique qui leur incombent. Dès lors, les participants sauront-ils désigner la voie et passer des paroles aux actes ?

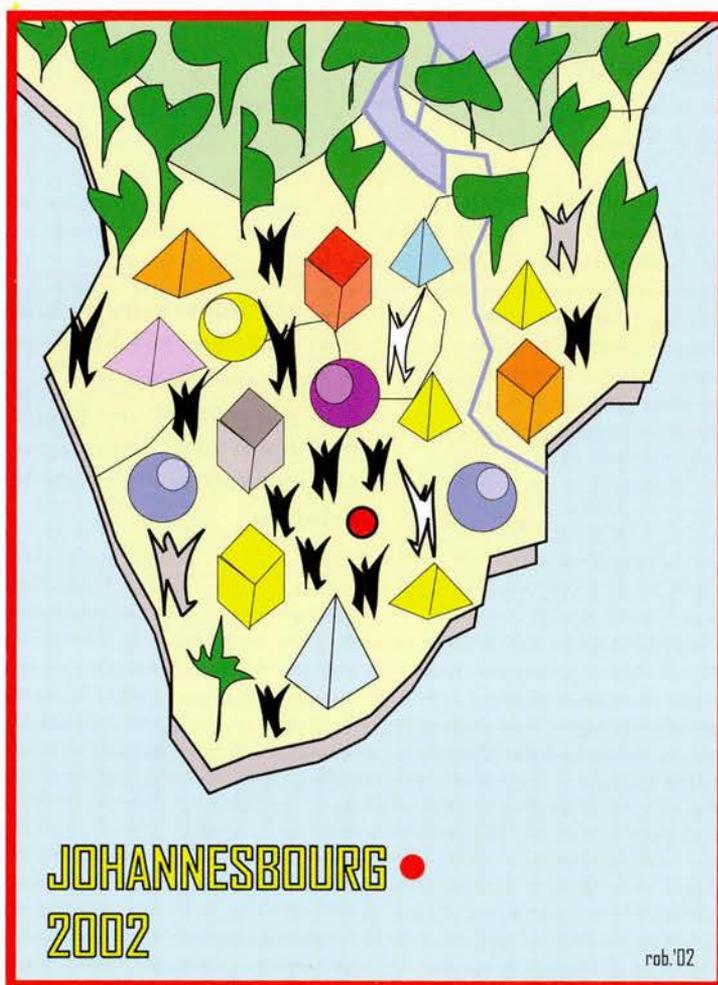
Dix années après le Sommet Planète Terre à Rio de Janeiro, il s'agit avec le Sommet de Johannesburg de réunir des pays sous la bannière des Nations unies pour la recherche d'un accord permettant d'aller de l'avant. Un plan d'action intergouvernemental sera négocié. De même un large éventail d'initiatives en matière de partenariat et d'engagements sera mis en avant par diverses associations de gouvernements, d'entreprises, de groupes de protection de l'environnement et d'autres acteurs. Ce Sommet est pour nous tous une opportunité majeure de tracer une voie vers un développement véritablement durable. De nombreux défis devront être relevés pour parvenir à cet objectif ; certains seront difficiles pour les pays membres de l'OCDE.

Un rapport de l'OCDE destiné au Sommet de Johannesburg énonce clairement la situation. Ce rapport note l'accomplissement de certains progrès en faveur du développement durable depuis le Sommet Planète Terre de Rio en 1992 : la qualité de l'air s'est par exemple améliorée dans de

nombreuses zones urbaines, de même que la qualité de l'eau, à l'aide d'un ensemble de technologies performantes et de réglementations. Cependant, le rapport insiste sur l'idée d'une plus grande mobilisation.

Il ne peut y avoir de développement durable sans lutter préalablement contre la pauvreté et les maladies, freinant le développement de nombreux pays. En dépit de la croissance récente de l'économie

mondiale, un cinquième de la population de la planète vit encore avec moins d'un dollar par jour et des millions de personnes souffrent de faim chronique. Des maladies comme le VIH/SIDA sont en train de remettre en cause les fondements mêmes de la société au sein de nombreux pays et d'anciennes maladies transmissibles soi-disant vaincues, réapparaissent. Le changement climatique, les dégradations de



biodiversité, la déforestation, l'absence d'accès à une eau propre et la surpêche sont autant de problèmes qui nécessitent une action immédiate. Parallèlement, les conflits internationaux et les guerres civiles compromettent les chances des individus de sortir de la pauvreté, en les plongeant dans un cercle infernal au sein duquel la pauvreté attise des conflits violents et inversement.

Les pays de l'OCDE sont conscients de la responsabilité particulière qu'ils se doivent d'assumer en montrant la voie du développement durable, de par leur impact sur l'économie mondiale et sur l'environnement. Cependant, il n'est pas aisé de prendre les initiatives nécessaires. Il n'en demeure pas moins que le développement durable ne pourra pas être acquis autrement. Et si l'OCDE n'est pas en mesure de montrer la voie par l'exemple, comment ses pays membres peuvent-ils raisonnablement nouer des accords durables avec le reste du monde, que ce soit à Johannesburg ou ailleurs ?

Les pays membres de l'OCDE peuvent contribuer largement à un développement plus durable à l'échelle mondiale. Pour ce faire, il est déterminant d'élever le niveau et l'efficacité de l'aide au développement afin d'aider les pays les plus pauvres non seulement à déployer les capacités humaines, les institutions et les structures de gouvernance nécessaires, mais également à exploiter les possibilités offertes par la mondialisation. La plupart des pays de l'OCDE ont décidé de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide au développement, mais la plupart d'entre eux sont bien en deçà de ce chiffre. L'aide publique au développement a très peu progressé au cours des deux dernières décennies, bien que l'on ait observé des signes avant-coureurs d'une volonté d'accroître les efforts consentis en matière d'aides par certains grands pays de l'OCDE, dont les États-Unis, lors de la Conférence internationale sur le financement du développement, tenue à Monterrey en mars dernier.

L'amélioration de l'accès aux marchés des biens et services, dans le cadre d'une nouvelle libéralisation des échanges, est une composante essentielle du développement durable. La persistance notamment des obstacles aux échanges au sein des pays de l'OCDE a contribué au sous-développement. On estime que les gains retirés par les pays

en développement, d'un accès sans restriction aux marchés des pays de l'OCDE à l'égard du textile et des vêtements, d'autres biens manufacturés et des produits agricoles pourraient totaliser US\$43 milliards par an. Les efforts accomplis en faveur de la suppression des distorsions des échanges sont actuellement intensifiés dans le contexte du Programme de Doha pour le développement établi par l'OMC. Dès lors, les pays de l'OCDE doivent se rassembler afin de rendre ces initiatives efficaces.

L'ouverture des marchés ne sera peut-être pas suffisante ; certains pays parmi les plus pauvres n'ont pas eu la capacité nécessaire pour tirer parti du commerce mondial, alors que d'autres étaient victimes d'une corruption paralysante. C'est pourquoi, l'aide de l'OCDE en vue de la mise en œuvre de compétences ainsi que de cadres d'action appropriés assurant la promotion d'une gouvernance de qualité, d'une transparence et de politiques sociales et environnementales appropriées, est un préalable fondamental au développement des pays les plus pauvres. Une telle action renforcerait le soutien en faveur des initiatives pilotées par l'OCDE, comme nos Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales et la Convention sur la lutte contre la corruption.

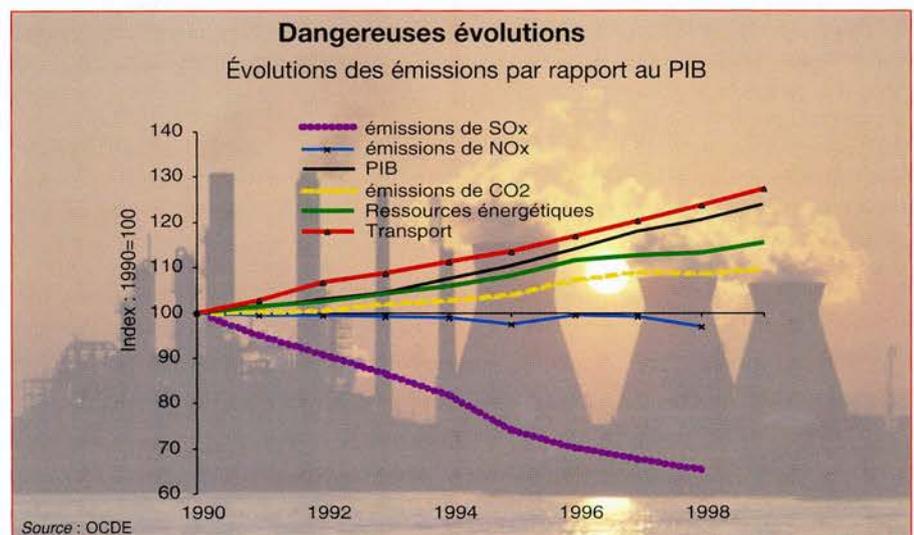
Encourager une augmentation des flux d'investissement privés et une meilleure coopération dans le domaine de la technologie peut contribuer au déploiement des compétences. D'ailleurs, l'investissement direct étranger en provenance de l'OCDE vers les pays en développement dépasse largement l'aide au développement.

Cependant, il convient de faire en sorte que ces flux soient véritablement affectés au développement durable conciliant tout à la fois le bien-être économique, social et environnemental.

Pour promouvoir le développement durable dans les pays de l'OCDE, les gouvernements devront mettre en œuvre des politiques susceptibles de dissocier les pressions sur l'environnement et la croissance économique. En dépit des progrès accomplis, les pressions économiques sur l'environnement ne cessent de croître (voir graphique). Les polluants atmosphériques urbains émanant de l'énergie et des transports dépassent le cadre des normes sanitaires nationales en certains endroits. De même, la pollution imputable en partie à l'agriculture altère la qualité des eaux et des sols. Les produits chimiques persistants et toxiques sont plus répandus dans l'environnement et la production d'ordures ménagères est en augmentation permanente.

Les pays de l'OCDE contribuent également aux problèmes d'environnement mondiaux. Ils sont actuellement responsables de la majeure partie des émissions de gaz à effet de serre, alors que ce sont les pays non membres qui paradoxalement supportent de façon disproportionnée les incidences, dommages et coûts d'adaptation associés au changement climatique mondial.

De nombreux instruments d'action existent d'ores et déjà, et sont susceptibles d'encourager des modes plus durables de consommation et de production. Les pays



de l'OCDE doivent simplement les mettre en œuvre, en fonction de leur propre situation. Une revalorisation des questions traitant du développement durable au sein de l'administration dans son ensemble serait également un facteur d'aide. Il en va ainsi d'une coordination plus étroite des ministères des transports, de l'économie, de l'environnement, de l'agriculture et des finances. Ces derniers pourraient faire plus largement appel aux instruments de réglementation du marché (par exemple, taxes environnementales, permis d'émissions négociables, réforme des aides préjudiciables pour l'environnement) et s'attacher à mieux sensibiliser (et responsabiliser) le public. L'éducation du public constitue la clé d'un soutien d'envergure en mesure d'aider les gouvernements à surmonter les obstacles tenant à l'introduction des réformes. Avec un large soutien, des événements comme les barrages routiers qui se sont tenus au sein de nombreux pays membres de l'OCDE en 2000 pour protester contre les hausses des prix du pétrole, ou les déversements de produits agricoles au pied des bureaux de l'administration n'obligeraient plus les hommes politiques à réfléchir à deux fois avant d'introduire d'importantes réformes.

Naturellement, des incertitudes demeurent auxquelles il convient d'apporter des réponses. Les gouvernements et autres acteurs doivent s'unir afin de préserver la compétitivité internationale et gérer les éventuelles retombées sociales de la réforme. La réforme est néanmoins prépondérante. Le développement durable nécessite un équilibre qui n'est pas facile à trouver. Mais ce n'est pas en se voilant la face que le problème disparaîtra. Au mieux, les défis ne feront que croître. Si les pays de l'OCDE veulent montrer le chemin à suivre, ils doivent s'attaquer à ces problèmes épineux. Les enjeux sont de taille et des sommets comme celui de Johannesburg ne sont pas si fréquents. ■

#### Références

- *Œuvrer ensemble pour un développement durable : l'expérience de l'OCDE*, OCDE, 2002.
- *Développement durable : les grandes questions*, OCDE, 2001.
- *Stratégies de l'environnement de l'OCDE pour les dix premières années du XXI<sup>e</sup> siècle*, OCDE, 2001.

# La guerre des diamants

Charmian Gooch, Global Witness, UK

**Les hommes se sont toujours disputés les ressources naturelles, les poissons, les forêts comme les ressources minérales. De récents développements mettent en valeur que le commerce du diamant n'échappe pas à cette tradition sanglante.**

Les diamants donnent une image romantique en tant que meilleur ami de la femme, mais le diamant a aussi une facette moins brillante, son commerce alimente financièrement certains des conflits les plus sanglants de la planète. Le trafic illégal du diamant brut, qui entretient les conflits en Angola, en Sierra Leone, au Liberia et en République démocratique du Congo, est également accusé de financer le terrorisme international. Selon des rapports récents, les terroristes d'Al-Qaïda auraient en effet rassemblé des fonds grâce au commerce de diamants « sales ».

Dans des pays comme l'Angola, les groupes rebelles ont exporté et vendu des diamants pendant des années. Les recettes considérables qu'ils ont perçues leur ont permis de reconstituer leur armement et de continuer à s'approvisionner alors même qu'un processus de paix était engagé sous l'égide des Nations unies. Entre 1992 et 1998, la vente de ces pierres précieuses a rapporté des milliards de dollars à l'Unita, dont l'exemple a été suivi ailleurs en Afrique par d'autres groupes rebelles.

Mais le cas du diamant n'est pas isolé. En réalité, cette tendance forte inquiétante vaut pour l'ensemble des ressources naturelles. Par exemple, le commerce du bois illustre bien le rôle que peuvent jouer les ressources naturelles dans l'enlèvement des conflits et le maintien de la pauvreté (sans parler du déboisement). Dans les années 1990, le régime sanguinaire des Khmers rouges a ainsi perçu entre US\$10 et US\$20 millions par mois de la simple vente de bois. Grâce à une campagne menée par Global Witness, le

gouvernement thaïlandais a fini par fermer la frontière terrestre avec le Cambodge et couper ainsi la route à l'exportation. En 18 mois, le conflit était terminé. Il y a peu, des opérations illicites comparables portant sur le bois en provenance de la République démocratique du Congo et du Liberia sont venues rappeler à la communauté internationale qu'elle ne pouvait fermer les yeux plus longtemps sur des activités dont les coûts humains et économiques sont inacceptables.

Le problème, c'est qu'il n'existait jusqu'ici aucun mécanisme à l'échelle internationale susceptible de remédier au problème. Mais la situation évolue. Un système de contrôle international du trafic de diamants doit prendre effet en novembre 2002. C'est l'aboutissement d'une campagne lancée à la fin de l'année 1998 par Global Witness, une organisation basée à Londres qui attire l'attention sur le rôle des ressources naturelles dans les conflits et entend sensibiliser l'ensemble du monde aux liens entre le diamant et les guerres.

Jusqu'ici, seuls les professionnels de l'industrie du diamant savaient que des acheteurs ayant pignon sur rue, De Beers y compris, se procuraient des diamants bruts émanant de factions armées. Et même lorsque ces pratiques ont été connues, l'affaire n'a pas fait grand bruit. En acquérant les diamants vendus par des groupes rebelles, les sociétés assuraient agir de manière responsable en protégeant à la fois les marchés mondiaux du diamant et les emplois.



©Natalie Behring/REUTERS

La face cachée des diamants

Mais le rapport publié fin 1998 par Global Witness sous le titre *A Rough Trade* a souligné que le commerce avec les rebelles était non seulement contraire à l'éthique, mais aussi qu'en procurant les fonds nécessaires pour perpétuer les conflits, l'industrie du diamant faisait endosser par la communauté internationale les frais des initiatives de paix et de l'aide humanitaire dans les pays touchés. Au cours des années 1990, le coût de ces efforts internationaux a atteint US\$1 million par jour pour l'Angola seulement. Un embargo avait bien été décidé par les Nations unies sur les diamants saes en provenance de ce pays, mais le monde des affaires et de la politique le violaient allègrement. L'échec de sa mise en oeuvre, d'après le rapport, a compromis les actions tendant à ramener la paix en Angola. Par ailleurs, la crédibilité des Nations unies et de ses mécanismes de sanction n'en est pas sortie grandie.

La communauté internationale n'a pas tardé à saisir la réalité des effets destructeurs liés au diamant dans un certain nombre de

pays, notamment l'Angola et la Sierra Leone. À la fin de l'année 1999, des pourparlers discrets étaient entamés ; ils ont débouché sur le processus dit de « Kimberley ». Celui-ci regroupe plus de 35 gouvernements, ainsi que des observateurs engagés du monde des affaires et des ONG. L'Assemblée générale des Nations unies l'a chargé de concevoir un système visant à exclure les diamants « de la guerre » du marché officiel. Il prévoit que l'importation et l'exportation de diamants feront l'objet de contrôles gouvernementaux, tandis que les acteurs commerciaux seront tenus de définir une « chaîne de garanties » pour faire en sorte que tous les diamants mis sur le marché aient bien une origine légitime. Par ailleurs, la profession a pris l'engagement public de soumettre ses mécanismes de contrôle à des audits indépendants. Mais ce résultat n'a pas été obtenu sans mal. Avant qu'une ONG ne propose ses « bons offices », les professionnels et les autorités ne se souciaient guère de modifier leurs pratiques. Dans un premier temps, la campagne menée

par Global Witness, relayée ensuite par d'autres ONG a même alarmé les professionnels du diamant. Aujourd'hui encore, nombreux sont ceux qui doutent de la solidité de leurs engagements, et les gouvernements comme les acteurs commerciaux devront faire leurs preuves lorsque le système entrera en vigueur.

Quoi qu'il en soit, les gouvernements et les milieux d'affaires internationaux ne peuvent plus prétendre méconnaître le rôle des ressources dans les conflits ; peu d'entre eux s'y risquent, d'ailleurs. Toutefois, des blocages au plus haut niveau empêchent aujourd'hui de passer à la suite logique : contrôler les moyens dont disposent les entreprises pour accéder aux ressources naturelles dans des zones de conflit, qu'il s'agisse de diamants, de bois, de pétrole ou d'autres richesses nationales. ■

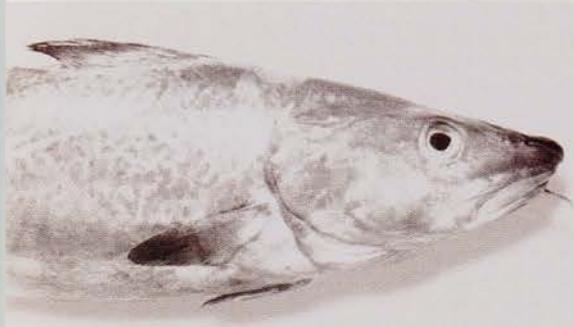
#### Références

- La candidature de Global Witness a été proposée, aux côtés de celle d'une autre organisation, pour le Prix Nobel de la Paix 2003. Voir : [www.globalwitness.org](http://www.globalwitness.org)



**Politicians will probably tell you  
that plates are getting bigger.**

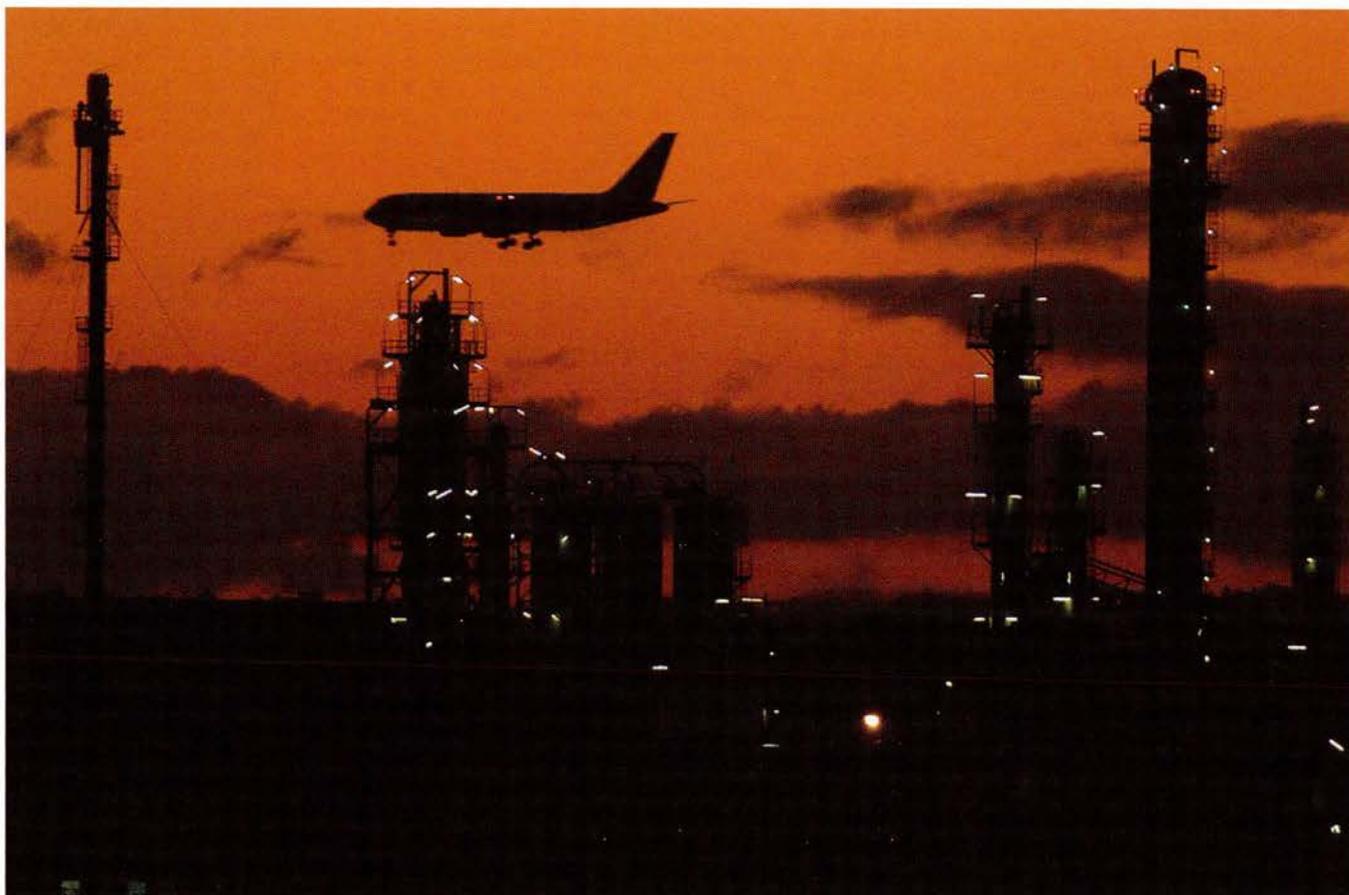
You may not have noticed, but fish have gradually been getting smaller and smaller. There aren't enough adult fish in the sea to meet demand, so fishermen are catching baby ones. The fish on your plate probably didn't live long enough to reproduce, as a result the stock it came from didn't get a chance to recover. Scientists have been warning the politicians about the disastrous effects of overfishing for years, but the powers that be chose to stick their heads in the sand and think of the short term. Well now it's their last chance. This year, ministers will vote on the future of the EU common fisheries policy. Unless they make radical changes, marine eco-systems will be destroyed and fish will become a rare delicacy. If we don't stop overfishing now, fishing will be over.



# Énergie mondiale

## Nouvelles réalités, nouveaux défis

Fatih Birol et Teresa Malyshev, Agence internationale de l'énergie



Les modes de production et de consommation de l'énergie évoluent, de même que les défis posés en terme d'investissements et de politique énergétique mondiale.

Le développement du commerce international de l'énergie, en particulier des combustibles fossiles, a d'importantes implications géopolitiques. La disparité régionale entre l'offre et la demande est la plus importante d'entre elles. La dépendance à l'égard du Moyen-Orient continuera de croître dans les régions consommatrices nettes de pétrole, à savoir essentiellement la zone OCDE et

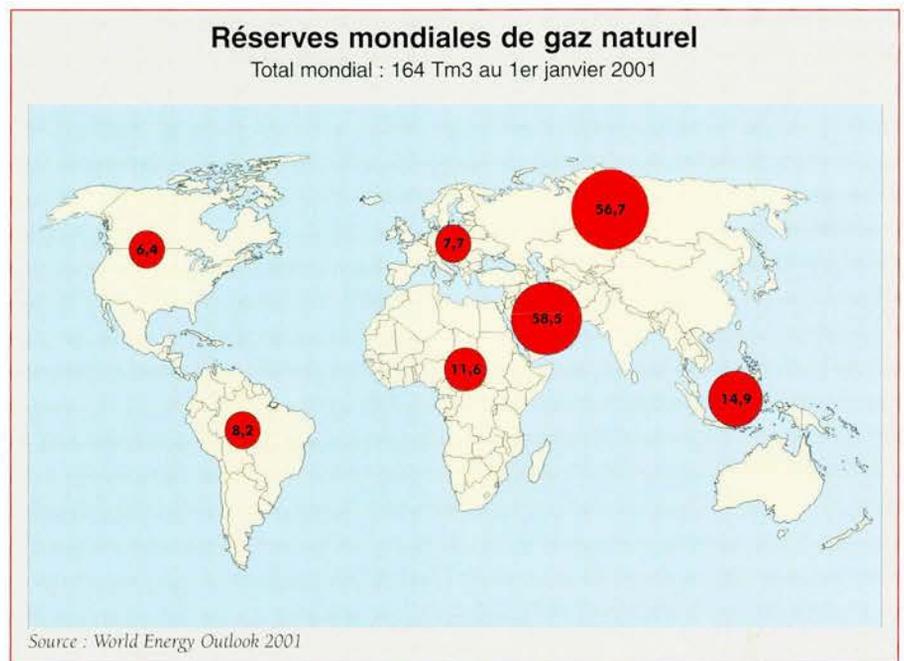
certaines parties de l'Asie. En fait, les producteurs et les consommateurs seront mutuellement dépendants, mais la vulnérabilité du monde face à un choc des prix provoqué par une rupture d'approvisionnement restera préoccupante. La chaîne pétrolière, de l'extraction au consommateur s'allongera, et il deviendra donc important de renforcer la sécurité des couloirs de navigation internationaux.

Le pétrole restera sans aucun doute la principale source d'énergie primaire dans les vingt prochaines années. En fait, en 2020 la demande de pétrole atteindra 115 millions de barils par jour, contre 76 millions aujourd'hui et représentera 40 % des sources d'énergie utilisées dans le monde, ce qui correspond en gros au pourcentage actuel. Malheureusement, même si les réserves mondiales confirmées de pétrole

sont importantes, l'approvisionnement n'est pas garanti. Et cette fois-ci le problème n'est pas simplement géopolitique. La production des vieux gisements diminue et une nouvelle capacité de production devra être constituée si l'on veut pouvoir faire face à la croissance attendue de la demande. Cette constatation est une des principales conclusions mise en évidence dans le *World Energy Outlook 2001 – Insights, Perspectives mondiales de l'énergie 2001* (voir livres).

Les pays de l'OPEP situés au Moyen-Orient représentent en gros 50 % des réserves pétrolières mondiales (l'OPEP dans son ensemble en détient 63 %). La Russie en possède 14 % et les pays de l'OCDE environ 8 %. La part des pays de l'OPEP dans la production mondiale de pétrole passera de 40 % aujourd'hui à 54 % en 2020. Les principaux producteurs de pétrole du Moyen-Orient auront l'opportunité et le défi d'exploiter leurs ressources dont les coûts d'exploitation sont faibles, mais leur capacité de mobiliser des capitaux est incertaine. Leurs plans de production et d'investissement seront étroitement liés à l'évolution des prix mondiaux de l'énergie, et ils devront vraisemblablement faire appel à des capitaux étrangers pour les aider à mettre en place les capacités de production requises.

Le pétrole restera la principale source d'énergie mais le gaz naturel sera aussi plus largement utilisé. Là encore, le problème de la sécurité se posera avec plus d'acuité, et les coûts d'approvisionnement grimperont probablement lorsque les réserves proches des marchés, par exemple celles de l'Atlantique Nord, seront



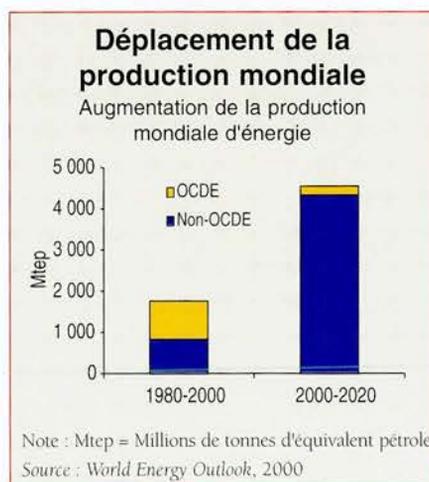
épuisées. Cela se traduira par une augmentation sensible des coûts de l'infrastructure requise pour acheminer l'énergie depuis des gisements plus lointains. La géopolitique dans ce cas aussi risque de jouer un rôle, la récente perturbation de l'approvisionnement en gaz naturel liquéfié (GNL) en provenance d'Indonésie, en est un exemple. En revanche, l'augmentation attendue des échanges internationaux de GNL pourrait permettre de réduire ces risques en stimulant des transactions à plus court terme et donc en contribuant à un assouplissement du marché.

Les ressources de gaz naturel, comme celles de pétrole, sont abondantes et devraient permettre de faire face sans problème à la forte augmentation de la demande des 20 prochaines années. Les réserves de gaz confirmées ont doublé dans les 20 dernières années. La plupart des réserves actuelles de gaz ont été découvertes au cours d'opérations de prospection pétrolière. Cependant, les recherches limitées au gaz représentent une proportion croissante des dépenses totales de prospection.

Deux pays, la Russie et l'Iran, détiennent à eux seuls 50 % des réserves mondiales de gaz. Néanmoins, ces réserves sont plus largement réparties entre les régions que ne le sont celles de pétrole. L'ex-Union soviétique possède 36 % des réserves

mondiales, mais sa part de production a diminué progressivement au cours des 10 dernières années en raison de la baisse des activités de prospection en Russie. Environ 36 % des réserves mondiales de gaz se trouvent au Moyen-Orient dont la part ne cesse de croître au fur et à mesure des découvertes et du développement des gisements existants dans des pays comme l'Iran, l'Arabie saoudite et le Qatar. En ce qui concerne les pays de l'OCDE, leur part des réserves mondiales est en constante diminution mais elle représente encore environ 17 années de l'actuelle production de l'OCDE.

Les perspectives d'approvisionnement en pétrole et en gaz devraient donc être bonnes tant que des problèmes géopolitiques ou de capacité ne surviendront pas. Mais qu'en est-il des énergies renouvelables ? Elles devraient connaître une croissance encore plus rapide dans les 20 prochaines années mais elles ne représenteront probablement qu'une faible proportion de l'ensemble des énergies, en particulier en l'absence d'une politique déterminée des gouvernements. Compte tenu de leurs avantages indéniables pour l'environnement et la sécurité d'approvisionnement (les énergies renouvelables en effet n'émettent que peu de gaz à effet de serre par rapport aux combustibles fossiles et sont, par définition, géographiquement dispersées voire locales),



les gouvernements pourraient bien s'y intéresser davantage.

Tout d'abord les coûts des technologies d'exploitation des énergies renouvelables, bien qu'ils aient déjà baissé, devront néanmoins encore diminuer avant que celles-ci ne puissent concurrencer les combustibles fossiles. Mais on ignore quel sera le rythme de diminution de ces coûts dans l'avenir. Les énergies renouvelables pourraient devenir rentables : certains modèles d'éoliennes sont presque compétitifs mais la majorité ne le sont pas encore. En bref, nous sommes confrontés à un dilemme : si l'on veut que les coûts baissent davantage, il faut que ces technologies soient adoptées, diffusées plus largement et développées. Or il se trouve que leur adoption est subordonnée à la diminution de leur coût.

La composition de la demande d'énergie mondiale évoluera vraisemblablement elle aussi, la part des pays de l'OCDE dans la consommation mondiale diminuant en faveur des pays en développement. La Chine et l'Inde devraient à elles deux représenter plus de 20 % de la demande d'énergie mondiale en 2020, contre seulement 13 % en 1997. Les principaux facteurs de cette évolution sont la croissance économique et le développement industriel rapides, la croissance démographique, l'urbanisation et le remplacement de combustibles traditionnels, comme le bois de chauffage et la bouse séchée, par des combustibles modernes. Cette évolution a des incidences profondes sur le système énergétique mondial et l'environnement, car les émissions de CO<sup>2</sup> dans les régions en développement et leur dépendance à l'égard des importations de pétrole augmentent. L'accroissement de la demande se traduira par la nécessité d'investir des capitaux importants pour développer la production d'électricité dans ces pays. ■

Pour de plus amples informations sur World Energy Outlook, contacter [Fatih.Birol@iea.org](mailto:Fatih.Birol@iea.org)

Références

- World Energy Outlook, AIE, 2000.
- World Energy Outlook - Insights, AIE, 2001.
- Voir [www.iea.org](http://www.iea.org)

## L'électrification contre la pauvreté

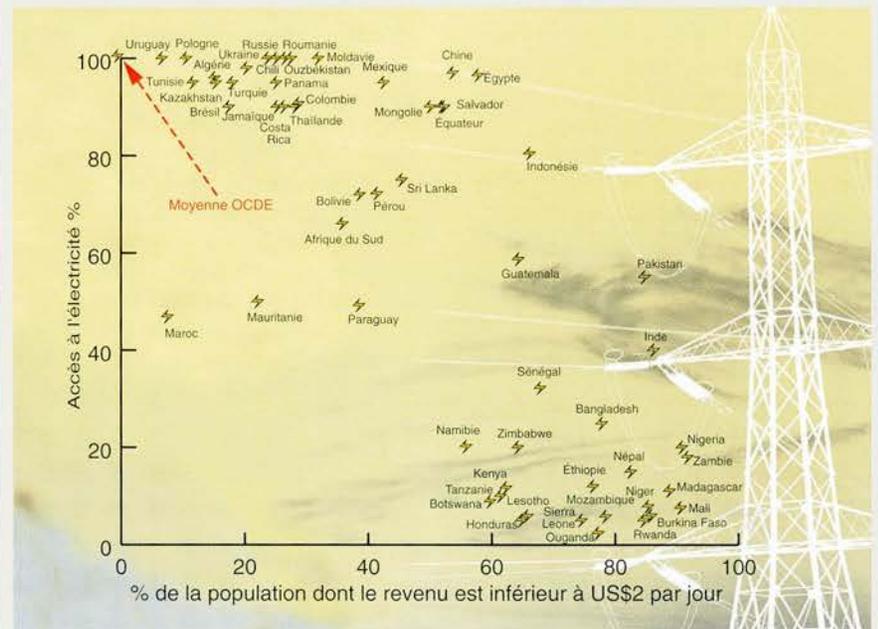
La sécurité énergétique passe aussi par l'accès à l'énergie. C'est une question d'équité, car l'énergie est vitale pour la survie de l'homme. Un tiers environ de la population mondiale est privé d'électricité et n'utilise quasiment que du bois de chauffage, des résidus agricoles et de la bouse séchée pour satisfaire ses besoins énergétiques. (Les perspectives relatives à la demande d'énergie dans les pays en développement les plus pauvres et au rythme d'électrification dans les 30 prochaines années seront analysées en détail dans le prochain *World Energy Outlook 2002* - voir livres). Le lien entre la pauvreté et le manque d'accès à l'électricité est très net, comme on peut le voir sur le graphique.

L'effet de l'électrification sur la consommation des ménages et sur la croissance de la demande d'énergie dans les pays en développement a été très peu analysé jusqu'à présent. L'augmentation des taux d'électrification serait bénéfique pour les populations pauvres des pays en développement, elle leur permettrait d'améliorer l'accès à l'éclairage, à l'enseignement, à la santé et aux télécommunications. Mais les communautés à faible revenu ayant

tendance à limiter leur consommation d'électricité pour ces besoins fondamentaux et à dépenser davantage pour le chauffage et la cuisine par exemple, l'électrification ne se traduira sans doute pas par une nette diminution de la demande de bois de chauffage dans les 30 prochaines années. Quoiqu'il en soit, à moins que de nouvelles politiques ne soient mises en œuvre pendant cette période, très nombreux sont ceux qui resteront privés d'électricité. Cela signifie que d'importantes populations non seulement n'échapperont pas à la pauvreté mais continueront à consommer de manière inefficace des sources d'énergie traditionnelles. Cette utilisation de la biomasse restera très importante dans de nombreux pays d'Afrique, d'Asie du Sud et du Sud-Est et d'Amérique centrale.

Cela soulève d'importants problèmes que la politique internationale sur les forêts et la biodiversité, par exemple, devra prendre en considération. Le message est simple : une énergie plus accessible et moins coûteuse est indispensable pour combattre les effets de la pauvreté, et cette lutte est elle-même indispensable au développement durable.

### Électrification et pauvreté



Source : Analyse AIE

## Services en ligne de l'OCDE

SourceOECD 

[www.SourceOECD.org](http://www.SourceOECD.org)

Un seul abonnement institutionnel permet un accès illimité aux ouvrages, périodiques et statistiques de l'OCDE en ligne

OECD *direct*

[www.oecd.org/OECDdirect](http://www.oecd.org/OECDdirect)

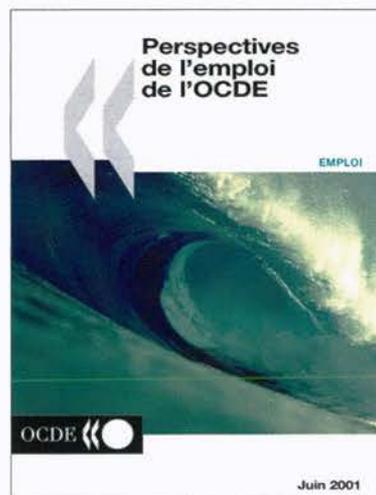
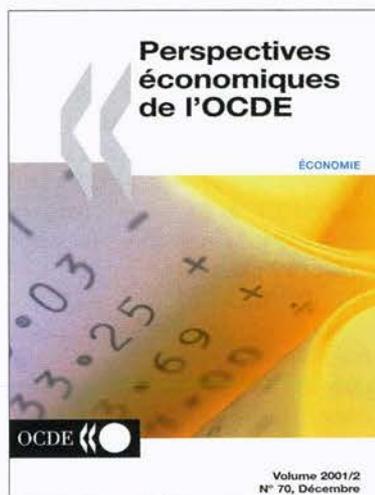
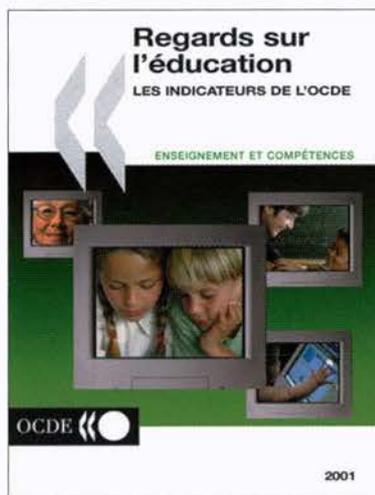
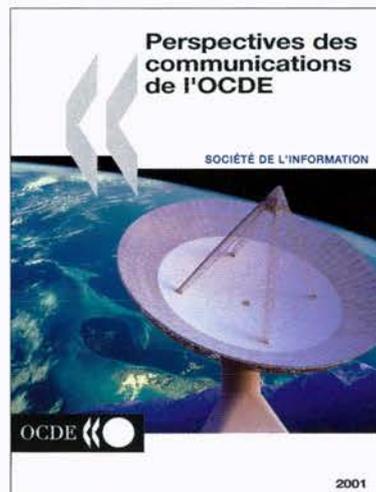
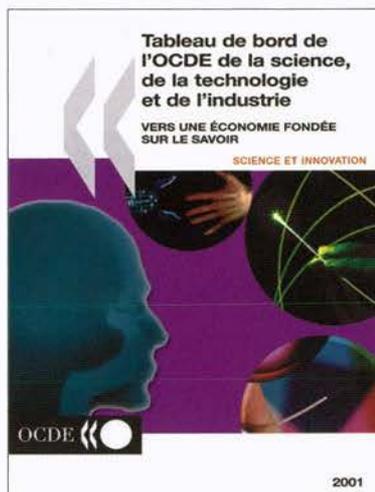
Soyez le premier informé grâce à notre service d'information e-mail gratuit personnalisé.

OECD  
ONLINE BOOK SHOP

[www.oecd.org/bookshop](http://www.oecd.org/bookshop)

Choisissez dans notre catalogue en ligne (versions papier, électronique et CD-ROM) - et maintenant, *pay-per-view*.

# Bestsellers



# Stock options : qu'en pensez-vous ?

## Partenaires commerciaux

Dans le cadre de ses travaux sur les problèmes fiscaux transnationaux posés par les options d'achat d'actions accordées aux salariés, l'OCDE a affiché sur son site Web un projet de document consultatif et a sollicité les commentaires. Ce document couvre un certain nombre de problèmes que rencontrent les pouvoirs publics dans l'administration des conventions fiscales bilatérales en lien avec les options d'achat d'actions des salariés, comme les décalages

dans le temps entre l'imposition dans le pays de résidence du salarié et dans le pays où il a travaillé. Pour chaque problème, le document examine l'application des dispositions correspondantes du Modèle de convention fiscale de l'OCDE et propose des solutions. Les commentaires sont à envoyer avant le 31 juillet à :

jeffrey.owens@oecd.org ■

• Voir : [www.oecd.org/pdf/M00026000/M00026818.pdf](http://www.oecd.org/pdf/M00026000/M00026818.pdf)

L'OCDE et la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ont signé une déclaration conjointe définissant les axes de leur partenariat, la réduction de la pauvreté (en particulier dans les pays les moins avancés), les échanges et l'investissement comme domaines de coopération prioritaires. Les deux organisations ont également indiqué qu'elles chercheraient des occasions de développer leur coopération dans d'autres domaines, comme le droit et la politique de la concurrence, les échanges agricoles, la technologie et la gouvernance.

« L'OCDE a l'expérience de la construction d'économies ouvertes et fortes et la CNUCED a des antécédents solides en matière de promotion du développement et d'intégration des pays en développement dans le système commercial international. En travaillant ensemble, nous serons mieux à même d'aider les pays en développement dans leurs efforts de réforme de leurs économies et de réduction de la pauvreté », a déclaré le Secrétaire général de l'OCDE, Donald Johnston. ■

## La Corée entre à l'AIE

À la fin du mois de mars, la Corée est devenue le 26<sup>ème</sup> membre à part entière de l'Agence internationale de l'énergie, organisation sœur de l'OCDE dont le siège se trouve à Paris. « Nous nous réjouissons d'accueillir la Corée au sein de l'AIE » a déclaré le Directeur exécutif de l'Agence, M. Robert Priddle. « Étant donné la solidité de l'économie de ce pays et sa position stratégique en Asie orientale, sa présence parmi nous contribuera à améliorer sensiblement la sécurité énergétique dans cette région et dans

l'ensemble du monde. » Pour pouvoir remplir la condition première du statut de membre de l'Agence, le gouvernement de Séoul a constitué des stocks de réserve représentant 90 jours d'importation de pétrole. En février 2001, la République tchèque a rejoint l'AIE et, aujourd'hui, la Slovaquie et la Pologne sont candidates à l'adhésion. Créée en 1974 après le premier choc pétrolier, l'AIE est une organisation indépendante de pays consommateurs de pétrole dans le cadre de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques. ■

• Voir : [www.iea.org](http://www.iea.org)

## La Chine participe aux travaux sur la science et la technologie

L'OCDE a invité la Chine à prendre part en qualité d'observateur à son Comité de la politique scientifique et technologique (CPST). C'est la première fois que la Chine obtient ce statut auprès d'un organe de l'OCDE. Le CPST étudie des domaines d'action très divers, qui englobent aussi bien le financement de la recherche et de l'innovation que le resserrement des liens entre la science et l'industrie et la protection par brevet des inventions génétiques, sans oublier la coopération internationale pour des projets scientifiques de grande envergure. L'OCDE est engagée dans un processus de dialogue et de coopération avec la Chine depuis 1995.

La croissance économique rapide de ces deux dernières décennies a placé la Chine

en 3<sup>ème</sup> position en termes de PIB mondial et a fait de ce pays un acteur essentiel dans les industries de pointe. En 2000, la Chine était le troisième producteur de biens des technologies de l'information et des communications (TIC), et elle pourrait devenir le premier pays producteur de matériel TIC au cours des dix années à venir. Forte des réalisations passées, la Chine est également un partenaire important dans le domaine scientifique et technologique, et offre l'un des plus grands réservoirs de personnel de R&D de la planète. La science, la technologie et l'innovation figurent parmi les axes prioritaires du plan quinquennal de la Chine pour la période 2001-2005.

Le ministre chinois de la science et de la

technologie, Xu Guanhua, a indiqué dans une lettre adressée à Donald Johnston, Secrétaire général de l'OCDE, que le statut d'observateur auprès du CPST permettrait à son pays de tirer des enseignements utiles de l'expérience acquise par les pays membres, grâce aux débats sur l'action à mener et à la détermination de pratiques exemplaires. Un nouvel élan serait ainsi donné aux efforts déployés par le gouvernement pour faire prévaloir la science, la technologie et l'innovation dans le développement économique de la Chine. Quatre autres économies asiatiques – Hong Kong Chine, l'Inde, Singapour et Taipei chinois – prennent également part en qualité d'observateurs à divers organes de l'OCDE. ■

## Forum 2002 : le concours a été un succès

Plus d'une centaine d'étudiants originaires de plus de 40 pays ont participé au premier concours de dissertation organisé dans le cadre du Forum 2002 de l'OCDE sur le thème « L'état du monde en 2002, comment la coopération internationale peut-elle contribuer à l'édification d'un monde meilleur ? ». Les lauréats suivants ont été sélectionnés parmi 114 participants : Cicero R. Habito (Philippines), Christopher Tabilo Heavey (Chili), Parag Khanna (Suisse), Sachie Kikkawa (Japon), Patrick Kiyemba (Ouganda), Maite Millogo (France), Andrew Peek (États-Unis) et Martina Rosakova (République Slovaque). Ils ont tous été invités à participer à la séance d'ouverture du Forum 2002 de l'OCDE le 13 mai à Paris et des extraits de leurs contributions seront publiés prochainement par *l'Observateur* de l'OCDE. ■

## Bourse d'études Norman Bowers

Le décès prématuré de Norman Bowers, cet hiver, prive le Secrétariat de l'OCDE de l'un de ses analystes les plus talentueux et les plus dévoués, ainsi que d'une personnalité haute en couleurs et appréciée de tous. Depuis son arrivée à l'OCDE en 1984, venant du Bureau of Labor Statistics des États-Unis, Norman a apporté des contributions majeures à l'analyse comparative d'un large éventail de questions liées au marché du travail, importantes pour les responsables de l'élaboration des politiques. Il a imposé notamment de nouvelles exigences de rigueur pour la collecte de données sur le marché du travail, comparables entre les différents pays. Il a mené des études novatrices sur des sujets aussi variés que la transition de l'école à la vie active, la stabilité de l'emploi et la formation assurée par l'employeur.

Norman exerçait ses fonctions de manager à son corps défendant ; il aurait préféré consacrer tout son temps de travail à

la recherche. Néanmoins, il a fort bien réussi comme chef de la Division d'analyse et de politique de l'emploi au sein de la Direction de l'éducation, de l'emploi, du travail et des affaires sociales à l'OCDE. Depuis 1994, ces fonctions l'amenaient aussi à diriger et à coordonner les *Perspectives de l'emploi*, publication phare de l'OCDE. Norman a beaucoup contribué à la notoriété de l'OCDE dans la réflexion sur les questions de l'emploi. L'édition 2002 des *Perspectives de l'emploi* sera dédiée à la mémoire de Norman Bowers.

La famille et les amis de Norman Bowers, en collaboration avec l'Université du Missouri-Columbia, son alma mater, ont créé une Bourse d'études en sa mémoire. ■

• Tous les renseignements concernant la Bourse d'études Norman Bowers sont disponibles à l'adresse <http://www.oecd.org/pdf/M00028000/M00028842.pdf> ou auprès de Paul Swaim (Tél. : +33 (0)1 45 24 19 77 ; E-mail : [Paul.Swaim@oecd.org](mailto:Paul.Swaim@oecd.org)).



**Un service rapide, sécurisé et accessible à tous**

- Bookmark\_it** ➤ Allez sur le site [www.oecd.org/bookshop](http://www.oecd.org/bookshop)
  - Browse\_it** ➤ Visualisez gratuitement sur écran la plupart de nos publications avant de les acquérir
  - Buy\_it** ➤ Utilisez notre système de paiement **sécurisé** par carte de crédit
  - Read\_it** ➤ En achetant en ligne, vous bénéficierez immédiatement du **téléchargement gratuit** de la publication (PDF) avant qu'elle ne vous arrive par poste
- ... then\_it arrives

... car notre objectif est de vous offrir plus qu'un site pour acheter nos publications en ligne.

**[www.oecd.org/bookshop](http://www.oecd.org/bookshop)**

# Programme des conférences

Veillez noter que la plupart des réunions ne sont pas ouvertes au public mais sont mentionnées pour information. Sauf indication contraire, toutes les réunions se tiennent à Paris. Ce document est mis à jour de façon hebdomadaire sur le site internet de l'OCDE : <http://www.oecd.org/media/enbref.htm>.

## MAI - UNE SÉLECTION D'ÉVÉNEMENTS

- 13-15 Forum 2002 de l'OCDE
- 15-16 Réunion annuelle du Conseil de l'OCDE au niveau ministériel.
- 16 Réunion à haut niveau du Comité d'aide au développement (CAD).

## JUIN

- 4-5 Bandes passantes à haut débit : infrastructure, application et utilisation, forum global de l'OCDE sur l'économie du savoir - économie du numérique, organisé par le Centre pour la coopération avec les pays non membres (CCNM) et la Direction de la science, de la technologie et de l'industrie (STI). Séoul, Corée.
- 4-7 Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) : Groupe Asie/Pacifique sur le blanchiment de capitaux, 5ème réunion annuelle. Brisbane, Australie.
- 6-7 Le marché des valeurs en Chine, table ronde internationale organisée par la Direction des Affaires financières, fiscales et des entreprises (DAF). Shanghai, Chine.
- 10-12 Le gouvernement d'entreprise en Asie, table ronde organisée par la DAF et par le gouvernement de l'Inde. Bombay, Inde.
- 10-13 Sommet mondial de l'alimentation : cinq ans après. Organisé par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture. Rome, Italie.
- 12-14 Biotechnologie et biosécurité, forum global de l'OCDE sur l'économie du savoir - biotechnologies, organisé par le CCNM et la Direction de l'environnement (ENV).
- 19-20 Les questions de développement de Singapour, atelier du Forum global de l'OCDE sur les échanges, organisé par le CCNM et la Direction des échanges (ECH). Hong-Kong, Chine.
- 19-21 GAFI : troisième réunion plénière de GAFI-XIII.
- 20-21 Quel est le mieux et à quel prix ? Les différences entre les pays sur les pathologies liées au vieillissement, atelier organisé par la Direction de l'éducation, de l'emploi du travail et des affaires sociales (ELS).
- 21 Politiques et subventions agricoles dans les économies émergentes et en transition non-membres, atelier du forum global de l'OCDE sur l'agriculture, organisé par le CCNM et la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche (AGR).
- 24-25 Commerce des services, huitième forum international

sur les perspectives asiatiques, organisé par le Centre de développement et la Banque asiatique de développement.

- 26-28 Sommet du G8. Kananaskis, Alberta, Canada.
- 27 La réforme environnementale et fiscale, conférence organisée par la ENV, la DAF et le Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection, de la Nature et de la Sécurité nucléaire. Berlin, Allemagne.

## JUILLET

- 9 La promotion des investissements, table ronde organisée par CCNM/DAF. Istanbul, Turquie.
- 10-12 Stratégies pour le développement dans le commerce électronique, réunion d'experts organisée par la CNUCED. Genève, Suisse.
- 11 Perspectives de l'emploi, publication du rapport annuel.

## AOÛT

- 26/8-4/9 Sommet de Johannesburg 2002 sur le développement durable. Johannesburg, Afrique du Sud.

## SEPTEMBRE

- 19-20 Les conventions fiscales et des prix de transfert, forum mondial organisé par la DAF.
- 25-27 La mesure du capital social, conférence organisée par le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI) et par le Bureau des statistiques du gouvernement du Royaume-Uni. Londres, UK.

## OCTOBRE

- 1-2 Réunion annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Washington D.C., USA.
- 3 L'administration publique dans l'Union européenne : innovation, changement et partenariat, conférence organisée par le Ministère des finances du Danemark. Copenhague, Danemark.
- 6-8 Biotechnologie pour les maladies infectieuses : aborder des besoins globaux, atelier organisé par STI. Lisbonne, Portugal.
- 16-18 Forum mondial sur la connaissance : la connaissance dans un monde du risque. Participation du Secrétaire général. Séoul, Corée.

# L'Argentine, économie et football

L'Argentine traverse une crise économique depuis plusieurs mois déjà. Le pays est aussi un favori pour la Coupe du monde de football de cet été. Mais, comme Francis Huertas, correspondant pour le quotidien sportif *L'Équipe\**, nous le rapporte, le peuple argentin a d'autres préoccupations en tête.

En mars 2002, dans un pays qui vit la plus désastreuse crise économique et sociale de son histoire, le Parlement a trouvé le temps de menacer de voter une loi permettant à la totalité des Argentins de suivre la prochaine coupe du monde en direct à la télévision. Initialement les droits de transcription ayant été achetés par Direct TV, une chaîne payante par câble qui ne dessert que les grandes villes, seuls quelques dizaines de milliers de privilégiés auraient pu suivre les exploits espérés des Veron, Claudio Lopez, Batistuta ou Crespo et autres. Les députés ont décidé que ces droits devaient être cédés à Canal 7, la chaîne appartenant à l'État, la seule qui couvre l'ensemble de l'immense territoire argentin. Finalement, les députés n'ont pas eu besoin de mettre leur menace à exécution. Direct TV et Canal 7 ont trouvé un accord. La seconde pourra diffuser 43 matches de la Coupe du monde sans déboursier un seul peso. Et la première encaissera la plus grosse part du gâteau publicitaire. (...)

Immergée depuis le début des années 1990 dans une économie de marché pure et dure, (...) l'Argentine (...) a tout privatisé : sa compagnie aérienne, ses aéroports, son courrier, ses téléphones, son eau, son électricité, son gaz, son pétrole. Parallèlement, elle a aussi créé des systèmes à deux vitesses en matière de santé, d'éducation ou de retraite. Ceux qui payent reçoivent des soins dans les cliniques privées rutilantes, (...) les laissés-pour-compte font la queue dans les hôpitaux publics. (...) Ils perdent des dizaines de jours d'école chaque année à cause des grèves. Jusqu'à la fin des années 1990, personne ne s'en est beaucoup ému.

Mais l'Argentine n'a jamais vraiment réussi à couler son football dans le moule

du libéralisme. Plusieurs tentatives de privatisation de ses clubs ont échoué. Les supporters de San Lorenzo, l'une des grandes équipes de Buenos Aires, se sont mobilisés, il y a trois ans pour interdire la vente du club à une multinationale. (...)

Et la sélection nationale a échappé, malgré les tentatives réitérées, aux retransmissions fondées sur le pay-per-view. C'est vrai à l'approche de cette Coupe du monde 2002, mais cela l'était déjà bien avant que n'éclate la crise. (...) Lors des éliminatoires des Coupes du monde de 1994 et 1998, le gouvernement de Menem, déjà, était intervenu pour que personne ne soit privé de foot. (...)

Cette entorse aux règles du libéralisme n'est pas une surprise. Plus que les téléphones, l'eau, l'électricité, le gaz, plus que la santé, l'éducation ou la retraite, le foot est à sa manière un service public trop important pour tomber sous la coupe d'un modèle économique qui a provoqué l'exclusion d'une bonne moitié de la population, aujourd'hui plongée dans le chômage et la misère. De la Quiaça, tout au nord du pays, jusqu'à la Terre de Feu, la porte vers l'Antarctique, tous les Argentins doivent avoir accès à leur grande passion : le ballon rond. (...)

Dans ce contexte de crise aiguë, il n'est cependant pas question de voir dans un stade le onze du sélectionneur Marcelo Bielsa ni aucune des grandes figures titulaires. Le premier dispute tous ses matches de préparation à l'extérieur, afin d'engranger des devises au lieu de dépenser celles qu'il n'a pas pour inviter des sparing-partners. Les secondes jouent tous dans les



L'adieu de Maradona

clubs italiens, espagnols ou britanniques (à l'exception notable d'Ariel Ortega, revenu à River Plate).

Dans ce contexte de crise aiguë, (...) l'Argentine tarde à s'enthousiasmer pour la Coupe du monde. Elle a d'autres chats à fouetter. Aucun journal n'ose titrer à la une sur les blessures qui touchent Veron ou Crespo (...) alors que le peso ne cesse de s'effondrer face au dollar (...) que l'activité industrielle a chuté, que des petits commerces ont fermé, que les prix flambent et que les salaires diminuent. (...)

Les Argentins ont la tête ailleurs, mais à l'heure où le ballon commencera à rouler sur les stades asiatiques, les choses rentreront dans l'ordre, avec tout un peuple suspendu aux gestes de 11 footballeurs. Les familles se réuniront autour des télévisions, les rues des grandes villes seront désertes pendant les matches et noires de monde pour fêter chaque triomphe. ■

\* Extrait de l'article « L'Argentine a la tête ailleurs », de Francis Huertas, *L'Équipe*, France, 27 mars 2002.

## Cybermonnaie, l'avenir

### L'avenir de l'argent

Lorsque l'euro a eu cours légal le 31 décembre dernier à minuit, des files d'attente se sont immédiatement formées pour obtenir des espèces, non pas devant les portes closes des banques européennes, mais devant les guichets automatiques. La nouvelle monnaie a commencé à circuler en douceur par la voie virtuelle, ce qui conforte la prédiction de ce rapport selon laquelle l'avenir de la monnaie passe par le numérique.

Une bonne partie de l'enthousiasme initial pour la cybermonnaie a été suscité par les jouets technologiques excitants qu'elle permettait de créer, comme les porte-monnaie électroniques et autres cartes intelligentes. Mais les discussions actuelles sur la monnaie électronique portent sur des questions plus délicates. Quels sont les mécanismes réglementaires à mettre en place pour les transferts et le commerce électronique ? Existe-t-il des moyens fiables pour assurer la sécurité des opérations sans que cette sécurité donne lieu à des abus ? Quelles seront les retombées de cette nouvelle économie de l'immatériel pour ceux qui ne sont pas « branchés » ?

Les pouvoirs publics sont favorables à une dématérialisation de la monnaie, ne serait-ce que pour faire des économies. Les espèces ne sont

pas bon marché. Singapour, qui prépare l'avènement d'une société de « l'électronique à cours légal » pour 2008, consacre US\$359 millions par an pour trier, stocker et protéger son papier-monnaie, alors que le coût d'installation des infrastructures nécessaires sera inférieur de moitié, de l'ordre de US\$197 millions.

Les inconvénients, ce sont les problèmes classiques de la contrefaçon, du blanchiment de capitaux et de la fraude fiscale, mais à une autre échelle. Un faussaire pourrait-il produire du « cyber-ric » en quantité illimitée ? Une somme d'argent stockée sur un ordinateur individuel pourrait-elle être perdue à jamais si le système d'exploitation tombe en panne ?

Les banques sont soucieuses de faire avancer le processus, mais elles risquent d'être bousculées par des sociétés privées cherchant à créer leur propre niche. Pour l'OCDE, quelle que soit l'ampleur de l'évolution des technologies de paiement, le processus historique de centralisation s'appliquera aussi à la monnaie électronique. ■



## Stop au crime sur la route

La délinquance et la fraude dans les transports routiers de marchandises

L'ouverture des frontières européennes aux échanges et aux voyageurs a également facilité la circulation des délinquants. La criminalité des transports constitue un problème de plus en plus préoccupant. Ainsi, dans certains pays européens, plus de 1 % des véhicules de transport de marchandises sont volés chaque année, autrement dit des dizaines de milliers de véhicules commerciaux, qui coûtent des millions d'euros. Au cours des sept dernières années, la tendance s'est aggravée de plus de 50 % dans certains pays et avec une préférence pour les cargaisons de matériel de haute technologie. En effet, selon une étude récente effectuée sur 15 mois, le plus grand nombre de vols commis pendant le transport de marchandises concerne le matériel informatique, les périphériques et les téléphones portables, et 25 % des vols sont commis sur des véhicules détournés.

Le vol de marchandises en Europe ces dernières années a causé de tels préjudices financiers aux entreprises de technologie de pointe que celles-ci ont décidé de former la Technical Asset Protection Association (TAPA). C'est la branche européenne d'une organisation créée aux États-Unis par Compaq et Intel en 1997 et regroupe maintenant la plupart des principaux chargeurs de produits technologiques. Déçues d'une action policière qu'elles jugent insuffisante, et inquiètes des pertes qu'elles subissent, les



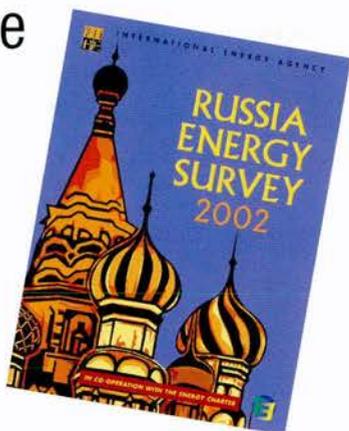
Escorte de police

entreprises unissent leurs efforts pour prévenir les vols de plus en plus nombreux commis dans les véhicules transportant leurs produits en Europe.

Ce rapport de la CEMT (Conférence européenne des ministres des transports) fournit des statistiques comparatives sur les vols de marchandises et de véhicules de transport, et propose des moyens d'améliorer la sécurité des véhicules. Il dresse l'inventaire des dispositifs pour lutter contre la délinquance, depuis les alarmes jusqu'aux senseurs acoustiques à haute fréquence. Il décrit aussi les systèmes de verrouillage de pointe et propose des renseignements sur les systèmes après vol, qui provoquent entre autres l'arrêt graduel des fonctions du véhicule, déclenché par des conditions anormales.

Mais ce rapport a fait clairement ressortir que tous ces moyens ne constituent qu'une partie de la solution. Les acteurs – les fabricants, les chargeurs et les autorités douanières – portent également une part de responsabilité. ■

## Le gazoduc de la prospérité



La Russie abonde en ressources naturelles. On estime que ses immenses champs gaziers avec les plus modestes gisements avoisinants représentent encore un tiers environ des réserves mondiales de gaz naturel, garantissant donc son approvisionnement futur. C'est ce que l'on peut lire dans *Russia Energy Survey 2002* que l'AIE vient de publier en mars. La Russie peut par ailleurs importer du gaz dans des conditions commerciales avantageuses des pays d'Asie centrale et des pays riverains de la mer Caspienne en l'acheminant par des réseaux de gazoducs déjà installés.

L'approvisionnement sera assuré pendant une bonne partie de cette décennie, mais, pour le garantir dans l'avenir, des investissements devront être réalisés dans des sources nationales et étrangères en avance de plusieurs années sur les besoins déjà anticipés. Le rapport souligne que la sécurité d'approvisionnement ne soulèvera pas de problèmes majeurs à moins que ce pays ne parvienne pas à réformer son système des prix et son régime fiscal de la fin des années 1990.

La Russie peut toujours approvisionner son marché à l'exportation, actuellement en pleine expansion. Cela reste vrai, en dépit des déclarations de Gazprom et du gouvernement russe qui s'inquiètent de la disponibilité et de la viabilité de nouvelles sources de gaz et de la dépendance importante de la Russie à l'égard du gaz naturel (50 %), en particulier de celle

du secteur de l'électricité en Russie européenne (plus de 70 %). Selon la nouvelle Stratégie énergétique de la Russie, la part du gaz dans l'offre totale d'énergie primaire sera ramenée de 50 % dans les années 1990 à 42-45 % en 2020. Le charbon et l'énergie nucléaire s'y substitueront en dépit des interrogations sur leur compétitivité et leur sûreté.

La production pétrolière, en revanche, restera stable, après son rétablissement à la fin des années 1990. En 1998, la Russie a augmenté sa production de près d'un million de barils par jour. Les exportations de pétrole et de produits pétroliers de l'ex-Union soviétique – en provenance à 90 % de Russie – ont considérablement progressé, atteignant en 2001 quelque 4,7 mbj, contre 2,8 mbj en 1996.

Même si les compagnies russes se sont déjà révélées capables d'augmenter leur production et d'améliorer leur productivité, il n'est pas certain que les améliorations d'efficacité et d'efficacité parviendront à soutenir la croissance de la production pétrolière à long terme. En effet, depuis 1994, les nouvelles découvertes n'ont pas réussi à compenser la production. Or, les découvertes de nouveaux gisements sont plus rares. En

outre, une portion croissante des réserves restantes tombe dans la catégorie des réserves difficilement récupérables. Clairement des réformes s'imposent. La publication de l'Examen de l'AIE intervient peu de temps après la parution, à l'automne dernier, de la Stratégie énergétique de la fédération de Russie à l'horizon 2020. Il est crucial que le gouvernement russe s'efforce de mettre en œuvre des réformes économiques s'il veut faire face à la demande d'énergie dans cette période de forte croissance du PIB. La sécurité énergétique du pays et ses marchés à l'exportation sont de plus en

plus tributaires de la création d'un environnement stable et compétitif pour les investissements, de la réglementation du secteur de l'énergie et de la réforme des prix, de la transparence des entreprises et d'une amélioration considérable de l'efficacité énergétique. On estime qu'il faudra investir de US\$550 à 700 milliards dans le secteur énergétique entre 2001 et 2020.

Des apports de capitaux étrangers s'avèreraient donc utiles. Mais, en raison des obstacles aux investissements, le secteur énergétique n'a pas réussi à maintenir la capacité à remplacer les réserves. ■

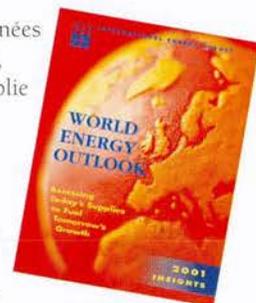
## Prix de l'Académie russe

L'Académie des sciences de Russie a décerné un prix spécial en 2001 à l'AIE pour sa publication intitulée *World Energy Outlook 2001* (perspectives mondiales de l'énergie), félicitant sa portée, l'objectivité de son analyse et son traitement géographique équilibré. Pour tous ceux qui suivent les problèmes énergétiques mondiaux, cette distinction témoigne en effet de l'intérêt des ouvrages de cette série. Publiée par l'Agence internationale de l'énergie, une organisation sœur de l'OCDE, cette série aide les décideurs à se préparer aux futurs défis énergétiques.

Les années paires, l'AIE publie son titre phare, *World Energy Outlook*, qui contient des prévisions énergétiques mondiales et régionales à un horizon de 20 à 30 ans. L'édition 2002 paraîtra, en septembre, à Osaka au Japon, à l'occasion de la réunion au niveau ministériel du Dialogue Producteurs Consommateurs (Forum international de l'énergie).

Les années impaires, l'AIE publie sa série *WEO Insights*, qu'elle consacre chaque fois à un sujet particulier ; ainsi, en 1999, elle a étudié les subventions et, en 2001, l'offre. Dans *WEO 2001 Insights : Assessing Today's Supplies to Fuel Tomorrow's Growth* (Estimer les ressources d'aujourd'hui pour relancer la croissance de demain) elle met en évidence et analyse les facteurs qui détermineront l'offre et la production d'énergie mondiale à moyen et long terme. Il s'agit notamment des coûts de mise en exploitation et de mise sur le marché des ressources, des prix de l'énergie et des politiques gouvernementales. ■

• Pour plus d'informations voir <http://www.iea.org/weo/index.htm>



## Abonnez-vous à l'OBSERVATEUR

**Oui**, je désire m'abonner à l'Observateur pour 6 exemplaires avec le supplément « l'OCDE en chiffres » d'une valeur de US\$15.

€ 45  
 US\$ 50  
 JPY 5,900  
 GBP 30

(L'abonnement débutera avec le prochain numéro. La version anglaise est envoyée automatiquement aux abonnés sauf indication contraire.)

Version anglaise (0100001P) ISSN 0029-7054  
 Version française (0100002P) ISSN 0304-3398

Commander vos publications en ligne : [www.oecd.org/bookshop](http://www.oecd.org/bookshop), ou demander les Nouvelles publications dans cette section qui vous intéressent à l'une des adresses ci-dessous.

## Où effectuer la livraison?

Nom .....  
 Organisation ..... Profession ..... Pays .....  
 Adresse ..... Téléphone .....  
 ..... Fax .....  
 Code postal ..... Ville ..... E-mail .....

## Règlement

Chèque/Mandat postal ci-joint (à l'ordre de l'OCDE)  
 Veuillez débiter ma carte de crédit VISA/Master Card/American Express

TOTAL À PAYER: .....

N° de carte ..... Date d'expiration .....

Signature .....

Date .....

## Où envoyer votre commande

Pour l'Autriche,  
 Allemagne et Suisse :  
 OECD BONN Centre  
 August-Bebel-Allee 6  
 D-53175 BONN, GERMANY  
 Tel: (49-228) 959 1215  
 Fax: (49-228) 959 1218  
 E-mail: [bonn.contact@oecd.org](mailto:bonn.contact@oecd.org)  
 Internet: [www.oecd.org/bonn](http://www.oecd.org/bonn)

Pour l'Asie :  
 OECD TOKYO Centre  
 3rd Floor, Nippon Press Ctr. Bldg  
 2-2-1 Uchisaiwaicho, Chiyoda-ku  
 TOKYO 100-0011, JAPAN  
 Tel: (81-3) 5532 0021  
 Fax: (81-3) 5532 0035  
 E-mail: [center@oecdtokyo.org](mailto:center@oecdtokyo.org)  
 Internet: [www.oecdtokyo.org](http://www.oecdtokyo.org)

Pour l'Amérique Latine :  
 OECD MEXICO Centre  
 Av. Presidente Mazaryk 526  
 Colonia: Polanco C. P.11560  
 MEXICO D.F., MEXICO  
 Tel: (525) 528 01 209  
 Fax: (525) 528 00 480  
 E-mail: [mexico.contact@oecd.org](mailto:mexico.contact@oecd.org)  
 Internet: [rtn.net.mx/ocde/](http://rtn.net.mx/ocde/)

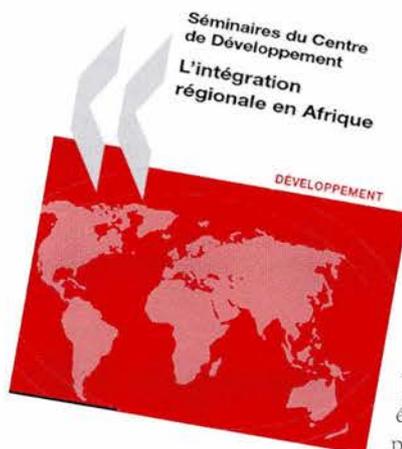
Pour les États-Unis d'Amérique  
 OECD WASHINGTON Center  
 2001 L Street N.W.,  
 Suite 650, WASHINGTON D.C.,  
 20036-4922  
 Toll free: (1-800) 456 6323  
 Tel: (1-202) 785 6323  
 Fax: (1-202) 785 0350  
 E-mail: [washington.contact@oecd.org](mailto:washington.contact@oecd.org)  
 Internet: [www.oecdwash.org](http://www.oecdwash.org)

Pour le reste du monde  
 OECD PARIS Centre  
 2, rue André-Pascal  
 75775 PARIS cedex 16 FRANCE  
 Tel: 33 (0) 1 45 24 81 81  
 Fax: 33 (0) 1 45 24 19 50  
 E-mail: [sales@oecd.org](mailto:sales@oecd.org)  
 Internet: [www.oecd.org](http://www.oecd.org)  
 Commandes en ligne (paiement sécurisé par carte de crédit)  
[www.oecd.org/bookshop/](http://www.oecd.org/bookshop/)

## L'Afrique face à la modernisation

### L'intégration régionale en Afrique

L'isolement n'est pas propice au développement économique. Tel a été le leitmotiv de la Communauté européenne pendant les 50 dernières années, le souffle qui a permis la conclusion de l'Accord de libre échange nord américain (l'ALENA), et la motivation des appels à l'action en Asie de l'Est. En Afrique, les initiatives d'intégration régionale se sont succédées et ne se comptent plus, mais toutes se sont soldées par des résultats plutôt décevants. Ce dont l'Afrique a besoin tout d'abord, si l'on en



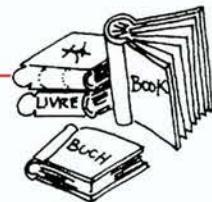
croit le Forum de l'OCDE sur les perspectives africaines, c'est que s'instaurent des systèmes politiques viables qui favorisent le lancement d'initiatives

collectives. Celles-ci induiront au bout du compte une intégration économique durable.

Aujourd'hui, 60 % des échanges mondiaux s'opèrent à l'intérieur de blocs commerciaux régionaux. Il est important de disposer de vastes marchés, surtout pour les petites économies et les pays les moins avancés, parce qu'ils offrent de nouvelles perspectives d'investissement, renforcent la production de biens échangeables et encouragent les investissements directs étrangers. Pour que l'Afrique parvienne à réduire de moitié son taux de pauvreté d'ici à 2015, il faudrait que son économie atteigne un taux de croissance de 7 % par an. C'est un immense défi pour une région

dont le rythme d'expansion oscille autour de 3,3 % depuis une dizaine d'années.

Bien que le débat reste encore ouvert, l'intégration régionale peut offrir un moyen de mettre en commun les ressources, de réduire les coûts et d'améliorer les capacités d'échange. En dehors de toute considération économique, une approche régionale est parfois plus efficace pour régler les problèmes, qu'il s'agisse du VIH/SIDA et d'autres maladies infectieuses, des questions de rivièrainerie ou des questions d'environnement. Que la création d'États unis d'Afrique soit ou non l'objectif ultime, l'adoption d'une démarche régionale associée à des réformes intérieures pourrait se révéler une solution judicieuse pour permettre une adaptation efficace à la mondialisation. ■



# Nouvelles publications

## mars à mai 2002

Toutes les publications sont disponibles en version papier ou en version électronique  
Pour d'autres titres, consulter [www.oecd.org/bookshop](http://www.oecd.org/bookshop)

### AFFAIRES FINANCIÈRES ET FISCALES

#### Lutte contre les ententes injustifiables : Effets dommageables, sanctions efficaces et clémence

ISBN 9264297359  
120p  
€30 \$27 £18 ¥3 450 MXN185  
Les ententes injustifiables représentent les formes les plus graves de violation de la législation de la concurrence. Quels sont les meilleurs outils pour lutter contre elles ? Dans cet ouvrage, l'OCDE décrit une approche de la carotte et du bâton qui connaît un succès grandissant : punition plus stricte des membres de l'entente et récompenses accrues pour ceux qui font défection et coopèrent.

#### Fédération de Russie : quel environnement pour l'investissement : Lois, politiques et institutions

ISBN 9264286500  
200p, 12 tableaux  
€45 \$39 £27 ¥4 290 MXN370

#### Les impôts sur les salaires : 2000/2001

ISBN 9264096841  
416p, 192 tableaux, 54 graphiques  
€85 \$76 £52 ¥8 550 MXN730  
Une étude spéciale sur « Les impôts des retraités ». Également disponible sur CD-ROM et en ligne.

#### Le contrôle de la solvabilité des compagnies d'assurance : Panorama des pays de l'OCDE

ISBN 9264297030  
320p  
€95 \$85 £58 ¥9 550 MXN815

#### Statistiques des recettes publiques : Études spéciales : Questions en cours sur la collecte des recettes publiques – L'impact des révisions des PIB 1965/2000

ISBN 9264095152  
122p, 179 tableaux, 46 graphiques  
€84 \$75 £52 ¥8 450 MXN720

### AGRICULTURE

L'agriculture et la libéralisation des échanges : Élargir la portée des

#### Accords d'Uruguay

ISBN 926419709X  
180p, 47 tableaux, 23 graphiques  
€53 \$47 £33 ¥5 350 MXN450  
Ce rapport fournit des informations sur les niveaux moyens des tarifs douaniers et sur l'utilisation des contingents tarifaires, des subventions à l'exportation et des crédits à l'exportation par certains pays de l'OCDE pour des produits agricoles de la zone tempérée. Il examine également les conséquences d'une plus grande libéralisation de ces différents instruments à moyen terme.

#### Normalisation internationale des fruits et légumes : Prunes

ISBN 9264097120  
35p  
€20 \$19 £12 ¥2 000 MXN170

#### Normalisation internationale des fruits et légumes : Laitues, chicorées frisées et scaroles

ISBN 9264097112  
Bilingue, 25p  
€20 \$19 £12 ¥2 000 MXN170

### DÉVELOPPEMENT ET AIDE

#### L'intégration régionale en Afrique

ISBN 9264297790  
236p, 17 tableaux, 11 graphiques  
€35 \$31 £22 ¥4 000 MXN215  
Voir revue.

#### Les dossiers du CAD : Volume 2-4

ISBN 9264290036  
329p, 14 tableaux  
€47 \$50 £31 ¥5 870 MXN455  
Examen en matière de coopération pour le développement du Royaume-Uni et de l'Allemagne ; une évaluation conjointe par le CAD des programmes d'aide de l'Allemagne, des Pays-Bas et du Royaume-Uni au Mozambique ; et des liens entre pauvreté, environnement et inégalité entre homme et femme.

### DÉVELOPPEMENT DURABLE

Vers un mode de consommation durable des ménages : Tendances

#### et politiques dans les pays de l'OCDE

ISBN 9264297375  
160p, 30 tableaux, 44 graphiques  
€35 \$31 £22 ¥4 000 MXN215

#### Le cycle du combustible nucléaire : Aspects économiques, environnementaux et sociaux

ISBN 9264296646  
176p, 25 tableaux, 33 graphiques  
€37 \$33 £23 ¥3 700 MXN315

### ÉCHANGES

#### Pour l'ouverture des marchés de services : L'Accord général sur le commerce des services

ISBN 9264297251  
112p, 11 graphiques  
€30 \$27 £18 ¥3 000 MXN255

#### La taille des marchés publics

ISBN 9264297103  
40p  
On estime la valeur mondiale des marchés publics, qui peut potentiellement donner lieu à des échanges internationaux à \$2 083 milliards, ce qui équivaut à 7,1% du produit intérieur brut (PIB) mondial. Des indicateurs détaillés de la taille des marchés publics sont proposés, notamment des ratios par niveau d'administration, par catégorie de dépenses (consommation ou investissement) et des indicateurs des parts des marchés publics qui peuvent donner lieu à des échanges internationaux.

### ÉCONOMIE

#### Perspectives économiques de l'OCDE n° 71

ISBN 926429161X  
300p  
€54 \$60 £37 ¥6 780 MXN525  
Thèmes spéciaux : Les conséquences économiques à moyen terme du terrorisme ; Le ralentissement récent de l'activité mondiale ; L'internationalisation de la production et la structure et la configuration des échanges cette dernière décennie ; Les réglementations qui entravent la

concurrence et l'adaptabilité du marché du travail : répercussions sur la productivité et l'innovation.

#### L'avenir de l'argent

ISBN 9264296727  
170pp  
€20 \$19 £12 ¥2 000 MXN170  
Voir revue.

#### La Chine dans l'économie mondiale : Les enjeux de politique économique intérieure

ISBN 9264297073  
1200p, 140 tableaux, 60 graphiques  
€130 \$120 £80 ¥13 000 MXN1 100  
Cet ouvrage analyse les défis auxquels l'économie chinoise est confrontée en matière de libéralisation des échanges et de l'investissement. On trouvera dans cette synthèse un panorama des multiples enjeux de la politique économique intérieure chinoise ainsi qu'une série de recommandations spécifiques. Ceux-ci incluent : le marché du travail et le système de prestations sociales ; la réforme réglementaire et les défis technologiques de l'industrie ; la politique de l'investissement direct étranger et la politique agricole, et ses perspectives ; le système fiscal et les priorités de réforme ; la gestion des budgets publics ; et les priorités de la politique macro-économique.

#### La Chine dans l'économie mondiale - Rapport de synthèse

ISBN 9264297081  
88pp, 8 tableaux, 5 graphiques  
€20 \$19 £12 ¥2 000 MXN170

#### ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

Chaque étude : €32 US\$34 £21 ¥4 000 MXN311

#### Mexique

ISBN: 9264291490  
192p, 21 tableaux, 15 graphiques  
Thème spécial : Le système financier

#### Suisse

ISBN: 926429404X  
96p, 20 tableaux, 24 graphiques  
Thème spécial : Améliorer l'efficacité des dépenses publiques

## EDUCATION

**Financement des équipements éducatifs et décentralisation**   
ISBN 9264097295  
200p, 13 tableaux  
€35 \$31 £22 ¥4 000 MXN215  
Qui finance les équipements éducatifs, selon quels critères et comment ? Cet ouvrage examine les liens unissant décentralisation et nouveaux modes de financement.

**Dépenses d'éducation et de santé dans les pays en développement: Les cas de l'Indonésie et du Pérou**   
ISBN 9264287140  
176p, 55 tableaux, 26 graphiques  
€32 \$28 £20 ¥3 650 MXN195

## EMPLOI ET SOCIÉTÉ

**Être à la hauteur: Mesurer et améliorer la performance des systèmes de santé dans les pays de l'OCDE**

ISBN 926429676X  
398p, 53 tableaux, 67 graphiques  
€75 \$67 £46 ¥7 550 MXN645  
Comment mesurer la performance des systèmes de santé ? Et comment peut-on l'améliorer de façon constante grâce à ce type de mesures ? Comment mieux faire cadrer les incitations et les informations sur les performances avec les objectifs de la politique de santé ?

**Éco-Santé OCDE 2002**   
ISBN 9264098585  
Quadrilingue  
CD-ROM (Windows, versions monoposte et réseau à paraître)  
€325 \$295 £200 ¥32 700 MXN2 790

**Viellissement et revenus : Les ressources des retraités dans 9 pays de l'OCDE**   
ISBN 9264295429  
206p, 38 tableaux, 271 graphiques  
€37 \$33 £23 ¥3 750 MXN318

## ÉNERGIE

**Russia Energy Survey 2002**   
ISBN: 9264187324  
230p  
€165 \$150 £102 ¥16 600 MXN1.400  
En anglais seulement, voir revue.

**Electricity in India: Providing Power for the Millions**   
ISBN: 9264197249  
120p  
€137 \$125 £84 ¥13 800 MXN1.175  
En anglais seulement.

**Législations nucléaires : étude analytique: Réglementation générale et cadre institutionnel des activités nucléaires - Mise à jour 2001**   
ISBN 926429743X  
208p  
€40 \$36 £25 ¥4 000 MXN350

## ENVIRONNEMENT

**Manuel d'évaluation de la biodiversité : Guide à l'intention des décideurs**   
ISBN 9264297316  
180p, 12 tableaux, 8 graphiques  
€40 \$36 £25 ¥4 000 MXN340  
Ce manuel décrit les types de valeurs généralement associées à la biodiversité. Cette publication examine comment, en définitive, concilier les valeurs économiques et non économiques.

## EXAMENS DES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES

**Japon**   
ISBN 9264297448  
250p, 48 tableaux, 34 graphiques  
€37 \$32 £22 ¥3 530 MXN300

**République slovaque**   
ISBN 9264297324  
212p, 38 tableaux, 20 graphiques  
€37 \$32 £22 ¥3 530 MXN300

## GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

**La recomposition des territoires : Les régions fonctionnelles**   
ISBN 9264296980  
144p  
€20 \$19 £12 ¥1 900 MXN164  
Cette publication est une évaluation de la pertinence d'utiliser ces régions comme unités territoriales d'analyse dans les pays de l'OCDE et comme cadre d'intervention de certaines politiques territoriales.

**La gouvernance au XXI<sup>e</sup> siècle**   
ISBN 9264285415  
200p  
€23 \$20 £13 ¥2 180 MXN189  
L'intégration croissante des marchés, des nouvelles technologies révolutionnaires, la technicité de plus en plus marquée des activités humaines, tout indique la naissance d'un monde extrêmement complexe. Mais comment sera-t-il géré ? Et par qui ? Quelles modalités d'organisation et de prise de décision faudra-t-il mettre en œuvre aux niveaux local, national et mondial pour relever les défis des prochaines décennies ?

## INDUSTRIE, SCIENCE ET INNOVATION

**Dynamiser les systèmes nationaux d'innovation**   
ISBN 9264297839  
100p, 17 graphiques  
€20 \$19 £12 ¥2 300 MXN120

**Mesurer la mondialisation : Le poids des multinationales dans les**

**économies de l'OCDE Édition 2001**   
ISBN 926409721X  
€95 \$85 £58 ¥9,550 MXN815  
Cette publication présente des données détaillées concernant le poids des multinationales dans les pays de l'OCDE. Cette nouvelle édition inclut également des données sur l'activité des filiales des firmes nationales à l'étranger (investissement sortant). Publié pour la première fois, le Volume II présente les données pour les services.

**Mesurer la productivité - Manuel de l'OCDE**   
ISBN 926428737X  
164p, 24 tableaux  
€35 \$31 £22 ¥3 500 MXN300

## RAPPORT ANNUEL

**Rapport annuel de l'OCDE: 2002**   
ISBN 9264297170  
100 pages  
Publication gratuite

## STATISTIQUES

**Statistiques des structures de l'industrie et des services : Données de base 1992-1999**   
ISBN 9264097201  
471p, 371 tableaux  
€70 \$63 £43 ¥7 050 MXN600

**Statistiques rétrospectives de l'OCDE : 1970/2000 Édition 2001**   
ISBN: 9264097600  
172p, 292 tableaux, 109 graphiques  
€46 \$41 £28 ¥5 250 MXN285

**Parités de pouvoir d'achat et dépenses réelles : Année de référence 1999**   
ISBN: 9264097309  
208p, 46 tableaux  
€50 \$44 £31 ¥5 700 MXN300

**Statistiques de base de la science et de la technologie : Édition 2001**   
ISBN: 9264097481  
492p, 434 tableaux  
€95 \$84 £58 ¥10 900 MXN585  
Quelles ressources humaines et financières sont consacrées à la recherche et au développement expérimental (R&D) ? Les séries statistiques présentent, entre autres, les dépenses selon les sources de financement, les types de coûts, de personnel de R&D par profession et/ou niveau de qualification, au niveau national par secteur d'exécution, dans le secteur des entreprises par secteur d'activité industrielle et, pour l'enseignement supérieur, par discipline scientifique.

**Statistiques sur le développement international : Édition 2002**   
ISBN: 9264098593  
Bilingue, CD-ROM et en ligne  
€79 \$71 £49 ¥7 950 MXN675

## TRANSPORTS

**Les transports dans les années 2000 : Questions-clés**   
ISBN 928212360X  
732p, 132 tableaux, 79 graphiques  
€130 \$115 £80 ¥14 900 MXN800

**La délinquance et la fraude dans les transports routiers de marchandises**   
ISBN 9282123723  
152p, 88 tableaux, 24 graphiques  
€35 \$31 £22 ¥4 000 MXN215  
Voir revue.

**La demande de trafic routier : Relever le défi**   
ISBN 9264297553  
203p, 13 tableaux  
€45 \$40 £28 ¥5 150 MXN275  
L'homme a conquis l'espace au XX<sup>e</sup> siècle. Mais à l'aube du nouveau millénaire, il doit encore résoudre le véritable casse-tête que représente la congestion dans les transports de surface dans les grandes villes de l'OCDE. Quels sont les services, les programmes et les stratégies récemment mis en œuvre pour réduire la demande de déplacements et améliorer les conditions de circulation ? Ce rapport présente des études de cas et des exemples illustrant les meilleures méthodes de lutte contre les embouteillages dans le monde entier.

**Transport intermodal de marchandises : Une évaluation comparative**   
ISBN 9264297421  
152p, 94 tableaux, 10 graphiques  
€35 \$31 £22 ¥3 500 MXN300

**La Réforme des réglementations dans le transport routier de marchandises**   
ISBN 9282123693  
108p €20 \$19 £12 ¥2 000 MXN170

## Dernières Synthèses

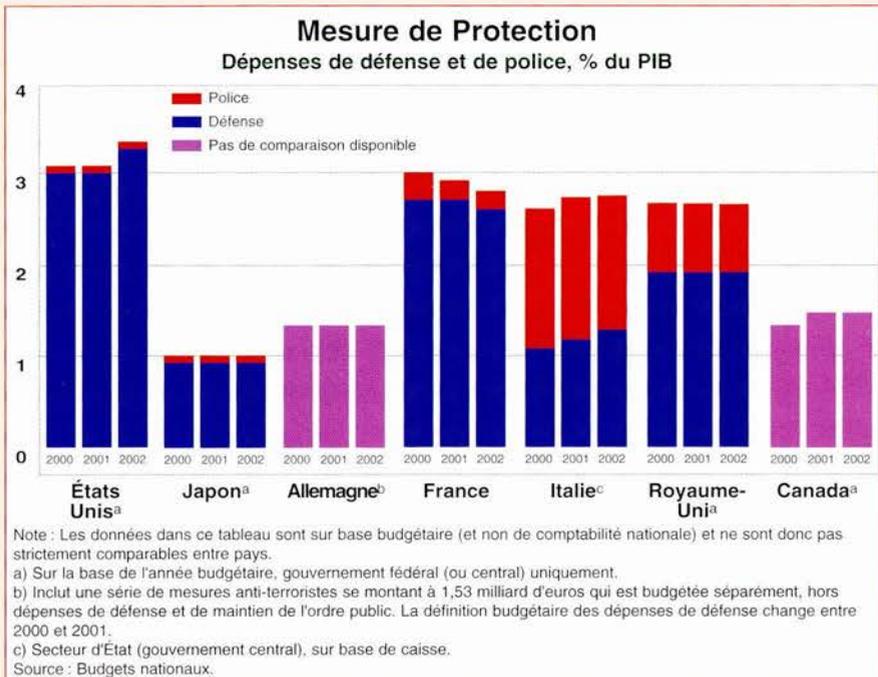
Publications gratuites en ligne sur <http://www.oecd.org/> sous "Documentation"

- Étude économique du Mexique
- Concurrence et restructuration des services publics
- Étude économique du Danemark
- Étude économique de la Fédération de Russie
- Les marchés publics
- Étude économique des Pays-Bas
- Étude économique de l'Italie

# La carte de la sécurité

Depuis les événements du 11 septembre 2001, les dépenses publiques consacrées à la sécurité et aux opérations militaires ont été sensiblement accrues aux États-Unis et, dans une moindre mesure, dans d'autres pays de l'OCDE, afin de combattre le terrorisme. Le total des dépenses publiques américaines affectées à la défense et à la police devrait

progresser pour atteindre 3,4 % du PIB en 2002, contre 3,1 % en 2000 comme en 2001. Cette augmentation privilégie la défense, les dépenses militaires passant de 3,0 % du PIB à 3,3 %, le budget de la police restant stable à 0,1 % du PIB. Cela étant, un certain nombre d'autres pays ont renforcé le budget de leur police, ces dépenses devant être portées à 1,6 % du PIB italien en 2002 contre 1,5 % en 2001, alors que les dépenses consacrées à la police britannique sont passées à 0,9 % du PIB pour 2001 et 2002, contre 0,8 % en 2000. Certains pays n'ont pas renforcé leurs dépenses publiques de sécurité, mais ont redéployé des ressources de budgets existants pour mieux se préparer à des initiatives de lutte contre le terrorisme et les financer. L'Allemagne, par exemple, a adopté un ensemble de mesures anti-terroristes équivalent à 0,1 % du PIB. Le total des dépenses publiques affectées par la France à sa défense et sa police devait reculer légèrement de 2,9 % du PIB en 2001 à 2,8 % en 2002, les sommes consacrées à la police restant inchangées à 0,3 % et le budget de la défense revenant de 2,6 % à 2,5 %. Dans ce domaine, les dépenses du secteur privé devraient, elles aussi, augmenter afin d'améliorer la sécurité des installations, des salariés et de l'information. Une estimation récente chiffre ces dépenses à US\$40 milliards. Pratiquement la moitié de cette somme sert à financer la présence de vigiles et d'autres employés des services de protection. ■



## @cheter malin

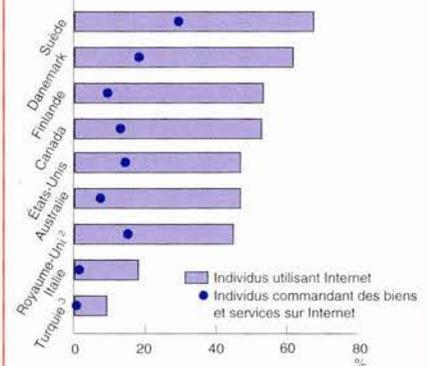
Selon la dernière édition des *Perspectives des Technologies de l'information de l'OCDE*, si l'utilisation d'Internet s'est considérablement répandue ces dernières années, le commerce électronique tarde en revanche à prendre son essor. En effet, consommateurs et entreprises se sont montrés jusqu'ici peu empressés à troquer le panier à provision ou le carnet de commandes pour le clavier, même dans les pays où l'accès à Internet est généralisé. La valeur des ventes réalisées sur Internet, dans les pays où elle est actuellement mesurée, ne représentait qu'entre 0,4 et 1,8 % des ventes totales en 2000. Toutefois, même si la croissance spectaculaire que certains prédisaient ne s'est pas concrétisée, le volume des transactions électroniques est en augmentation. En Suède, par exemple, les

ventes électroniques représentaient en 2000 plus de 10 % du total. Si le commerce électronique entreprises-consommateurs n'a pas décollé, ce n'est pas simplement pour des raisons d'accès. En effet, environ le tiers des Danois qui utilisent Internet y commandent des biens et services, tandis que seulement un internaute finlandais sur six environ achète en ligne. En Italie, où pourtant plus de 20 % de la population est raccordée, les achats sur Internet sont négligeables. Le commerce électronique interentreprises a progressé plus rapidement mais il est encore loin de correspondre à la disponibilité d'Internet. Ainsi, au moins la moitié des entreprises des pays de l'UE, et dans certains cas plus de 80 %, utilisent Internet, mais c'est seulement dans un pays – la Suède – que plus de la moitié des entreprises connectées se servent d'Internet pour passer leurs commandes. ■

• *Perspectives des technologies de l'information de l'OCDE* : édition 2002, OCDE, à paraître.

## Commander en ligne

Pourcentage d'individus utilisant et commandant des biens et services sur Internet, 2000<sup>1</sup>



1. Âge minimum : sauf pour le Canada et la Finlande (15), l'Italie (11) et l'Australie et la Turquie (18).  
2. Dernier trimestre 2000.  
3. Individus issus de ménages des régions urbaines.  
Source : OCDE

**Indicateurs**

MEMBRES	Produit intérieur brut			Indicateur avancé			Prix à la consommation		
	période	variation (%) par rapport à		période	variation (%) par rapport à		période	variation (%) par rapport à	
		la période précédente	l'année précédente		la période précédente	l'année précédente		la période précédente	l'année précédente
Allemagne	T4 01	-0,3	0,0	fév. 02	0,0	-4,4	fév. 02	0,3	1,7
Australie	T4 01	1,3	4,1	fév. 02	1,1	9,1	T4 01	0,9	3,1
Autriche	T4 01	0,1	0,1	jan. 02	1,0	-0,6	fév. 02	0,1	1,9
Belgique	T3 01	0,0	0,6	fév. 02	1,7	0,1	mars 02	0,3	2,7
Canada	T4 01	0,5	0,9	fév. 02	0,5	4,2	fév. 02	0,6	1,5
Corée	T4 01	1,6	4,4	..	..	..	mars 02	0,6	2,3
Danemark	T4 01	0,1	0,3	fév. 02	0,8	0,2	fév. 02	0,7	2,5
Espagne	T4 01	0,2	2,3	fév. 02	0,0	-0,8	fév. 02	0,1	2,3
États-Unis	T4 01	0,4	0,5	fév. 02	1,6	0,9	fév. 02	0,4	1,1
Finlande	T4 01	-0,5	-0,9	oct. 01	1,8	-8,7	fév. 02	0,2	1,9
France	T4 01	-0,1	0,9	fév. 02	0,4	-3,2	fév. 02	0,1	2,0
Grèce	2000	..	4,3	déc. 01	-1,1	-1,2	fév. 02	-1,0	3,5
Hongrie	2000	..	5,2	..	..	..	fév. 02	1,0	6,2
Irlande	2000	..	11,5	fév. 02	2,7	0,7	fév. 02	0,7	4,7
Islande	2000	..	5,0	..	..	..	mars 02	0,4	8,8
Italie	T4 01	-0,2	0,7	fév. 02	1,2	3,7	mars 02	0,1	2,5
Japon	T4 01	-1,2	-1,9	fév. 02	-0,3	-0,5	fév. 02	-0,5	-1,6
Luxembourg	2000	..	7,5	fév. 02	1,3	-2,5	fév. 02	1,2	2,3
Mexique	T4 01	-0,4	-1,5	déc. 01	4,4	7,2	fév. 02	-0,1	4,8
Norvège	T4 01	0,2	1,8	jan. 02	0,0	-2,7	fév. 02	0,3	0,8
Nouvelle-Zélande	T4 01	0,7	2,8	..	..	..	T4 01	0,6	1,8
Pays-Bas	T4 01	0,0	0,2	fév. 02	0,5	0,6	fév. 02	0,4	3,8
Pologne	2000	..	4,0	..	..	..	fév. 02	0,1	3,7
Portugal	T3 01	-0,2	1,3	jan. 02	-0,5	0,6	fév. 02	-0,2	3,2
République slovaque	T4 01	..	3,9	..	..	..	fév. 02	0,4	4,2
République tchèque	T4 01	..	3,2	..	..	..	fév. 02	0,2	3,8
Royaume-Uni	T4 01	0,0	1,6	fév. 02	1,3	-1,3	fév. 02	0,3	1,0
Suède	T4 01	0,3	0,9	jan. 02	-0,1	-1,5	fév. 02	0,2	2,6
Suisse	T4 01	0,0	0,4	fév. 02	-0,2	-3,9	fév. 02	0,0	0,7
Turquie	T3 01	..	-7,1	..	..	..	mars 02	1,2	65,1
Zone euro	T4 01	-0,2	0,6	fév. 02	0,5	-1,1	fév. 02	0,2	2,5

**NON-MEMBRES**
**Ventes au détail**

Brésil	..	..	..	..	..	fév. 02	0,4	7,5	
Bulgarie	T3 01	1,2	4,6	jan. 02	8,0	2,1	fév. 02	1,6	8,4
Chine	..	..	..	..	..	..	..	..	
Estonie	T4 01	0,7	5,7	jan. 02	6,5	19,9	fév. 02	0,6	4,5
Fédération de Russie	2000	..	8,4	juil. 01	5,3	17,2	fév. 02	1,2	17,9
Indonésie	T3 01	-0,9	3,6	..	..	..	fév. 02	1,5	15,1
Lettonie	T3 01	-0,9	6,3	jan. 02	4,4	8,3	fév. 02	-0,3	3,3
Lituanie	T4 01	0,7	7,9	jan. 02	6,7	8,3	fév. 02	-0,3	2,8
Roumanie	2000	..	1,6	..	..	..	jan. 02	4,7	31,5
Slovénie	T4 01	-0,7	2,6	..	..	..	fév. 02	0,9	8,1
Ukraine	..	..	..	fév. 02	-3,5	16,8	fév. 02	-1,4	3,5

**Définitions & notes**

**Produit intérieur brut** : Séries en volume ; corrigées des variations saisonnières sauf pour la République tchèque, la République slovaque, la Pologne et la Turquie. Données pour la Zone euro fournies par Eurostat.

**Indicateur avancé** : Indice composite, basé sur différents indicateurs de l'activité économique (opinions qualitatives sur la production ou l'emploi, permis de construire, séries financières ou monétaires, etc.), qui signale les mouvements cycliques de la production industrielle de six à neuf mois en avance.

**Indice des prix à la consommation** : Mesure les variations dans le temps des prix de vente au détail d'un panier constant de biens et services. IPCH pour la Zone euro.

période	Balance courante		période	Taux de chômage		période	Taux d'intérêt		MEMBRES
	valeur courante	même période année précédente		valeur courante	même période année précédente		valeur courante	même période année précédente	
T4 01	6,36	-7,22	fév. 02	8,1	7,8	*	..	..	Allemagne
T4 01	-3,38	-3,03	fév. 02	6,6	6,6	fév. 02	4,31	5,59	Australie
T3 01	-0,95	-1,76	fév. 02	3,9	3,4	*	..	..	Autriche
T4 01	2,31	2,32	fév. 02	6,7	6,6	*	..	..	Belgique
T4 01	2,05	5,59	fév. 02	7,9	6,9	mars 02	2,22	4,69	Canada
fév. 02	0,24	0,21	fév. 02	2,8	4,1	fév. 02	4,50	5,70	Corée
T4 01	0,84	1,27	jan. 02	4,2	4,4	fév. 02	3,54	5,18	Danemark
déc. 01	-1,04	-1,38	fév. 02	12,9	13,2	*	..	..	Espagne
T4 01	-98,83	-116,32	fév. 02	5,5	4,2	mars 02	1,91	4,89	États-Unis
déc. 01	0,33	0,67	fév. 02	9,0	9,2	*	..	..	Finlande
déc. 01	3,24	1,63	fév. 02	9,0	8,6	*	..	..	France
déc. 01	-0,87	-0,92	..	..	..	*	..	..	Grèce
jan. 02	-0,30	-0,11	T4 01	5,8	6,2	fév. 02	8,49	11,10	Hongrie
T3 01	-0,11	-0,46	fév. 02	4,3	3,7	*	..	..	Irlande
T4 01	0,04	-0,28	fév. 02	2,1	1,3	fév. 02	9,60	11,46	Islande
oct 01	0,97	-0,95	fév. 02	9,0	9,7	*	..	..	Italie
jan. 02	9,32	7,93	fév. 02	5,3	4,7	mars 02	0,17	0,17	Japon
T3 01	0,22	0,15	jan. 02	2,6	2,3	*	..	..	Luxembourg
T4 01	-4,80	-4,96	déc. 01	2,8	2,1	fév. 02	8,17	18,07	Mexique
T4 01	4,71	7,18	T4 01	3,7	3,4	fév. 02	6,57	7,32	Norvège
T4 01	-0,60	-0,61	T4 01	5,4	5,6	mars 02	5,31	6,25	Nouvelle-Zélande
T4 01	4,31	4,09	jan. 02	2,3	2,7	*	..	..	Pays-Bas
nov. 01	-0,41	-0,42	fév. 02	17,5	15,3	jan. 02	10,14	16,90	Pologne
T4 01	-2,01	-2,45	jan. 02	4,3	4,0	*	..	..	Portugal
T4 01	-0,44	-0,39	T4 01	18,7	18,0	fév. 02	8,90	9,30	République slovaque
T4 01	-0,35	-0,80	T4 01	8,0	8,5	fév. 02	4,30	5,27	République tchèque
T4 01	-10,93	-7,94	déc. 01	5,1	5,1	fév. 02	3,97	5,69	Royaume-Uni
jan. 02	1,14	0,41	fév. 02	5,1	5,2	fév. 02	3,87	4,10	Suède
T4 01	7,38	8,05	fév. 02	2,3	1,7	fév. 02	1,68	3,36	Suisse
T4 01	0,82	-2,28	T4 01	10,6	6,3	fév. 02	58,30	400,27	Turquie
jan. 02	3,97	-2,82	fév. 02	8,4	8,4	mars 02	3,39	4,71	Zone euro

## NON-MEMBRES

fév. 02	-1,09	-1,76	..	..	..	..	..	..	Brésil	
jan. 02	-0,14	-0,14	..	..	fév. 02	4,54	4,21	..	Bulgarie	
2000	20,52	15,67	..	..	..	..	..	..	Chine	
T4 01	-0,16	-0,15	fév. 02	6,1	6,1	jan. 02	8,78	8,11	..	Estonie
T3 01	7,58	10,54	déc. 01	1,6	1,4	jan. 02	14,70	8,10	..	Fédération de Russie
T3 01	1,44	2,24	..	..	fév. 02	17,39	14,35	..	Indonésie	
jan. 02	-0,02	-0,01	fév. 02	8,0	7,8	fév. 02	10,20	12,50	..	Lettonie
T3 01	-0,01	-0,11	fév. 02	11,9	12,1	fév. 02	8,10	8,69	..	Lituanie
déc. 01	-0,45	-0,30	jan. 02	11,6	10,0	déc. 01	35,70	49,70	..	Roumanie
jan. 02	0,06	0,05	déc. 01	11,6	11,8	fév. 02	7,77	11,32	..	Slovénie
T3 01	0,39	0,90	nov. 01	4,7	5,2	jan. 02	31,30	37,40	..	Ukraine

**Balance courante** : Milliards de US\$ ; corrigée des variations saisonnières sauf pour la Grèce, l'Irlande, le Brésil, la Bulgarie, la Chine, l'Estonie, la Fédération de Russie, l'Indonésie, la Lettonie, la Lituanie, la Roumanie, la Slovénie et l'Ukraine. Les données pour la Pologne sont calculées sur la base des règlements.

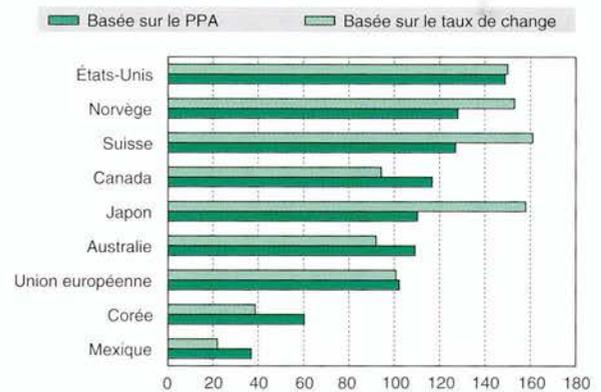
**Taux de chômage** : Pourcentage de la population active civile – taux de chômage standardisés ; définitions nationales pour la Corée, l'Islande, le Mexique, la Pologne, la Suisse et la Turquie ; corrigé des variations saisonnières sauf pour la République slovaque et la Turquie.

**Taux d'intérêt** : Taux à trois mois, sauf pour la Turquie (taux interbancaire au jour le jour). Le taux de la Zone euro s'applique aux 12 pays de la Zone euro. \* Voir zone euro. Source : Principaux indicateurs économiques, avril 2002; base de données des comptes nationaux trimestriels.

# Les mêmes indicateurs pour tous les pays

Quel pays de l'OCDE affiche le PIB par habitant le plus élevé ? La réponse est soit les États-Unis, soit la Suisse, selon la façon de mesurer cet indicateur, d'après le dernier rapport de référence de l'OCDE sur les parités de pouvoir d'achat (PPA). En effet, si l'on convertit le PIB en une unité commune à l'aide des taux de change, le revenu par habitant au Japon, en Norvège ou en Suisse en 1999 apparaît plus élevé qu'aux États-Unis. Mais c'est que le niveau des prix dans ces trois pays est plus élevé. En revanche, si l'on fait appel aux PPA, qui expriment le rapport des prix des mêmes biens et services dans les différents pays en monnaie nationale, ce sont les États-Unis qui arrivent en tête du classement. En d'autres termes, une somme de US\$100 permet d'acheter plus de biens ou services aux États-Unis qu'au Japon ou en Norvège – son pouvoir d'achat est plus élevé aux États-Unis. Le calcul des PPA montre que le volume des biens et services achetés aux États-Unis est également plus élevé que dans les autres pays. Le dernier rapport de référence sur les PPA couvre l'ensemble des 30 pays de l'OCDE ainsi que 13 pays non membres de l'organisation – les pays candidats à l'adhésion à l'UE, à savoir la Bulgarie, Chypre, l'Estonie, Malte, la Lettonie, la Lituanie, la Roumanie et la Slovénie, plus la Croatie, Israël, la Macédoine, la Fédération de Russie et l'Ukraine. Selon les calculs reposant sur les PPA, les 10 plus

Deux mesures de PIB par habitant  
1999, OCDE 30 = 100



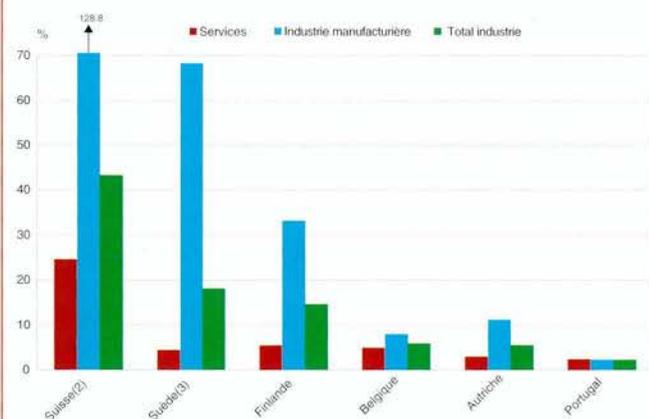
Source : OCDE, Parités de pouvoir d'achat : Année de référence 1999, Édition 2002

grandes économies sur les 43 sous revue sont les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, la France, l'Italie, le Royaume-Uni, la Fédération de Russie, le Mexique, le Canada et l'Espagne. Les 15 pays de l'UE réunis ont pratiquement la même taille économique que les États-Unis. ■

- Parités de pouvoir d'achat et dépenses réelles : Année de référence 1999 Édition 2002

## Service national

Investissements sortants  
Emploi des filiales à l'étranger de firmes nationales,  
% de l'emploi du total national<sup>1</sup>, 1998



1. Certains pays n'apparaissent pas ici car les totaux nationaux sont soit non disponibles soit non comparables avec les données sur les filiales.  
2. 1995 (filiales) et 1994 (total national).  
3. 1997.  
Source : OCDE, base de données FATS.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les services ont dépassé l'industrie manufacturière et représentent désormais plus de 50 % du chiffre d'affaires national total. Néanmoins, l'industrie manufacturière reste la première source de chiffre d'affaires lorsqu'il s'agit des filiales à l'étranger, d'après le rapport *Mesurer la mondialisation : le poids des multinationales dans les économies de l'OCDE*. C'est ainsi que les entreprises manufacturières en Suisse emploient plus de personnes dans leurs filiales à l'étranger que la main-d'œuvre totale du pays, alors qu'en Suède, le nombre de personnes travaillant pour des filiales de sociétés suédoises à l'étranger représentent 70 % de celui des personnes travaillant en Suède. Dans les services, en revanche, les chiffres sont bien plus faibles, à savoir moins de 5 % de la main-d'œuvre nationale dans tous les pays sur lesquels on dispose de données comparables, hormis dans le cas de la Suisse pour laquelle le chiffre est proche de 25 %. Les niveaux sont inférieurs en Finlande : les filiales à l'étranger emploient l'équivalent d'un tiers de la main-d'œuvre nationale dans l'industrie manufacturière et environ 5 % dans les services. Mais en termes de chiffres d'affaires, ces filiales représentent 45 % du chiffre d'affaires réalisé en Finlande dans le secteur manufacturier et plus de 20 % dans les services. Dans la plupart des pays pour lesquels on dispose de données comparables, l'emploi manufacturier est supérieur à celui des services, hormis au Portugal où le ratio est inférieur à 5 % pour les deux secteurs, et il en va de même pour le chiffre d'affaires. ■

# Services en ligne de l'OCDE



PÉRIODIQUES • ÉTUDES • STATISTIQUES

SourceOECD 

[www.SourceOECD.org](http://www.SourceOECD.org)

Un seul abonnement institutionnel permet un accès illimité aux ouvrages, périodiques et statistiques de l'OCDE en ligne 24 h sur 24, 7 jours sur 7.

OECD *direct* 

[www.oecd.org/OECDdirect](http://www.oecd.org/OECDdirect)

Soyez le premier informé grâce à notre service d'information e-mail gratuit personnalisé.

OECD  
ONLINE BOOK SHOP 

[www.oecd.org/bookshop](http://www.oecd.org/bookshop)

Choisissez dans notre catalogue en ligne (versions papier, électronique et CD-ROM) – et maintenant, pay-per-view.

[www.oecd.org](http://www.oecd.org)

[sales@oecd.org](mailto:sales@oecd.org)  
[sourceoecd@oecd.org](mailto:sourceoecd@oecd.org)

OCDE 

# Invest in Africa's farmers for long term economic growth



If farming is the basis for rural livelihoods, should it not be the starting point for building a prosperous rural economy and the only sound base for building food security for the poor?

Start from where people are and build on what they have.

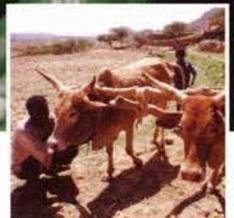
*"My children have joined school. I have also started other business from the income I earn from my goats"*

Mrs Kiros Demewoz , project beneficiary, Tigray, Ethiopia

**FARM Africa**  
Making a lasting difference to Africa's families

Innovative solutions for Africa's rural problems.

9-10 Southampton Place, Bloomsbury, London WC1A 2EA  
Telephone: +44(0) 20 7430 0440 Fax: +44(0) 20 7430 0460  
email: [farmafrica@farmafrica.org.uk](mailto:farmafrica@farmafrica.org.uk) website: [www.farmafrica.org.uk](http://www.farmafrica.org.uk)  
FARM-Africa is registered in the UK as a charity no. 326901 and as a 501(c)3 in the USA



WINNER OF THE 2000  
NEWS INTERNATIONAL  
NOT-FOR-PROFIT AWARD